

l'éducation

bientôt...
un grand concours !

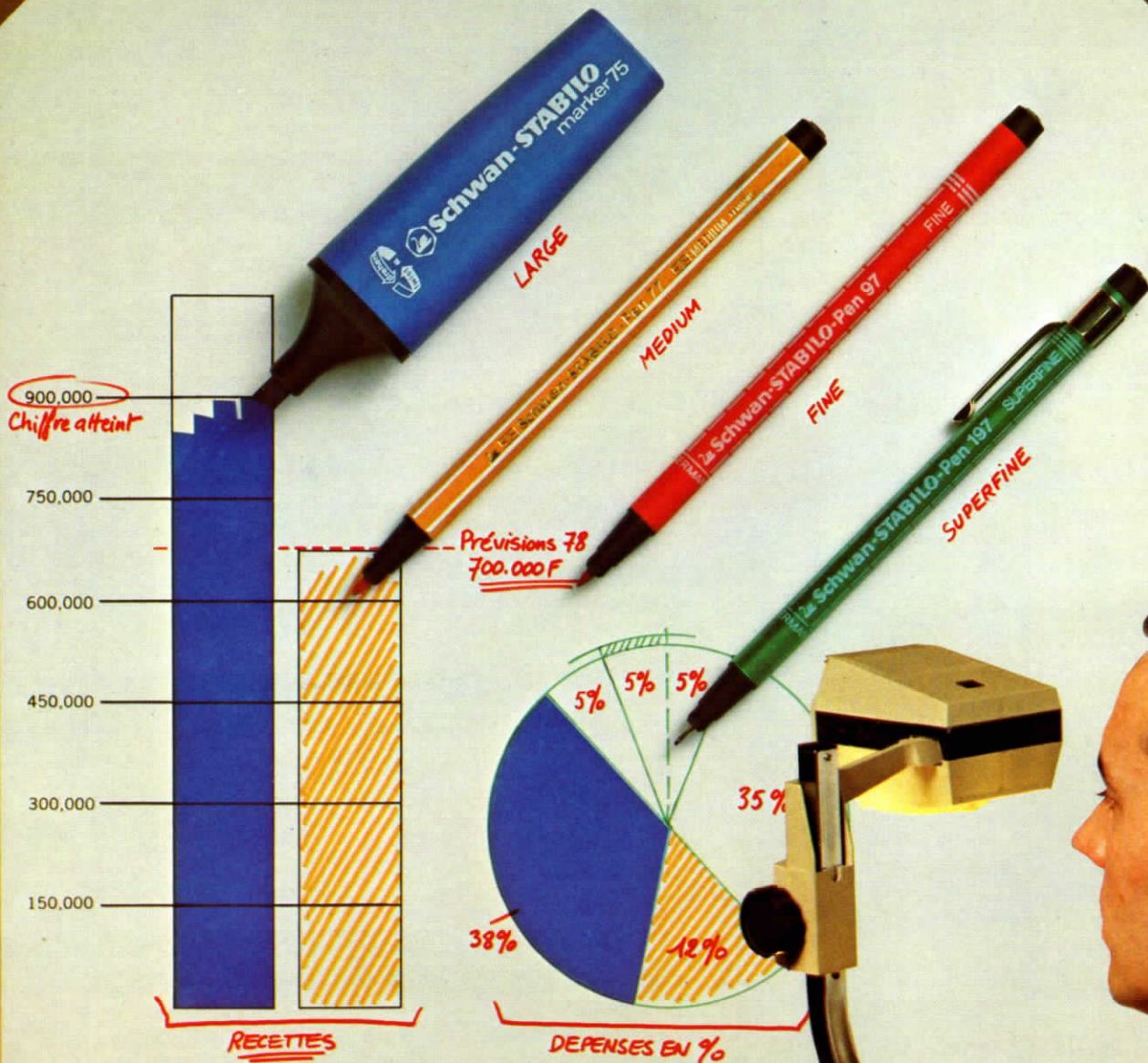


l'école au féminin

numéro spécial printemps

381-382 ■ 6 F

Animez votre rétroprojection!



Vous avez réalisé un document transparent au tracé direct ou par tirage thermique ou xérogaphique. Mais ceci n'est qu'un document de base qu'il vous faudra présenter, expliquer, commenter.

Avec les feutres Schwan-STABILO pour la rétroprojection, faites évoluer ce transparent sous les yeux de votre auditoire : coloriez, annotez, soulignez, entourez, en un mot animez votre rétroprojection.

Les feutres spéciaux Schwan-STABILO OHP existent en 8 couleurs, 4 épaisseurs de pointe, en encre soluble ou

permanente. Schwan-STABILO vous propose aussi des transparents pour la réalisation manuelle ou mécanique de documents projetables ainsi que de nombreux accessoires.

Avec Schwan-STABILO, vous bénéficiez de la garantie d'un spécialiste de la rétroprojection.

OFFRE SPECIALE :

Pour recevoir gratuitement une documentation complète, un coffret échantillon, «l'ABC de la rétroprojection» et la liste des revendeurs, retournez ce coupon à :
Swan-STABILO-France - B.P. 42
67026 Strasbourg Cédex

Nom _____

Fonction _____ Etablissement _____

Adresse _____

OHP
OVERHEAD
PROJECTION



Schwan-STABILO

Une gamme complète
pour une meilleure rétroprojection.

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,40 F en timbres.

5 l'école au féminin

la femme et l'école

- 8 la femme immigrée, par Jean-Pierre Vélis
- 12 des femmes parmi les autres, entretien avec Monique Pelletier, ministre de la Condition féminine
- 14 un ministère au masculin, par Maurice Guillot

la femme dans l'école

- 18 la vie partagée, par Robert Mandra
- 21 la femme entre les lignes, par Michaëla Bobasch
- 25 voyage à travers les appareils syndicaux, par Nicole Gauthier
- 27 une femme au sommet : Alice Saunier-Seïté
- 28 technique : la difficulté d'être femme, par Nicole Gauthier
- 30 enseignantes dans le monde, par Pierre-Bernard Marquet
- 33 love qui peut..., par Pierre Ferran

la femme et l'éducation demain

- 36 à l'ombre des enseignantes, par Louis Porcher
- 40 institutrices de demain : le refus de la routine, par Michaëla Bobasch
- 42 calculs de femmes, entretien avec Stella Baruk

une semaine après l'autre

- 48 rythmes scolaires : un calendrier et des suggestions
- 50 colloque : la FEN face à la politique de la recherche
- 51 que se passe-t-il ?

à votre service

- 52 sur votre agenda - vous lirez au B.O.

- 54 mots croisés - échecs
- 56 bridge

entre les pages 30 et 31 : affiche encartée annonçant notre Concours 1979

photos — couverture et p. 7 : Jean Suquet/INRP; p. 5, 17, 35 et 36 : Pierre Michaud; p. 8 et 40 : Lot; p. 18 et 28 : A. Munoz de Pablos; p. 27 : P. Ledru/Sygma; p. 31 : Robie Ray, Marc et Evelyne Bernheim, Paolo Koch/Rapho; p. 33 : Christiania; p. 42 : Pierre Allard/INRP; p. 43 : Jean-Louis Baudry.

UNE GRANDE NOUVEAUTÉ DANS LA GAMME DES RÉALISATIONS CONDOR :

L'OREILLER ANATOMIQUE



AUSSI EFFICACE SUR LE DOS, QUE SUR LE CÔTE

Étudié et conçu par un médecin et un ingénieur, il permet un sommeil «relaxé» en évitant les «mauvaises positions» nocturnes responsables de tant de douleurs matinales.

La tête et le cou sont maintenus quelle que soit la position : sur le dos ou sur le côté !

Enfin, un oreiller rationnel réalisé pour le rôle important qu'il joue dans la vie : un tiers du temps passé au lit !

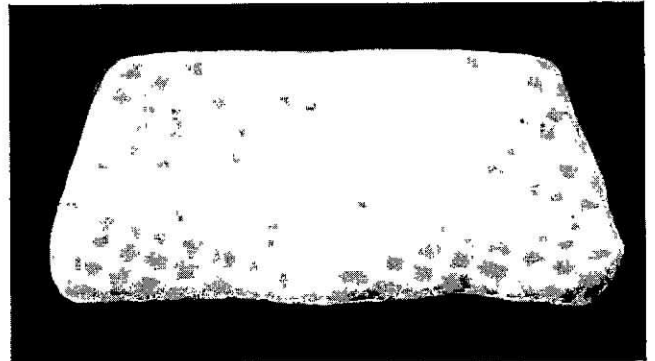
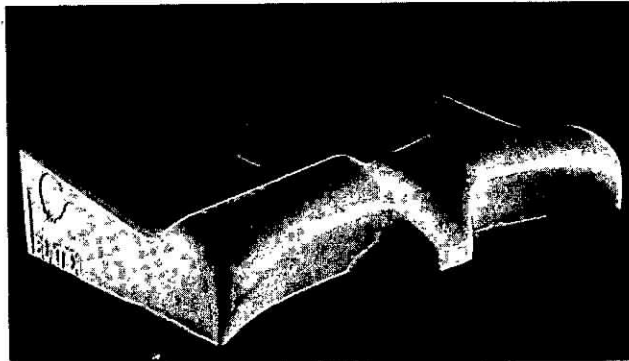
Les muscles du cou peuvent se relâcher complètement durant le sommeil, car les vertèbres conservent leur position physiologique.

Le réveil est agréable, la décontraction totale, quelle belle journée en perspective !

LE POINT DE VUE DU MEDECIN SPECIALISTE :

De nombreux confrères sont frappés par la masse des patients qui leur demandent comment dormir, en particulier avec ou sans oreiller.

On sait que la meilleure position est celle où le tonus musculaire est le plus bas, où l'action de la pesanteur est moins sensible, où le réflexe myotatique n'a pas besoin d'intervenir.



Composition :

- 1 Mousse Bultex,
- 2 Nappé de Dacron,
- 3 Houssé de Percale

Brevet Docteur BROSIO
Spécialiste des Vertèbres

2

30 cms

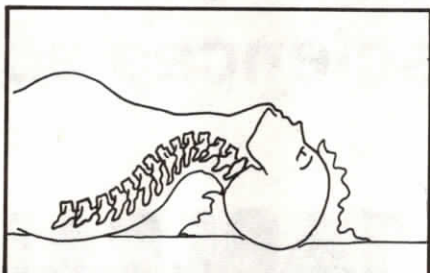
3

50 cms

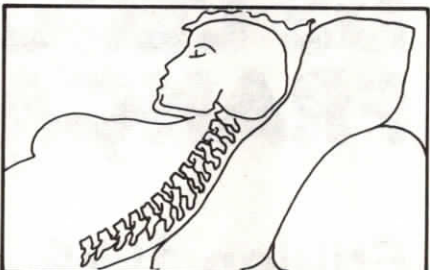
FONCTIONNEL CONDOR



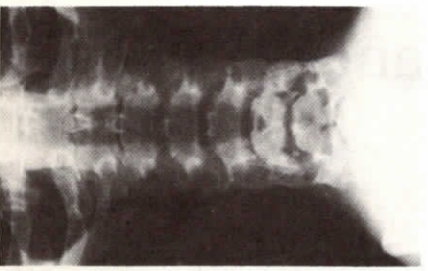
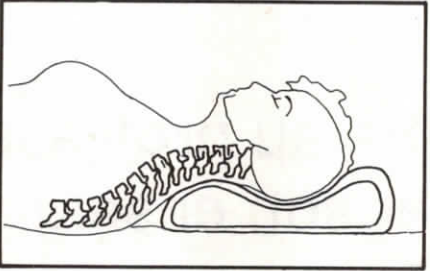
Sujet couché sur le dos à plat sans oreiller colonne cervicale en hyperextension : mauvaise position



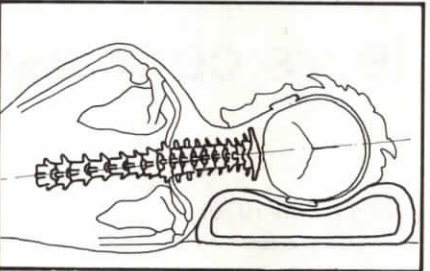
Sujet couché sur le dos avec un oreiller et un traversin colonne cervicale hyperfléchie : mauvaise position



Sujet couché sur le dos avec l'oreiller anatomique colonne cervicale en bonne position



Sujet couché sur le côté avec l'oreiller anatomique la colonne vertébrale est droite : bonne position



EN DECUBITUS DORSAL :

A plat, sans oreiller, la lordose cervicale physiologique entraîne une augmentation du tonus des muscles prévertébraux, et des muscles antérieurs du cou. Avec un oreiller conventionnel ou un traversin, la lordose tend à s'effacer, voire à s'inverser, entraînant une augmentation du tonus des muscles de la nuque, des trapèzes et du cou.

EN DECUBITUS LATERAL :

A plat, scoliose concave vers le plan du lit. Avec un oreiller conventionnel, scoliose convexe vers le plan du lit, avec augmentation du tonus des muscles opposés à la concavité et du sterno-cléido-occipitomastoïdien en particulier.

CE QUI VEUT DIRE « EN CLAIR » que la position de la colonne cervicale pendant le sommeil est mauvaise si l'on dort à plat ou avec un oreiller trop mou ou au contraire avec un oreiller trop volumineux. Dans tous ces cas, la courbure naturelle du cou est déformée, exagérée dans un sens ou dans l'autre, ce qui explique tant de douleurs et de raideurs matinales.

L'OREILLER ANATOMIQUE FONCTIONNEL a pour but de soutenir la nuque pendant le sommeil, en respectant sa courbure naturelle.

Les schémas et radiographies ci-contre en apportent la preuve : que le sujet soit couché sur le dos ou sur le côté, la colonne cervicale est maintenue dans une position idéale, qui seule permet un sommeil véritablement réparateur, en POSITION DITE DE SURREPOS.

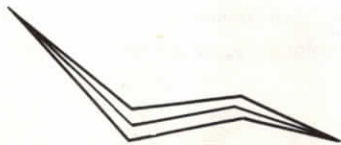
Docteur F. BROSIO
Ingénieur R.G. PLASTRE

Sera expédié contre 290 Frs à la commande, port et emballage compris, ou au magasin.

Taie tissu coton

longues fibres anti-allergique
(gratuite pour les enseignants)

- à l'américaine simple : 25 Frs
- à l'américaine de luxe à bourdon : 45 Frs



CONDOR

218, rue La Fayette - PARIS 10^e
Tél. : 607.30 54+

Métro Louis Blanc ou Jaurès - Autobus 26

**économie... histoire...
géographie...
sciences sociales...**



TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Édition 1979

Pour permettre au professeur
d'illustrer son enseignement,
Pour permettre aux élèves
de fixer leurs connaissances.

Tableaux de l'économie française, édition 1979.
Un volume broché - 16 x 24 cm - 160 pages - Prix : 18 F.

CONSULTATIONS, VENTES :

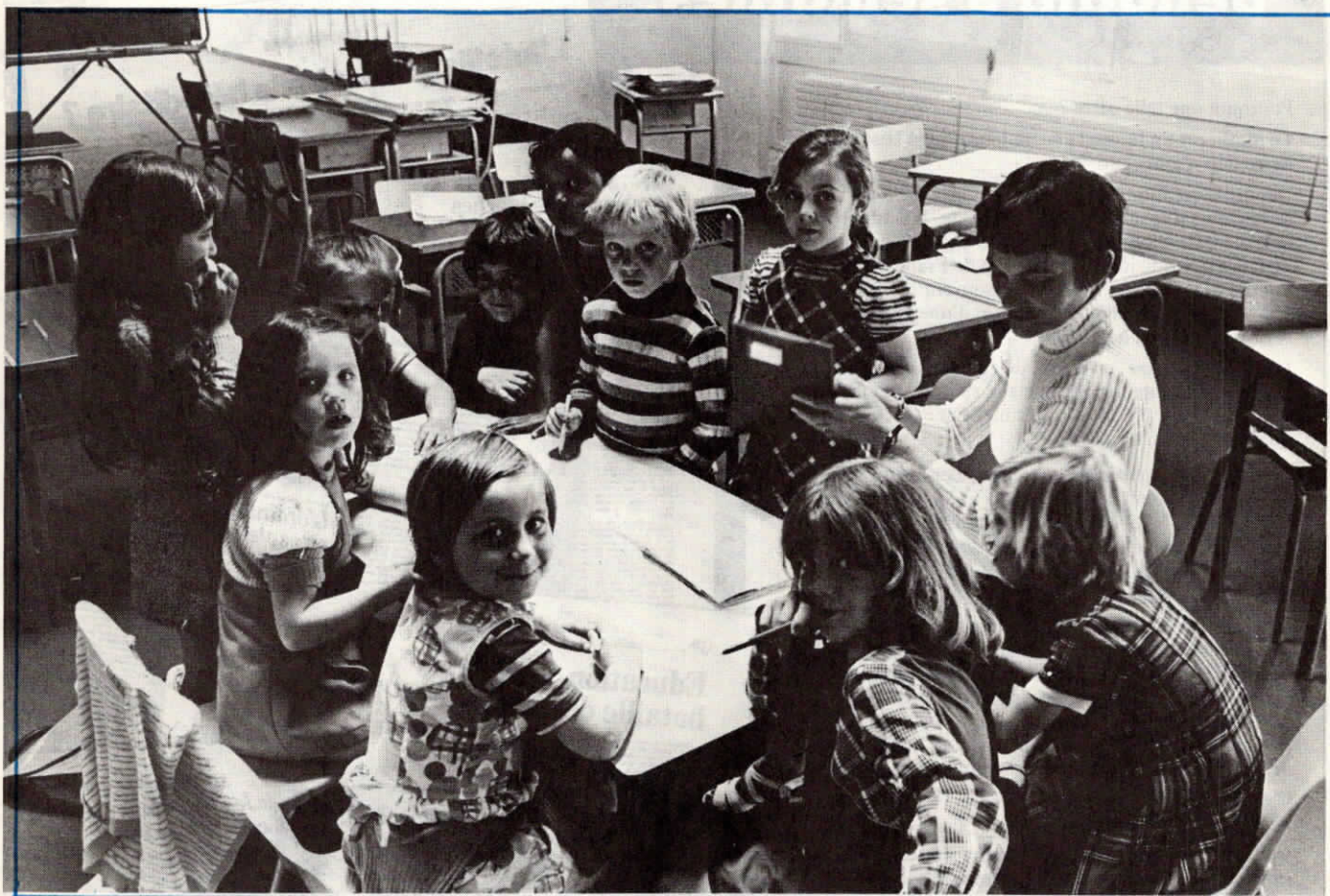
- Pour Paris : Observatoire Économique de Paris, Tour Gamma A, 195, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12
 - Pour la province dans les Observatoires économiques régionaux de l'INSEE.
- Et chez les libraires spécialisés.



institut national de la statistique et des études économiques.

l'école

au féminin



QUE L'ECOLE soit au féminin ne sera bien évidemment une révélation pour personne. Le phénomène sociologique, économique, et par conséquent politique, que représente la féminisation du corps enseignant est actuellement propre à tous les systèmes éducatifs de la quasi-totalité des pays. La femme enseignante, avec sa profession qui, à certains niveaux, est l'une des plus féminisées, a-t-elle d'autres problèmes que ceux des autres femmes ? Sa fonction d'éducatrice lui donne-t-elle une aura enviée, ou bien cette enseignante n'est-elle que la récupératrice d'une fonction dévalorisée ?

Au fil de notre exploration des instances de décision, la plupart du temps masculines, qu'elles soient ministérielles, hiérarchiques ou syndicales, comme dans ce que nous tenterons de montrer d'une radioscopie de la condition féminine dans cette condition enseignante, des chiffres, des situations, des analyses se recouperont inévitablement, simplement parce que ce problème, même quand il n'est pas vécu comme tel, dérange quelque peu.

Il ne s'agit pas, avec ce numéro spécial, de dresser un cahier de revendications féministes, mais bien d'essayer de voir comment, non pas cette féminisation, mais la femme enseignante est perçue et comment elle-même vit ce double rôle.

Faites connaissance avec "Le Matin" en le recevant chez vous gratuitement pendant 3 semaines.

Pourquoi une telle offre ?

Le Matin est un journal encore jeune qui a besoin de beaucoup d'amis.

Depuis sa création, en 1977, il s'est attaché à donner à ses lecteurs une information différente. L'actualité nationale et internationale bien sûr, mais aussi ce qui fait partie de la vie quotidienne de beaucoup de Français : tous ces « petits événements » qui passent souvent inaperçus et qui peuvent pourtant changer le destin d'une ville ou d'une région et de leurs habitants.

Le Matin consacre, en outre, de grands dossiers aux sujets les plus divers, de la politique aux spectacles, en passant par l'économie, l'éducation, la médecine. En voici quelques-uns récemment abordés :

Les Français et leur administration. Les ordinateurs à l'école. Comment les Français vivent le chômage. La réforme du CNRS. Les surprises du rapport Nora. Comment vit l'Europe ? La carte de France des bons et des mauvais salaires. Les partis communistes et l'Europe. Comment vit l'Europe ? etc.

En acceptant cette proposition, vous pourrez faire plus ample connaissance avec Le Matin, à nos risques et à nos frais. Sans aucun engagement de votre part. Si vous êtes d'accord avec notre façon de voir, si vous partagez nos goûts et nos passions, nous sommes sûrs que cette expérience vous convaincra et que vous deviendrez alors le lecteur fidèle et assidu que nous recherchons. C'est un pari naturellement.

Nous espérons bien le gagner parce que nous savons que tout ce qui concerne les problèmes d'éducation et les sujets culturels ou sociaux vous intéresse particulièrement. Avec ses deux suppléments : celui du jeudi qui présente le programme télé de la semaine analysé et commenté par toute l'équipe du journal, et celui du vendredi, « Spécial Week-end », Le Matin vous offre aussi un véritable guide « loisirs-spectacles », où vous puiserez une foule d'idées et de renseignements sur tout ce qu'il faut voir, entendre et connaître partout en France.

LE MATIN
DE PARIS

**OFFRE SPECIALE
VALABLE 15 JOURS**

Postez vite le Bon-cadeau ci-contre
à l'adresse du Matin. Service abonnements,
215 bd Mac Donald 75019 - PARIS

**OFFRE RESERVEE
AUX LECTEURS DE
L'EDUCATION**

**L'école,
miroir de nos
contradictions**
par Christian Balle *

L'intelligence est-elle héréditaire ?
COMMENTAIRES

VIOLENTS INCIDENTS DANS UNE URBE OCCUPEE
**Quatre vigiles lynchés
par des manifestants**
A Nancy, près du Sabot-Chamand (Lect), les forces de l'ordre ont été défilés et blessés.

**Explosion de colère des
postaches mulhousiens**
Pour protester du sur manifestation, les manifestants ont brûlé des lettres et des cartes postales.

**L'ordinateur au lycée
en septembre prochain**
Des écoles vont à choisir un modèle et à décider de son classement.

**Education : la grande
bataille des fermetures de classes**

POLITIQUE

LES FRANÇAIS ET LEUR ADMINISTRATION
**«Je comprends qu'on ne
comprende pas»**
C'est l'avis d'un chef de bureau
pour l'Association française

**Le marxisme mort,
en crise
ou dans l'impuissance ?**

**Abonnement-cadeau
3 semaines gratuites!**

RESERVE AUX LECTEURS DE L'EDUCATION

Pour recevoir dès la semaine prochaine votre premier numéro gratuit du Matin : détachez cette carte en suivant le pointillé, et postez-la.

**OUI, je serai ravi de recevoir gratuitement chez moi
LE MATIN pendant 3 semaines.**

J'ai bien noté que cette offre ne m'engage absolument pas et que les 3 semaines écoulées je serai totalement libre d'arrêter là l'expérience, sans rien devoir. Par contre si je le désire je pourrai m'abonner en bénéficiant d'une importante remise. Envoyez-moi LE MATIN à mon nom et à mon adresse indiqués ci-dessous :

Nom _____

Prénom _____

No _____ Rue _____

Code postal _____

Ville _____

EM

Etre femme
et enseignante
n'aurait rien d'exceptionnel
si ce n'est le fait
que notre société
a tendance
à dévaloriser
l'une et l'autre.
Suzanne Mollo, dont
les recherches sociologiques
font autorité,
s'en explique.
Et si Monique Pelletier,
ministre
de la Condition féminine,
voit les enseignantes
femmes parmi les femmes,
les « hommes responsables »
du ministère de l'Éducation
ne veulent les regarder
que comme
des enseignantes
parmi les enseignants.



la femme et l'école

la femme

Suzanne Mollo est sociologue, chargée de recherche en sciences de l'éducation au Centre d'ethnologie sociale et de psychosociologie, laboratoire associé au CNRS. Auteur de différents ouvrages : **L'école dans la société** (Dunod), **Les muets parlent aux sourds** (Casterman), elle a étudié, il y a peu, le statut social des enseignants. Bien évidemment, il lui a fallu s'arrêter un peu plus longuement sur la condition des femmes à l'intérieur de ce monde clos, microcosme où se jouent les mêmes scènes que dans la société en général : si l'égalité des femmes et des hommes y est reconnue de droit, dans les faits elle est bien loin d'être réalisée.



HIER encore ils étaient là-bas, chez eux, de l'autre côté des frontières, par-delà les mers. Aujourd'hui ils sont là, le matin, dans les rues des villes à nettoyer les caniveaux, balayer les trottoirs, ramasser les ordures, rivés à la trépidation des marteaux-piqueurs. Ils sont maliens, antillais, marocains, portugais ; parmi eux, en tout cas, ne se trouvent plus de Français ou, sinon, ce sont des chefs. Ils font toutes les tâches ingrates et pourtant nécessaires que nous ne voulons plus faire et, de cela ils ne tirent que du mépris. Hier encore elles étaient chez elles pour assurer la marche de leur foyer au rythme quotidien des tâches ménagères, et aujourd'hui elles sont là, dans les écoles, à enseigner aux enfants, masse considérable de femmes qui, en quelques décennies, ont investi l'institution scolaire sans pour autant se couper du labeur familial.

La comparaison peut paraître outrancière car notre société n'a jamais accordé quelque gloire à celui

qui ramasse les poubelles, tandis qu'enseigner, tout de même, transmettre du savoir a toujours été une mission, le mérite et la valeur s'y attachent : être enseignant a longtemps conféré un statut social enviable ; par cette fonction chacun pouvait trouver du crédit et du respect en même temps qu'une certaine considération. En un demi-siècle les choses ont bien changé et comme l'a noté Suzanne Mollo dans son étude sur « Le statut social des enseignants » (1) : « La fonction enseignante devient une cible privilégiée pour recevoir des critiques de toutes parts. Parents et élèves, pour des raisons parfois opposées, accusent l'école de tous les ratages éducatifs et sociaux et agressent l'institution au travers de ceux qui la représentent à leurs yeux, à savoir les enseignants. Il reste alors aux enseignants à se retourner contre « les autres » mais la tâche est bien malaisée, ou à se retourner contre eux-mêmes en intériorisant les griefs dont ils sont

immigrée

l'objet. »

Pour les sociologues, le statut social correspond à l'étude de la position sociale réelle en même temps que celle des rôles qui lui incombent, tant les rôles tenus réellement que ceux qui sont perçus comme devant l'être. En ce qui concerne le milieu enseignant cela aboutit à une péréquation entre, d'une part, le pouvoir de l'argent et d'autre part, le prestige lié à la possession du savoir : aujourd'hui, cette équation est bancale et Suzanne Mollo affirme que « l'enseignant n'a pas le pouvoir matériel de la classe sociale à laquelle il aspire », et elle poursuit : « L'enseignant est fait pour permettre à la classe cultivée de garder sa culture, de la perpétuer, de la transmettre ; mais, en même temps, on se méfie de ce rôle car transmettre du savoir c'est transmettre du pouvoir ; or, ce pouvoir, l'enseignant pourrait le garder. L'enseignant est donc tenu à la porte de la classe dominante parce qu'il a les mêmes connaissances qu'elle et qu'il n'a pas le pouvoir institutionnel qui lui correspond. » Pour condenser en une formule : « Les enseignants ont le langage de leur classe sociale, mais ils n'en ont pas l'argent. » Or, de cela, délibérément ou non, les hommes ne peuvent plus se satisfaire : la possession d'un savoir est une maigre délectation lorsque l'on sait qu'on peut, ailleurs, en tirer plus de profit ; de surcroît, la situation de l'homme dans notre société étant encore celle d'un « pourvoyeur » — comme on dirait un bailleur de fonds — il lui faut trouver mieux.

Le long et lent processus d'ascension sociale à travers les générations a progressivement poussé les hommes vers le haut et les a expulsés en

grand nombre ; la place ainsi laissée vacante a progressivement, et massivement, été occupée par les femmes. Oui, les femmes sont vraiment les travailleurs immigrés de l'Education nationale. Dans l'énorme ouvrage qu'elle a dirigé sur **Le fait féminin** (2), Evelyne Sullerot notait d'ailleurs : « Une profession où revenu et prestige diminuent pour quelque raison que ce soit (fonctionnarisation, vieillissement de la branche) se féminise plus ou moins rapidement (la médecine dans les pays de l'Est en est un bon exemple). Mais l'entrée massive des femmes dans la fonction enseignante (due pour partie à un emploi du temps compatible avec la vie de famille, pour partie à un recrutement par examens anonyme, pour partie à l'augmentation énorme des besoins entre 1950 et 1980) a eu pour effet de détourner les meilleurs candidats masculins de choisir l'enseignement pour carrière. Cette féminisation est déjà accomplie dans le cycle élémentaire de tous les pays d'Europe, et dans l'enseignement secondaire (même aux postes supérieurs de direction) en France, Tchécoslovaquie et Pologne. »

En France, en effet, les femmes sont présentes massivement dans l'élémentaire (avec des pourcentages écrasants chez les auxiliaires, les remplaçants, les suppléants éventuels) et ce n'est qu'au niveau des diplômes de l'enseignement supérieur, CAPES, agrégation, que se retrouve une proportion plus équitable d'hommes et de femmes. Ces postes de direction qu'évoque Evelyne Sullerot demeurent encore ce que les sociologues nomment des « cas de pointe », statistiquement négligeables : l'inspectrice générale, la directrice de grand lycée parisien ont statistiquement à peu près la même valeur que l'homme enseignant en maternelle. Pour Suzanne Mollo,

ces postes de direction correspondent à des gens qui, certes, ont du pouvoir — et donc jouissent de la considération qui s'y attache — mais « ce sont de réelles miettes quantitatives par rapport au phénomène massif qui est : la femme est pour les petits, elle est, globalement, comme un paquet qu'on jette, comme ça, pour boucher un trou ».

Même si l'affirmation paraît à certains un peu forte, elle semble bien fondée, et des enquêtes sérieuses le démontrent absolument. Suzanne Mollo explique : « Au moment de la création de l'Education nationale, on a dit que l'enseignement était, pour la classe ouvrière, une occasion de promotion sociale pour ses enfants, mais on s'aperçoit aujourd'hui que, par rapport à des phénomènes d'ascension et de régression sociales la position des hommes et des femmes est tout à fait différente : la plupart des hommes qui sont dans l'enseignement sont dans une situation de régression sociale, alors que les femmes sont encore dans une situation d'ascension sociale, même si elle est limitée puisqu'elles ont moins accès que les autres à un certain nombre de concours, non que ceux-ci soient truqués pour les éliminer, mais parce qu'elles ont moins de chances d'y arriver. En fait, le problème des concours est assez compliqué : dans la mesure où l'enseignement est pour elles une porte de sortie, il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes qui se présentent à un même concours, donc, pour elles, la difficulté est beaucoup plus grande. A une époque, il y avait pour l'agrégation le double de candidates par rapport au nombre des candidats. Si, par exemple, il y avait vingt postes à pourvoir, il se présentait mille hommes et deux mille femmes. Vous comprenez bien que, dans ces conditions, les chances des femmes étaient divisées par deux.

la femme et l'école

A la vérité, les femmes se précipitent plus vers l'enseignement que les hommes car ceux-ci ont plus d'échappatoires : ils se « replient » sur l'enseignement plus fréquemment que les femmes, qui, elles, sont littéralement « aspirées » par lui. »

Plusieurs facteurs servent d'indicateurs d'un tel phénomène. D'abord, bien sûr, l'examen des origines socio-culturelles des enseignants, la situation sociale de leurs parents et grand-parents. C'est à un tel exercice que s'étaient livrés Ida Berger et Roger Benjamin dans leur ouvrage sur *L'univers des instituteurs* (3) et Gérard Vincent dans son étude sur *Les professeurs du second degré* (4). Des deux études, il ressort que les hommes sont dans une situation de déclin social par rapport à leurs

ascendants, tandis que les femmes continuent leur promotion, le phénomène étant le même dans les deux niveaux de l'enseignement, seul variant, en quelque sorte, le point de départ. Autre indicateur relevé dans les mêmes travaux : le niveau social du conjoint. Suzanne Mollo rappelle à cet égard ce qu'elle avait trouvé dans une enquête déjà ancienne (5) : que le choix matrimonial des instituteurs est lié à la profession et que « l'épouse de l'enseignant est une enseignante ou ne travaille pas [...] L'institutrice, qui appartient en général à un milieu plus aisé que l'instituteur, est reconnue comme « un parti acceptable » par la bourgeoisie. 82 % des maris des institutrices ont une situation égale ou supérieure à la leur ».

De tels phénomènes tiennent sans doute tout simplement à la situation générale de la femme dans notre

société. S'il est clair que le statut social des enseignants s'est dévalorisé, pour une femme il demeure encore tentant : par lui, elle obtiendra un salaire, une indépendance. On n'a pas les mêmes projets pour ses enfants suivant leurs sexes et les milieux modestes, obligés de consentir un effort important pour les études, l'assument moins longtemps pour les filles que pour les garçons. Suzanne Mollo assure que « tout ce qu'on voit dans l'enseignement fonctionne comme un microcosme qui nous montre très bien comment fonctionnent, d'une manière générale, tous les modes de sélection qui mettent les femmes en situation d'ascension sociale sur des strapontins : les femmes vont là où les hommes désertent, et ça fait boule de neige ». C'est Evelyne Sullerot qui écrivait dans *Le fait féminin* : « Pour une bonne part, on peut dire que quand une fonction se dévalorise, elle se féminise, et que la symétrie est vérifiée aussi : quand une fonction se féminise, elle se dévalorise. » Confirmant ce nouvel avatar de l'œuf de Colomb, Suzanne Mollo ajoute que « ce dont on peut être sûr c'est que quand, pour X raisons (guerre, etc.), les femmes affluent quelque part, c'est qu'on va leur laisser la place avec de moindres salaires. Regardez le cas des travailleurs sociaux ; et puis, on a un secrétaire particulier, mais un secrétaire ça n'existe pas, un dactylo ça n'existe pas : est-ce que ça a un rapport avec la morphologie de la colonne vertébrale des femmes ?... On n'a pas intérêt à voir les hommes quitter une profession parce que c'est signe de sa dévalorisation et aussi parce que notre société est mixte et que ça n'est pas bon pour les élèves : féminiser l'image de l'adulte est une aberration ».

Evelyne Sullerot fait remarquer que « dans une proportion écrasante, et dans tous les pays, les choix des filles s'ordonnent autour de deux grandes fonctions : soigner et éduquer ou enseigner. On retrouve aussi bien ces tendances en Suède qu'en Irlande, en Italie qu'en URSS où l'environnement, les exemples propo-

un corps tranquille

Il y a une vingtaine d'années, Ida Berger avait enquêté auprès des instituteurs et institutrices de Paris et de la région parisienne. Les résultats de cette enquête avaient alors permis d'avoir une image plus précise de leur statut social et de la façon dont ils le percevaient. Elle vient de refaire le même travail, adressant 879 questionnaires à des instituteurs (20 %) et des institutrices (80 %) d'aujourd'hui, dans les mêmes lieux.

En vingt ans, peu de choses semblent avoir changé, du moins de façon spectaculaire : « Somme toute, l'univers actuel des instituteurs n'est pas radicalement différent de celui qui fut exploré il y a une vingtaine d'années », constate Ida Berger dans la conclusion de son nouvel ouvrage : *Les instituteurs d'une génération à l'autre* (PUF, coll. « L'éducateur », 184 p., 45 F). Deux phénomènes persistent : « l'hétérogénéité du corps des enseignants du premier degré et la prédominance féminine ». On peut penser d'ailleurs que cette prédominance a toujours été liée, pour bonne part, à l'attrance du salaire puisqu'Ida Berger rappelle que « les institutrices ont obtenu un salaire égal à celui des instituteurs dès 1919 » et qu'« elles furent les premières femmes fonctionnaires qui eurent gain de cause à ce point de vue ».

Une petite modification tout de même, dans l'évolution des mœurs celle-là : alors qu'il y a vingt ans Ida Berger déclare que jamais elle n'aurait osé demander aux interviewés certains détails de leur état-civil, elle a pu, et sans qu'on s'en offusque, apprendre que 6,5 % des instituteurs et 4 % des institutrices vivent en union libre et treize femmes se sont même déclarées mères célibataires. Mais cette timide libéralisation n'est pas signe d'évolution radicale. Les féministes et les progressistes en seront pour leurs frais : selon l'enquête d'Ida Berger, la majorité des institutrices n'est pas prête à grossir leurs rangs, car tel est leur comportement à l'école que « de la réserve en toute circonstance, une politesse compassée, une affabilité souriante, des marques de respect de toutes sortes refoulent la spontanéité enfantine au profit d'attitudes et de comportements parfaitement adaptés à la société actuelle et de nature à écarter toute situation conflictuelle ».

sés et les valeurs varient beaucoup. La mixité des classes ne paraît pas favoriser des choix ». Pour la France on peut affiner plus encore, car on peut y parler aussi de l'inégalité des choix suivant les disciplines. C'est de loin que les choses se jouent. Poursuivant sa réflexion dans le sens des recherches entreprises par Pierre Bourdieu, Suzanne Mollo fait remarquer que « de par l'image qu'on se fait d'elles, les aspirations familiales qu'on a pour elles, les femmes sont placées dans les études littéraires qui, d'une façon ou d'une autre, conduisent à l'enseignement. L'image de la femme, son « intuition », sa « nature », tout ce qu'on peut encore raconter de cet ordre conduit à affirmer qu'elle n'est pas faite pour les maths mais pour les langues et les lettres. Il s'agit là en fait d'une organisation sociale par laquelle on ne se préoccupe absolument pas de savoir si les femmes sont bonnes en maths ou pas. Il n'y a pas longtemps qu'on fait entrer les petites filles dans les classes de maths en se disant qu'elles peuvent y réussir aussi bien que les garçons. C'est un atavisme : la femme n'est pas faite pour manier les chiffres. Mais lorsqu'il y aura autant de femmes que d'hommes dans les sections mathématiques on pourra sérieusement se poser la question de savoir si c'est, ou non, l'enseignement qui sélectionne. Pour l'instant les jeux sont faits à l'avance ». Conclusion : 47 % de femmes enseignent les maths tandis que 72 % enseignent l'italien, par exemple... (dans *L'Université syndicaliste* du 22 avril 1975).

Au bout du compte, les travaux des sociologues confirment ce que, peu ou prou, nous savons tous depuis quelque temps : que l'enseignement s'est féminisé en même temps qu'il s'est dévalorisé ; ils nous en donnent les preuves et quelques explications mais ils font plus car ils détruisent quelque idées reçues.

Il est trop tentant de dire que l'enseignement est un « métier féminin ». Pour Evelyne Sullerot « cette dich-

tomie [entre « métiers féminins » et « métiers masculins »], créatrice de ghettos professionnels féminins, a de graves et néfastes conséquences sur le statut des femmes dans le monde du travail. Elle contribue largement à l'infériorité des salaires féminins ». Suzanne Mollo, plus radicale, n'hésite pas à dire que « pour le ministère de l'Economie une femme enseignante est une bonne affaire : elle ne coûte cher nulle part, elle est mal payée par l'Etat et, de plus, fait tourner sa famille sans aide sociale ». Mais si, souvent, on prétend l'enseignement « métier féminin » c'est aussi parce qu'il est censé laisser du temps libre. S'il est vrai que les vacances y sont très importantes, c'est compter sans les heures de présence d'une institutrice, quasiment équivalentes à celles d'une employée de bureau. Comme le fait remarquer Suzanne Mollo : « On a plaqué l'image de l'agrégée qui a douze heures de cours (je ne dis pas que l'agrégée a moins de travail qu'une autre, mais elle jouit de plus de présence à la maison et cela suffit souvent pour régler un certain nombre de problèmes) sur l'ensemble du corps enseignant féminin : l'élite féminine est inculquée implicitement pour la majorité prolétaire de l'enseignement. » Autre idée reçue, et qui fait recette, la fameuse « nature féminine » : « Vous ne me ferez jamais parler de la « nature féminine » des femmes. Si on prend cette idée de Wallon selon laquelle le développement d'un individu, dès sa naissance, est marqué par son patrimoine génétique autant que par son milieu social, qu'il est impossible de faire la part de ce qui revient à l'inné et de ce qui revient à l'acquis parce qu'il y a symbiose entre les deux, tout ce que l'on peut dire sur la « nature féminine » me paraît absolument indémontrable. Il n'y a pas de psychologie féminine : il n'y a qu'une psychosociologie, une psychologie à l'intérieur d'un cadre social. »

Evoquant l'entrée des femmes dans des secteurs d'activités nouveaux pour elles et à des niveaux élevés de responsabilité, Evelyne Sullerot nous avertit que « les « pionnières » ne sont

pas forcément un signe d'avenir. On les a, en Europe, déjà vues souvent apparaître et disparaître ». La masse des enseignantes est telle aujourd'hui qu'on voit mal comment, à moins d'un cataclysme, le processus pourrait s'inverser. En revanche, on peut aisément imaginer que de nouveaux problèmes vont surgir car le présent des femmes n'est pas sans présenter quelques contradictions... Les enseignantes sont des femmes et l'on ne voit pas pourquoi elles échapperaient à la règle générale. « Pendant les années 45-75 » peut-on lire dans *Le fait féminin*, les femmes « ont de plus en plus vivement réclamé, d'une part une aide accrue de la société pour les soulager en partie de leurs tâches éducatives, d'autre part, un partage des soins et des responsabilités avec le père ».

Si c'est vrai — et pourquoi ne pas l'admettre ? —, il faut en tirer les conséquences : une fois encore, l'éducation se révèle comme une tâche primordiale, dont la responsabilité se partage entre hommes et femmes ; l'enseignement, tel qu'il se dispense dans l'institution scolaire, ne fait plus alors figure que de tâche technique qu'il est possible de céder. Et puis, cela dénonce l'une des failles de notre temps, cette rupture constante entre le collectif et l'individuel, l'institution et le privé. Une fois encore, c'est l'histoire du veilleur de nuit et de la femme de ménage : quand les hommes quittent l'école, on les attend à la maison.

Jean-Pierre Vélis

(1) « Le statut social des enseignants » dans le Tome 7 du *Traité des sciences pédagogiques*, sous la direction de Maurice Debesse et Gaston Mialaret (PUF, 1977).

(2) *Le fait féminin*, ouvrage collectif sous la direction de Evelyne Sullerot (Fayard, 1978).

(3) *L'univers des instituteurs* (Editions de Minuit, 1964).

(4) *Les professeurs du second degré* (Armand Colin, 1967).

(5) « La représentation de la condition du maître dans la société », de S. Mollo, J. Guyard, L. Leclerc-Rodriguez, in *Enfance* n° 2-3, avril-septembre 1966.

des femmes parmi les autres

Les enseignantes posent-elles des problèmes spécifiques au ministère de la Condition féminine ? D'autre part, ne pourraient-elles, de par leur tâche éducative, jouer un rôle privilégié dans l'évolution des mentalités ? C'est ce que nous avons demandé à Monique Pelletier, ministre de la Condition féminine.

Si elle a exprimé son souci de considérer les enseignantes, non pas comme une catégorie « à part » mais dans le cadre de la politique globale qu'elle mène pour défendre toutes celles qui exercent une activité professionnelle,

Monique Pelletier a aussi annoncé diverses mesures et, en particulier, la création d'un groupe de travail avec certains éditeurs pour modifier l'image de la femme dans les manuels scolaires.

- **Les enseignantes — qui sont majoritaires dans leur profession — posent-elles des problèmes particuliers au ministère de la Condition féminine ?**

Les enseignantes ne représentent pas une catégorie spécifique dans la mesure où le milieu enseignant est d'abord un milieu mixte dans lequel les choses se passent plutôt mieux pour les femmes que dans d'autres secteurs de la vie professionnelle. Pourtant, les enseignantes rencontrent des difficultés, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte au cours d'entretiens avec les représentants d'organisations syndicales. Parmi les problèmes les plus fréquemment évoqués par les enseignantes, figurent l'auxiliarat, la mobilité (éloignement de leur conjoint), l'attitude des responsables de certains établissements d'enseignement, et l'image de

la femme dans les manuels scolaires.

- **Quelles mesures envisagez-vous pour remédier à ces difficultés ?**

J'ai pris deux initiatives.

La première concerne la discrimination dont sont victimes les institutrices mariées, avec ou sans enfant, en matière d'indemnité de logement versée par les communes lorsque celles-ci ne peuvent offrir un logement de fonction. Celle-ci est inférieure de 25 % à celle dont bénéficient les instituteurs et les institutrices célibataires, veuves ou divorcées. Cette distinction, qui trouvait sa justification dans la notion de « chef de famille » (décret du 24 mars 1922), n'a plus de raison d'être, la notion de chef de famille étant révoquée depuis la promulgation de la loi du 4 juin 1970 relative à l'autorité



parentale (1). En outre, en vertu de l'article 7 du statut général des fonctionnaires, aucune distinction ne doit être faite entre les hommes et les femmes (2). Cette inégalité va donc prendre fin.

La seconde a trait à l'image de la femme dans les manuels scolaires. Il s'agit d'un appel aux éditeurs à constituer un groupe de travail afin de parvenir à une sorte de « charte » ou de « code des bonnes manières » par lequel ils s'engageraient à être fidèles à la réalité car les livres scolaires ne doivent être ni en retard ni en avance sur notre époque, mais refléter le réel. Il ne s'agit pas de présenter toutes les femmes comme des conducteurs d'autobus ou des pilotes de ligne, mais de sortir de la nature féminine vulnérable et sans défense, incapable d'établir un projet, ainsi qu'elle est présentée actuellement dans les livres scolaires.

Ces initiatives s'intègrent dans la politique globale que je mène pour défendre toutes celles qui exercent une activité professionnelle.

● **Ne pensez-vous pas qu'il y a trop d'enseignantes, que c'est une profession trop féminisée et qu'il serait nécessaire d'inciter les femmes à s'orienter vers des métiers plus techniques ?**

On ne peut nier que l'aménagement du temps de travail et le découpage de l'année entrent pour beaucoup dans le choix par de nombreuses femmes des carrières de l'enseignement. Pourtant, il me semble que l'enseignante a, d'une certaine manière, anticipé sur l'avenir en préférant un meilleur aménagement du temps de travail à d'autres avantages comme un salaire plus élevé. Or je pense que ce choix correspond à une aspiration assez profonde, à une demande générale des hommes et des femmes d'aujourd'hui. Cela ne veut pas dire que les femmes ne doivent pas s'orienter vers d'autres professions.

D'autre part, il y a peu de femmes dans l'enseignement supérieur alors qu'elles sont très nombreuses dans l'enseignement primaire et préélémentaire. Il est légitime qu'elles aspirent à une promotion et il est de l'intérêt de tous que la profession soit mixte à tous les niveaux, car une profession qui se féminise a tendance à se dévaloriser peut-être parce que les femmes constituent un groupe de pression moins fort ou que les organisations syndicales les défendent insuffisamment, la vieille notion du « salaire d'appoint » restant vivace et difficile à déraciner.

Il faut donc tenter de rétablir l'équilibre à la fois par l'accès d'un plus grand nombre de femmes à l'enseignement supérieur et en encourageant davantage d'hommes à s'orienter vers le métier d'instituteur, ce qui ne manquera pas d'arriver lorsque les négociations en cours sur la revalorisation de cette profession seront terminées.

C'est aussi à cela que visent les mesures arrêtées au Conseil des ministres du 31 janvier dernier en vue d'accroître la participation des femmes à la vie politique, économique et sociale. Il est recommandé aux ministres de privilégier, « à compétence égale et pendant un certain temps », l'accès des femmes à des niveaux de responsabilité dans l'administration. Le ministre de l'Éducation doit notamment s'employer à donner aux femmes des postes de recteur et de chef d'établissement. Ces mesures devraient permettre à long terme la promotion des femmes, car je mise sur la solidarité de celles-ci. C'est aux femmes de se montrer responsables et ambitieuses. Je peux leur donner des moyens ; il faut qu'elles en usent.

● **Pensez-vous que les enseignants puissent jouer un rôle privilégié dans l'évolution des mentalités ?**

Ils peuvent jouer un rôle très important. Les enseignants me paraissent être ceux qui sont le plus en avance pour le partage des rôles dans leurs familles. C'est parmi les professeurs que l'on voit le plus d'hommes prendre un congé parental. Ils peuvent jouer un rôle privilégié dans l'évolution des mentalités des élèves en tant qu'interlocuteurs

des jeunes. Je ne suis pas sûre qu'ils mesurent à quel point les enfants ont besoin d'échanges avec eux dans une société où il devient de plus en plus difficile de communiquer. C'est une attente qui va, à mon avis, bien au-delà de l'enseignement. Il y a trop souvent entre enseignants et élèves, comme entre enseignants et familles, un manque d'échanges simples, car tous n'ont pas encore trouvé le mode d'emploi de leurs relations ; ainsi, dans les « comités de parents », chacun est resté sur la défensive, les parents se montrant maladroits et excessifs et les enseignants ayant mal pris cette intrusion des parents dans l'école.

Or, « apprendre à être » aux jeunes est l'une des missions de l'enseignant dont la formation à la relation est actuellement insuffisante. Car l'enfant qui voit son professeur tous les jours doit pouvoir trouver en lui son interlocuteur naturel, celui auquel il peut, s'il le désire, faire part de ses problèmes. Je l'ai constaté lorsque je me suis occupée des problèmes de drogue : un enseignant qui est quotidiennement avec ses élèves peut avoir de grandes possibilités de répondre au besoin d'échange des enfants. Une telle disponibilité n'est certes pas toujours facile pour les enseignants en raison de la vie difficile, des horaires contraignants, mais je ne crois pas qu'ils souhaitent se limiter à leur seul enseignement.

**Propos recueillis par
Michaëla Bobasch**

(1) Loi n° 70-459 ; article 213 du code civil.

(2) Loi n° 75-599 du 10 juillet 1975, modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires.

Avec 75,1 %
d'enseignantes
dans le premier degré
et 61,1 %
dans les collèges,
on pourrait penser
que la féminisation
du corps enseignant,
qui s'est installée
au fil des années
à fort recrutement,
pose quelques problèmes
au ministère
de l'Education.
Que ce soit sur le plan
de la gestion
ou sur celui
de l'action éducative,
on reconnaît bien
qu'ici ou là
cet état de fait suscite
quelques difficultés,
mais il est clair que,
dans l'ensemble,
on entend ne pas en faire
un problème,
ne pas y voir un problème,
et il faut constater
la belle harmonie
des points de vue
de tous les responsables
— des hommes, bien sûr...

un ministère au masculin

RAPPELONS tout d'abord quelques chiffres, les derniers en ce qui concerne l'enseignement du premier degré, établis par le Service des études informatiques et statistiques du ministère de l'Education.

Les 450 instituteurs d'écoles maternelles recensés en 1977-1978 ont fait chuter les 100 % de féminisation de l'enseignement préélémentaire de ces dernières années à 99,3 % ! Le mouvement est amorcé et ce dérisoire pourcentage des hommes ne doit pas nous faire oublier qu'ils étaient seulement 13 en 1971-1972, 145 en 1975-1976 et 236 en 1976-1977. Les 450 dénombrés l'an dernier font donc apparaître un accroissement de plus de 90 % d'hommes d'une année sur l'autre. Il faut encore noter que ce chiffre de féminisation élevé entraîne forcément très peu de disparité entre les départements ; toutefois, vingt d'entre eux n'ont aucun homme enseignant en maternelle.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne l'enseignement élémentaire dont le taux moyen de féminisation pour l'ensemble du territoire est de 67,3 %, mais avec des disparités considérables. Le SEIS donne, pour exemple de fourchette, les 51,8 % du Pas-de-Calais et les 80,9 % du Val-de-Marne, la féminisation restant plus forte généralement dans les départements urbanisés, sans toutefois que ce soit une corrélation systématique. Des disparités plus importantes apparaissent également dans l'enseignement spécial dont le taux moyen s'élève à 62,6 %, mais où l'on relève, par exemple, 33,9 % dans la Lozère et 83,4 % à Paris. Sans parler de baisse très sensible pour ces deux derniers secteurs, la stabilisation des moyennes nationales marque une légère flexion : en 1971-1972, la féminisation de l'enseignement élémentaire se chiffrait à 68 % et celle de l'enseignement spécial à 65,3 % ; en

1974-1975 ces chiffres passaient respectivement à 67,3 % et 63,4 % ; aujourd'hui le premier est resté le même et le second est tombé à 62,6 %.

En ce qui concerne la féminisation des enseignants du second degré, les derniers chiffres, publiés en mai 1978, donnaient pour moyenne 61,1 % dans les collèges, 50,70 % dans les lycées et 41,26 % dans les LEP où, on le sait, certaines disciplines, sans qu'elles soient une exclusivité masculine, sont peu, voire pas du tout, enseignées par les femmes.

Cette première brassée de chiffres appelle encore deux observations qui ont leur importance. La première, conséquence du fort recrutement durant la dernière décennie, est la jeunesse du corps enseignant. En effet, un tiers des instituteurs ont moins de trente ans et plus de deux tiers se situent en-dessous de la barre des quarante ans, dont 66,1 % des hommes et 71,1 % des femmes, ce qui signifie que le taux de féminisation ne variera guère dans les années à venir, à plus forte raison si l'on tient compte du très faible recrutement envisagé pour le court terme. La seconde observation réside dans le fait que ce corps enseignant très fortement féminisé reste, pour ce qui est des responsabilités et des décisions, une affaire d'hommes. On peut dire qu'il est à l'image de la Fonction publique, mais cet aspect peut apparaître surprenant, alors qu'apparemment les carrières de l'enseignement ne sont pas discriminatoires tout au moins au départ. Si l'on peut incriminer le manque de formation d'une grande partie des enseignants recrutés en masse il y a quelques années, manque de formation qui handicape par la suite vraisemblablement plus les femmes que les hommes pour gravir les échelons d'une hiérarchie établie

à coups de diplômes, les vieilles idées reçues selon lesquelles c'est plutôt l'homme « qui fait carrière » et du « salaire d'appoint » pour la femme, n'y sont probablement pas étrangères.

Faut-il voir le « pas de problème ! » généralement proféré au ministère de l'Education à propos de la féminisation, comme une manière d'escamoter le phénomène en ne lui accordant pas plus d'importance qu'il n'en mérite, les chiffres montrant que l'on est rendu au haut de la courbe et que, somme toute, ce seuil de féminisation est supportable ? Ou bien est-ce plus simplement que, l'habitude étant prise, notamment pour la gestion des personnels, on ne voit pas pourquoi on en « ferait un problème » ? Cette seconde hypothèse expliquerait plus facilement l'attitude de l'appareil ministériel. Pour tous les responsables gestionnaires, la féminisation pose un seul problème, celui du congé-maternité. Mais si Jeanne Fortunel, inspectrice générale et doyen du groupe « Vie scolaire », rappelle que le temps n'est pas si loin où il semblait que le congé-maternité était soudainement révélé aux enseignants par ailleurs souvent pères de famille, il est désormais entré dans les mœurs de la maison Education et, le rythme étant pris, ne soulève aucune difficulté majeure. C'est maintenant beaucoup plus le travail à mi-temps et à temps partiel qui devient préoccupation d'organisation. René Couanau, directeur des Ecoles, se déclare prêt à favoriser le mi-temps pour les enseignants à l'école élémentaire. Même l'argument pédagogique du « même maître pour la même classe » qui a empêché, jusque-là, que l'on encourage cette formule, ne lui paraît pas

un obstacle. La capacité de remplacement posera sans doute quelques problèmes en milieu rural, estime-t-il, mais, avec la baisse des effectifs, une telle situation pourrait être résolue dans les quatre ou cinq ans à venir. Il entend même préconiser l'alignement des instituteurs sur les autres catégories d'enseignants qui ont une réglementation plus souple pour l'octroi du travail à mi-temps.

Au niveau du second degré, le problème se pose différemment, et Marc Rancurel, directeur des Collèges, tout comme Pierre Vandevoorde, directeur des Personnels enseignants de lycées, pensent que le travail à temps partiel s'adapte mieux aux établissements secondaires, certaines fonctions de responsabilité interdisant pratiquement toute rotation à mi-temps. C'est évidemment parce qu'il est féminisé que le corps enseignant appelle plus spontanément la notion de travail à mi-temps, mais n'y a-t-il pas un risque de ramener en même temps cette autre notion de « salaire d'appoint » attachée à la femme enseignante, que tous les responsables contestent plus ou moins, puisqu'elle est dévalorisante ? On sait qu'une grande partie des femmes sont attirées par l'enseignement pour l'organisation du temps qu'il permet, même si, comme le souligne Pierre Vandevoorde, l'année scolaire « fige » d'une certaine manière cet emploi du temps.

Bien qu'ils ne soient pas des enseignants, l'exemple des personnels administratifs peut apporter quelque lumière. Georges Amestoy, directeur de ces personnels, qui reconnaît qu'une administration féminisée est plus compliquée à gérer — toujours le congé maternité — mais qui n'y voit pas un problème, constate que seulement 2 à 3 % de ses personnels profitent du travail à mi-temps, alors qu'il estime qu'en ce domaine l'Edu-

cation est peut-être le ministère le plus libéral, lui-même se déclarant partisan d'un mi-temps sans condition. Mais Georges Amestoy explique aussi ces chiffres de la façon la plus logique qui soit : les personnels du haut de l'échelle ont des motivations professionnelles et ceux du bas ont des salaires trop faibles pour envisager de les amputer de moitié.

On ne peut laisser le domaine gestion sans évoquer le problème du couple, lié pour une bonne part à la féminisation, parce que l'idée de l'homme faisant lui seul carrière dans le couple est encore, qu'on le veuille ou non, solidement ancrée. Sur les quelque cent mille enseignants de lycée dont Pierre Vandevoorde a la responsabilité, plus de vingt-cinq mille demandes de mutations sont enregistrées chaque année. La première difficulté à laquelle se heurte la gestion nationale de ce corps tient au fait que les bassins de recrutement des enseignants ne sont pas ceux où il y a le plus d'élèves. La deuxième difficulté provient du nombre de cas de figure présentés dans les demandes d'affectations : couples d'enseignants n'ayant pas le même niveau ou la même spécialité, couple enseignant - non-enseignant mais fonctionnaire de l'Education, couple enseignant - autre fonctionnaire, couple enseignant - non-enseignant, etc., autant de problèmes que compliquent les six vœux de région permis, la rigidité de l'année scolaire sur laquelle les autres administrations ou le privé n'ont aucune raison de s'aligner, et enfin la jeunesse du corps enseignant et l'arrêt du recrutement qui ne laisse plus pour possibilité de mobilité que la frange des départs à la retraite, sans oublier le désir de vivre au pays de plus en plus affirmé.

Pierre Vandevoorde estime que, cette année, le volant mobile sera

déclenché par un millier de postes seulement. On comprend que dorénavant le service des mutations, étant donné tous ces paramètres, opère sur ordinateur. Devant la difficulté à obtenir l'affectation désirée, nombre de couples tentent de rejoindre la région convoitée par « sauts de puce » ou encore tentent leur chance individuellement, quittes à être séparés plusieurs années avant de se retrouver dans la région choisie. C'est certainement l'aspect le plus inquiétant puisqu'il est permis d'avoir quelques doutes sur la plénitude des moyens psychologiques, affectifs, de jeunes couples séparés. Pierre Vandevorde fait encore état de la formule proposée l'an dernier qui consistait à rapprocher des couples sans tenir compte de la région. Cette proposition a eu très peu de succès, le choix géographique l'emportant sur la volonté d'être ensemble.

Sur le plan pédagogique, quelle est la portée de cette féminisation ? Le seuil important atteint dans le primaire oblige-t-il au terme de « maternage » ? Marc Rancurel ne le pense pas : « *La femme ne materne pas ses élèves* » dit-il en posant la question : « *Qu'apporte la femme de différent par rapport à l'homme dans la relation instruction-éducation ?* ». René Couanau, pour sa part, pense que rien ne différencie une femme d'un homme s'ils sont bons pédagogues, et il estime qu'il serait difficile d'aller plus loin dans la féminisation au risque de créer une école artificielle par rapport à la société. Le directeur des Collèges constate qu'il y a parfois problème d'autorité pour les femmes dans certaines classes difficiles — ce qui ne veut pas dire que les hommes y sont plus à l'aise — et surtout qu'il ne s'agit pas des classes d'enseignement spécial, mais de celles « où l'on tente d'adapter les enfants au système alors que ce devrait être l'inverse ». Bien qu'il reconnaisse n'avoir aucun pouvoir sur les éditeurs en ce qui concerne

les manuels, Marc Rancurel estime que les programmes dans leur conception et leur contenu ne sont pas sexistes. L'introduction de l'éducation manuelle et technique dans le premier cycle indistinctement pour filles et garçons est destinée à faire évoluer les mentalités. « *Il faudra du temps* », conclut-il.

En ce qui concerne les instituteurs, René Couanau caresse le projet de donner à tous les élèves-maitres une formation à l'enseignement préscolaire qui leur permettra par la suite d'approfondir cette approche en option de formation s'ils le désirent. Tous deux sont en tout cas d'accord pour dire que ce n'est pas une amélioration des traitements qui suffira à attirer à nouveau les hommes vers l'enseignement et à renverser la vapeur en ce qui concerne la féminisation. Pierre Vandevorde rejoint René Couanau pour penser que le nouveau rôle assigné à l'enseignant dans notre société sera beaucoup plus à même d'attirer les hommes vers cette carrière.

A quelque niveau de l'enseignement que l'on se situe, le sommet de la pyramide féminine s'amenuise à mesure que l'on gravit les échelons de la hiérarchie. Les chiffres que donne Georges Amestoy pour les personnels administratifs — 84 % de femmes pour les secrétaires d'administration et d'intendance, 55 % pour les attachés à ces mêmes secteurs, 31 % pour les intendants, puis 20 % seulement pour les secrétaires généraux d'académie et conseillers administratifs — ne sont pas loin de refléter la pyramide du corps enseignant. Jeanne Fortunel rappelle à juste titre qu'on ne dénombre que trois femmes inspectrices d'académie, aucune femme recteur, et que, sur quelque cent soixante-douze inspecteurs généraux, il n'y a guère que dix-huit femmes ! Et de constater, non sans raison, que si les examens dans la fonction enseignante ne sont pas discriminatoires, les chances de carrière sont très différentes entre hom-

mes et femmes. « *On dit : les femmes ont tous les droits*, dit encore Jeanne Fortunel, *ce n'est pas vrai, il faut qu'on leur propose quelque chose et qu'elles aient le droit de dire non !* » Elle reconnaît qu'il y a des raisons, des barrières qui tiennent aux femmes elles-mêmes, parfois même une auto-censure devant l'examen ou la fonction d'autorité, notamment en ce qui concerne les candidates à l'inspection. Sans oublier d'évoquer le « *style presque masculin des femmes* » en postes de responsabilité. A ses yeux, ce handicap des femmes tient aussi à la tradition française qui veut que ce soit les femmes qui assument les enfants, les hommes refusant d'être des éducateurs. « *Décider les hommes à regarder grandir leurs enfants, instaurer une mixité équilibrée partout et inciter chaque femme à accepter sa petite bataille* » sont en substance les trois commandements que l'inspectrice générale préconise pour un meilleur enseignement.

« Pas de problème » ? ce n'est donc pas aussi simple à formuler. Pour éviter que la féminisation gagne encore, on le sait, le Conseil d'Etat et le CSEN se sont prononcés pour le maintien des concours séparés en ce qui concerne le premier degré. Mais il faut noter que, pour les personnels de lycée, l'unification des concours, qui faisait partie des « cent mesures pour les femmes » de Françoise Giroud, a ramené à ce niveau un équilibre entre les deux sexes. Peut-être convient-il de laisser le mot de la fin au Docteur Laurence Fradkine, conseillère médicale du ministère, qui ne voit guère plus de problèmes chez les enseignantes que chez les enseignants, si ce n'est peut-être celui parfois de l'isolement plus difficile à supporter chez elles que chez eux, et qui demande s'il ne s'agirait pas aussi de penser à la femme hors de son travail. Laurence Fradkine qui dit encore : « *Féminisation est toujours péjoratif* »...

Maurice Guillot



Depuis des années, elles s'agitent avec inquiétude
devant les miroirs déformants des manuels scolaires.
Depuis des années aussi, il n'est pas tout à fait admis qu'elles puissent être
des professeurs à part entière dans l'enseignement technique.
Mais il y a encore, comme pour toute autre travailleuse,
leur vie familiale, leur vie militante.
Qu'elles aient fait le choix du sommet ou de la base,
il y a toujours ce hiatus intangible entre ce que l'on demande à un homme
et ce que l'on demande à une femme « exceptionnelle ».

la femme

dans l'école

la vie partagée



L'ENSEIGNEMENT est-il un métier qui convient particulièrement aux femmes ? On aime à le dire en avançant plusieurs raisons. La première qui vient à l'esprit s'appuie sur le sentiment maternel : la femme, plus que l'homme, est faite pour s'occuper d'enfants. C'est ainsi, par exemple, que l'école maternelle lui était obligatoirement réservée. C'est seulement depuis quelques années que des essais timides ont permis aux hommes d'y exercer. A l'origine, dans la concurrence très vive entre l'école laïque et l'école confessionnelle, il paraissait impensable qu'un homme pût être autorisé à s'occuper de petits enfants, à un âge où ils ont besoin d'aide pour tous les actes de leur vie. Rien de plus naturel qu'une femme déboutonne ou retrousse, nettoie et cajole un petit dans l'embarras ou le chagrin ; aucune suspicion ne risquait d'effleurer l'opinion publique. Par contre l'homme était susceptible de mal résister à des tentations coupables. La femme, par principe, est ressentie comme une mère en puissance ; l'homme, même authentique père de famille, restait avant tout le mâle maladroit et faillible à qui la famille elle-même ne confiait pas l'élevage quotidien des petits. On oublie trop souvent qu'à l'origine du déséquilibre en faveur du nombre de femmes dans l'enseignement il y a cette volonté collective, traduite par le législateur, d'écarter l'homme-enseignant des écoles maternelles et des écoles de filles, alors que la présence des femmes auprès d'élèves garçons, surtout dans l'enseignement primaire, était tout à fait naturelle. Aujourd'hui, avec le changement des mentalités, nul ne songe à brandir cet interdit. Les écoles sont mixtes et l'enseignement préélémentaire déplore la rareté des instituteurs dans une période de la vie du petit enfant où l'image du père est aussi utile que celle de la mère. L'expérience fort enrichissante des colonies de vacances maternelles, plus audacieuses à cet égard que l'enseignement, a révélé que de nombreux hommes réussissent fort bien avec

des enfants de deux à six ans, possèdent les qualités affectives et pratiques que ces âges requièrent, et qu'ils sont très utiles à l'équilibre de l'équipe d'éducateurs. Ils sont d'ailleurs recherchés et reviennent fréquemment durant de nombreuses années encadrer de tels centres de vacances.

La seconde raison, liée à la première, se fonde sur les rythmes scolaires. Pour une mère de famille, il est important que ses loisirs coïncident avec ceux de ses propres enfants. L'enseignement est la meilleure occupation : les mêmes horaires, les mêmes congés, les mêmes vacances. Plus besoin de confier à quelqu'un d'autre le soin de garder la progéniture ; la femme passe tout naturellement de son rôle professionnel à son rôle maternel en même temps que l'écopier redevient l'enfant. Du moins le croit-on ; nous verrons plus loin les limites de cet avantage temporel évident.

La troisième raison tient à la qualification professionnelle de l'enseignante, à double effet. L'art pédagogique, nourri et épanoui par la formation professionnelle, n'est pas seulement efficace en classe. Il trouve un second champ d'application en famille. Dans l'opinion courante, une maman-enseignante est quelqu'un de particulièrement compétent pour élever ses propres enfants. Elle est mieux armée pour les comprendre, les aider à « faire leurs devoirs » et les orienter. Autrefois, elle jouait d'ailleurs fréquemment le double rôle dans les petites écoles : maman durant les heures intimes et « Madame » pendant le temps scolaire où « le fils » ou « la fille de l'institutrice » redevenait un élève parmi d'autres, astreint aux mêmes règles, parfois plus rigoureuses pour lui que pour ses camarades. Impartialité oblige.

Enfin, autre raison moins souvent exprimée mais tout aussi forte : l'enseignement était et reste un débouché privilégié dans des disciplines pour lesquelles les autres professions sont relativement peu accueillantes aux femmes. La tradi-

tion de l'enseignement public ignore la discrimination liée au sexe. Hommes et femmes ont les mêmes conditions de travail, les mêmes déroulements de carrière, les mêmes possibilités d'évolution et bénéficient de la même considération. Quand il s'agit de s'orienter l'hésitation est permise. Le choix de l'enseignement est aussi la recherche de l'épanouissement personnel dans une compétition qui ne soit pas biaisée dès le départ.

Quels sont donc les résultats d'une

population générale		instituteurs	institutrices
mariés	74,4 %	71,2 %	77,7 %
célibataires	21,4 %	26,1 %	16,6 %
veufs	1,6 %	0,6 %	2,8 %
divorcés	2,4 %	2 %	2,8 %

Par contre, si l'on met en regard de ces chiffres ceux qui se rapportent aux instituteurs malades en poste de réadaptation, c'est-à-dire

population générale		instituteurs	institutrices
mariés	62,9 %	68,3 %	60,3 %
célibataires	25,3 %	25,2 %	25,4 %
veufs	3,3 %	0,9 %	4,6 %
divorcés	8,4 %	5,9 %	9,5 %

Un premier phénomène très net apparaît : la longue maladie, dont il faut rappeler que pour cet échantillon en réadaptation seulement un quart souffre de maladies somatiques, frappe 37 % d'isolés dont 39,5 % chez les femmes, alors qu'ils ne sont respectivement que 25,5 % et 22,2 % dans la population générale enseignante.

Apparaît ici, brutalement, l'un des aspects négatifs de la profession, souvent mentionné par ceux qui l'exercent mais rarement pris en compte par ceux qui aspirent à y entrer : l'isolement. L'enseignant mène une vie professionnelle solitaire, dans le colloque singulier qui

telle situation ? Les quelques chiffres que je citerai ici proviennent d'une recherche effectuée en 1973-1974 par la cellule expérimentale de réorientation des personnels sur l'ensemble des enseignants du ministère de l'Education.

Une indication intéressante est fournie par l'état-civil des enseignants. Pour les instituteurs comparés à la distribution générale de la population française entre vingt et cinquante-cinq ans, on trouve :

pour leur majorité ceux qui n'ont pas résisté aux contraintes de l'enseignement, on enregistre les proportions suivantes :

l'oppose à ses élèves comme dans l'élaboration et les résultats de sa pédagogie. Il est inutile d'insister sur ce caractère bien connu d'une profession qui distord la personnalité. S'y trouvent opposées l'abondance, la permanence inéluctable des contacts avec les élèves (avec lesquels les rapports ne peuvent être d'égalité) et l'absence ou l'insuffisance d'échanges et de soutien avec les collègues, plus sensible encore dans le second degré que dans l'enseignement élémentaire.

Un autre phénomène est intéressant à constater chez les enseignants du second degré.

• En 1972, la population française de

la femme dans l'école

20 à 64 ans comprenait 50,2 % d'hommes et 49,8 % de femmes ;

• La population des enseignants du second degré comprenait 44,7 % d'hommes et 55,3 % de femmes ;

• Par discipline, la proportion de femmes était la suivante :

travaux manuels éducatifs ..	80,3 %
sciences appliquées	78,3 %
musique	74,5 %
italien	73,1 %
sciences naturelles	66,7 %
lettres	64,4 %
allemand	59,1 %
anglais	53 %
histoire - géographie	52,6 %
sciences physiques	47,9 %
sciences économiques et sociales	42,8 %
philosophie	42,5 %

Une analyse plus fine dont nous ne pouvons donner le détail ici montre que, dans le second degré, l'isolement, plus important que dans l'ensemble de la population, est dû surtout au célibat, le divorce et le veuvage étant par contre inférieurs à la moyenne générale. Phénomène curieux et nettement marqué : les divorces frappent deux fois plus les disciplines littéraires et artistiques que les disciplines scientifiques.

Dans la population française, le célibat et la jeunesse coïncident. Or dans l'enseignement ce ne sont pas les disciplines à corps enseignant jeune qui ont la plus forte proportion

de célibataires.

Enfin, si l'on examine sur une année la répartition des congés de longue durée, on y trouve :

378 professeurs mariés, dont	155 hommes	233 femmes
200 professeurs célibataires, dont	56 hommes	144 femmes
22 professeurs divorcés, dont	5 hommes	17 femmes
15 professeurs veufs, dont	1 homme	14 femmes

Si l'on confronte ces quelques constatations, qui justifieraient une nouvelle étude plus poussée et plus fine, aux raisons premières, que de désillusions, en particulier pour les femmes ! Car, dans cette voie et si elles ne sont pas suffisamment solides, elles risquent de perdre sur deux tableaux.

A supposer qu'elles deviennent mères de famille elles s'aperçoivent vite qu'à côté des avantages évidents liés à l'exercice pratique de la profession il existe des contraintes plus subtiles, difficiles à assumer. La plus importante est celle qui tient à la présence constante d'enfants. On quitte les siens pour ceux des autres, et vice versa. Cette symbiose permanente s'accompagne d'un balancement d'attitudes fort pénible

à vivre. Les élèves réclament dans la journée toute la patience, toute la disponibilité de compréhension et d'attention, sans aucune possibilité de s'y soustraire. C'est souvent alors la vie familiale qui fait les frais de l'opération, les propres enfants subissant le trop plein d'énerverment ou l'épuisement des ressources en calme et en compréhension. Il en résulte pour la femme une culpabilité latente, des à-coups éducatifs faisant alterner la trop grande possession affectueuse et le rejet agacé. Les enfants d'enseignants connaissent l'ambiance tendue de certains soirs où la gifle est dans l'air, celle qui a été retenue toute la journée, qui ne vous est pas destinée mais que l'on est seul, en définitive, à pouvoir recevoir. Bien sûr de nombreuses familles enseignantes s'accommodent de ce malmenage compensé par d'autres avantages, matériels et affectifs eux aussi. Mais un nombre non négligeable de femmes, de ménages et d'enfants n'y résistent pas et c'est alors le métier, comme la famille, qui en souffre. Car il est aussi difficile d'être bon enseignant en trainant derrière soi un échec familial que l'inverse. Parmi les malades, combien de femmes déchirées ainsi entre deux devoirs, ayant l'amertume de n'avoir pu accomplir aucun des deux comme elles l'espéraient et de n'avoir pu concilier le rôle de mère et celui d'éducatrice professionnelle.

Car les deux rôles ne peuvent être confondus. Aussi illusoire et périlleuse est l'attitude qui consiste à prendre les enfants des autres pour les siens. Parmi les célibataires résignées ou consentantes la tentation est grande « d'épouser » le métier et de faire de sa classe une famille sans père. Il est alors des drames terribles et touchants de femmes qui investissent le meilleur d'elles-mêmes, année par année, sur des êtres de passage et qui ne leur laisseront que le souvenir d'un placement affectif à fonds perdus. Certaines finissent par s'en satisfaire. D'autres, qui ont choisi l'enseignement par peur de quitter le statut

Important Editeur Parisien

recherche pour création et lancement de nouvelles collections

manuscrits inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Nos contrats d'édition sont régis par l'article 49 de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire



Adresser manuscrits et C.V. à la pensée Universelle
3 bis Quai aux Fleurs
75004 Paris
Tél. 325.85.44.

scolaire de l'enfance et d'assumer pleinement leur vie adulte, se réjouissent d'avoir, à peu de risques, le bénéfice des enfants des autres et l'humble partage de la maternité. Mais nombreuses aussi sont celles qui s'aperçoivent qu'elles ont sacrifié leur vie à un rêve, soit qu'elles échouent à se faire accepter par leurs élèves, soit qu'ayant réussi elles se rendent compte que leur vie personnelle s'est éparpillée dans des actions fugitives, d'autant plus éprouvantes que chaque être auquel on s'attache est d'avance un être que l'on perdra. S'il faut ajouter à cela que l'on travaille seul, sans le soutien d'une équipe de collègues dont on ignore souvent qu'ils ont les mêmes soucis, les mêmes angoisses et les mêmes joies, sans que les parents comprennent toujours la valeur du don qu'on accorde à leur enfant, cet enfant que quoi qu'on fasse ils finiront toujours par reprendre, on comprend qu'un jour certaines femmes s'interrogent sur le sens de leur vie et ne puissent plus pénétrer dans une classe.

Et pourtant il y a de nombreuses enseignantes qui trouvent dans leur métier un équilibre et un épanouissement, qui concilient sans peine leur vie professionnelle et leur vie familiale. D'autres pour qui l'indépendance n'est pas synonyme de solitude et qui savent, à côté ou en prolongement du métier, se ménager une existence riche et des amitiés nombreuses. Mais l'enseignement n'est pas une facilité qui offrirait aux femmes, comme une grâce, l'harmonie de la vie. Même si elles sont moins apparentes que les commodités et les avantages, les tensions n'en sont pas moins vives. Il faut le faire savoir afin de combattre une vision rassurante et idéalisée de cette profession qui tente trop de jeunes filles et tant de parents. Le meilleur des métiers pour celui qui peut le faire aisément devient vite, pour la femme indécise ou fragile, la pire des déchirures et le miroir sombre des regrets.

Robert Mandra

la femme

L'homme au travail, la femme à la maison.

On trouve ce cliché dans pratiquement tous les manuels scolaires utilisés à l'école primaire actuellement.

Trois études, réalisées par l'INRP, l'UFF

et la délégation de l'Île-de-France à la Condition féminine, en témoignent. Trois études, c'est peut-être trop.

Cela représente un gaspillage d'énergies, surtout lorsqu'elles se bornent à constater les faits sans en rechercher les causes.

Certes, il faut sensibiliser à ce problème

les auteurs et éditeurs de livres scolaires

et remplacer les vieux manuels par de plus récents, mais encore faut-il en avoir les moyens.

Toutefois, ces travaux ont le mérite de dénoncer

une situation aberrante et de formuler

quelques propositions dignes d'intérêt.

entre les lignes

« MAMAN tricote, papa écrit, les enfants jouent » ; « Pendant que maman coud, papa lit » ; voilà donc chacun à sa place, et pour longtemps semble-t-il... Ces images du passé sont extraites de deux manuels (1) utilisés actuellement dans les écoles primaires. Les femmes y sont avant tout des mères et des femmes au foyer. Lorsqu'elles travaillent, elles sont institutrices, infirmières ou bien... fermières.

Dévouée à sa famille, la mère se cantonne aux tâches ménagères, préparant les repas, faisant la vaisselle et la lessive, s'occupant des enfants, et n'a guère d'activités intellectuelles ou de loisirs personnels. Quant aux petites filles, elles sont les fidèles répliques de leurs mères qu'elles aident d'ailleurs souvent. Telle est l'image de la femme dans les manuels scolaires, ainsi qu'elle apparaît dans trois études réalisées récemment sur ce thème par l'INRP (Institut national de recherche pédagogique) en 1975, l'UFF (Union des femmes françaises)

et la délégation régionale d'Île-de-France à la Condition féminine en 1978. Bien qu'utilisant des méthodes d'investigation différentes (étude de « données objectives » comme le nombre de femmes citées dans les manuels et les activités qu'elles y exercent, et de « données insidieuses » relevées à travers la manière de traiter les thèmes du mariage, de l'éducation, de l'emploi et des loisirs pour les chercheurs de l'INRP ; étude de l'image du garçon et de la fille dans les livres scolaires pour l'UFF ; examen du contenu des manuels et de quelques ouvrages de littérature enfantine au moyen d'une grille d'analyse selon cinq critères : « diversité des tâches, responsabilité, échelles relationnelles, qualificatifs et attitudes attribués aux hommes et aux femmes, et aspect physique dans la mesure où il reflète la personne décrite » pour la délégation régionale à la Condition féminine), ces études, qui portent souvent sur les mêmes ouvrages,

la femme dans l'école

parviennent à des constatations identiques.

Plus fréquemment citées que les hommes dans les manuels — on compte 38 % de femmes et 1 % d'hommes dans **Daniel et Valérie** (Nathan); 17 % de femmes et 3 % d'hommes dans **Rémi et Colette** (Magnard); 33 % de femmes et 25 % d'hommes dans **Lisons de belles histoires** (Magnard) —, les femmes y exercent pourtant des activités moins diversifiées. D'abord « femme au foyer », la femme des manuels scolaires apparaît comme la mère nourricière chargée de dispenser l'éducation de base. « *La maman africaine, comme la maman de partout, prépare et fait cuire les repas, caresse ses enfants et leur apprend la politesse et la propreté* », lit-on dans **Daniel et Valérie**. « *Généralement, la mère conduit l'éducation des enfants avec adresse mais elle n'enseigne que des pratiques ou des techniques* », commente l'enquête de l'INRP. Parmi les activités recensées par l'équipe de la délégation régionale à la Condition féminine, la mère fait treize fois la lessive, le repassage, la couture et prépare seize repas dans **Rémi et Colette** tandis que le père — cité neuf fois — se consacre exclusivement au jardinage. Toujours dans le même manuel, mais à la rubrique « Loisirs », la femme « *se promène, lit, va au spectacle, regarde la télévision, chante, danse et fait des bouquets* » tandis que l'homme « *lit, va à la foire, à la pêche et au spectacle, peint, siffle, chante, joue de la musique, voyage et gravit la montagne* ».

Quant aux activités des garçons et des filles, elles sont calquées sur celles des adultes du même sexe. « *Quand elles sont représentées, les petites filles se comportent comme des femmes, soit qu'elles les imitent dans leurs jeux, soit qu'elles les suppléent — quand la mère est malade, par exemple* », signale l'enquête de l'INRP, tandis que celle de la délégation à la Condition féminine résume ainsi **Daniel et Valérie**, un des ma-

nuels les plus utilisés au cours préparatoire : « *Daniel prend des initiatives ; il tape et tue le rat, mène le canot, fait des cabrioles. C'est lui qui prend le jeu de dominos et l'étale sur la table. Valérie suit papa, rêve, caresse le chien, joue à la poupée, tricote et copie le modèle ; elle applaudit son frère, elle a une jolie jupe et un nœud dans les cheveux. Elle est gentille et passive.* » Ainsi, les manuels présentent, face à un petit garçon actif qui ne craint pas de « *se salir en ramassant des mûres* » ou « *en semant de la salade* », une petite fille coquette (« *Valérie a mis sa belle jupe neuve, elle a un nœud dans les cheveux* », « *Elle a mis sa jolie robe neuve et recommande au chien de ne pas la salir* », dans **Daniel et Valérie**), qui sera punie si elle se salit (« *Jeanne a sali sa jolie jupe plissée ; elle n'ira pas se promener* », dans **Rémi et Colette**)... Coquettes et maternelles (elles jouent beaucoup à la poupée), les petites filles des manuels sont aussi fragiles, peureuses — face aux garçons intrépides —, maladroitement et pleurent fréquemment. Les épisodes illustrant ces faiblesses ne manquent pas. Ainsi, cet extrait des aventures de **Tit Pom** (CE 1, Hachette) relatant une partie de luge avec Marcelle :

« — Cette fois Marcelle, tu conduiras !

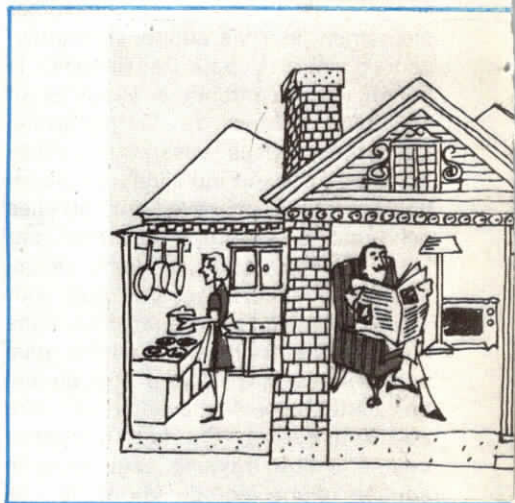
— Je ne sais pas le faire !

— Ce n'est pas difficile !

— Si nous nous renversons, tu ne te moqueras pas de moi ? »

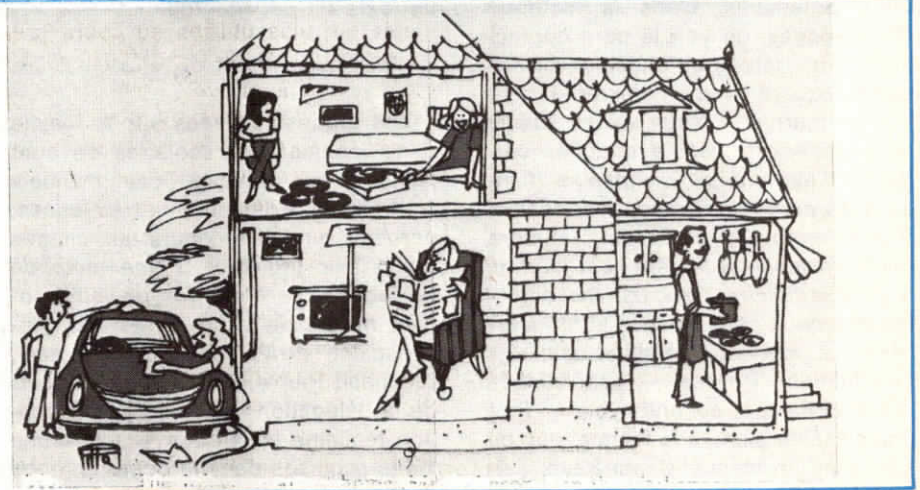
Naturellement, la luge pivote, Marcelle s'envole et plonge tête première...

Comment s'étonner dans ce cas que si peu de femmes, présentées dans les manuels comme maladroitement, voire un peu sottes, exercent un métier ? « *Les femmes ne sont jamais représentées dans des emplois de production ni dans des professions très qualifiées, à l'exception des métiers d'institutrices ou d'infirmières. Dans chaque livre, par contre, le thème du cirque amène inévitablement une écuyère pailletée qui déploie ses grâces brillantes* », peut-on lire dans l'étude de l'INRP où sont



recensés, face à un large éventail de métiers « masculins » (épiciers, mécaniciens, bouchers, pâtisseries, pompistes, cordonniers, déménageurs, musiciens, photographes, balayeurs, mineurs, cultivateurs, camelots, cafetiers, acrobates, cosmonautes, explorateurs, champions cyclistes, facteurs, agents de police, gendarmes, pilotes, marins, pompiers, cantonniers, docteurs, dentistes, vétérinaires, industriels, antiquaires) quelques métiers « féminins » (institutrices, infirmières, vendeuses, caissières, fleuristes, marchandes de légumes, boulangères, épicières, écuyères, journalistes, speakers, hôtesses de l'air, bonnes à tout faire, fermières, manucures). « *Ces listes, remarquent les auteurs de l'étude, correspondent très exactement aux jouets traditionnellement offerts aux enfants du même âge : panoplies d'agent de police, pompier, cosmonaute pour les garçons ; infirmière ou marchande pour les filles, comme si l'on cherchait à susciter dans l'esprit des enfants l'image d'une société où les activités des hommes et des femmes ne s'exercent pas dans les mêmes secteurs, la production étant un domaine masculin, et l'échange plutôt réservé aux femmes.* »

Ceci vaut non seulement pour la vie professionnelle, mais aussi dans la famille où l'homme se charge de la production et apporte la sécurité à la femme qui, en contrepartie, assure la tenue du foyer. Or, la réalité est tout autre. « *Bien des enfants vivent*



dans des familles extrêmement différentes [...] La majorité d'entre eux vivent en ville alors que les personnages et les situations présentés dans les manuels sont souvent à la campagne », indique Jacqueline Wolfrom, déléguée régionale à la Condition féminine, précisant que, dans la région parisienne, 70 % des femmes de moins de trente ans exercent une activité professionnelle.

D'où vient ce décalage entre la présentation de la femme dans les manuels scolaires et la réalité ? Les trois études privilégient la constatation au détriment de la recherche des causes et n'apportent pas de réponse. Tout au plus Jacqueline Wolfrom estime-t-elle qu'« il n'y a pas une mauvaise volonté réelle des éditeurs, car nous avons tendance à reproduire un modèle sans réfléchir ». Ce qui n'apparaît pas dans les différentes enquêtes, c'est que la plupart des livres examinés (ceux d'un secteur rural et d'un secteur urbain pour l'INRP, et ceux utilisés l'an dernier dans une école primaire de Paris pour la délégation à la Condition féminine) sont anciens. Certains, comme **Rémi et Colette**, ont été écrits en 1947, époque à laquelle les femmes au foyer étaient légion et la femme au travail l'exception. Pourquoi ne pas avoir cherché à les actualiser au fur et à

mesure des rééditions ? « Impossible, réplique l'éditeur Pierre Magnard, car cette méthode (d'ailleurs écrite par une directrice d'école maternelle) est construite selon une progression rigoureuse autour de combinaisons de phonèmes et de graphèmes destinées à provoquer chez l'enfant le déclic, le réflexe de la lecture. Modifier les phrases reviendrait à détruire la méthode, car les mots ne sont pas choisis au hasard. »

Si l'on ne peut actualiser certaines méthodes, il ne reste plus alors qu'à en écrire de nouvelles. Il en existe quelques-unes mais on ne les trouve pas dans les écoles en raison de l'insuffisance des crédits qui, attribués dans les écoles primaires exclusivement par les municipalités, ne peuvent permettre un renouvellement de la totalité des manuels qui coûtent en moyenne de 20 à 30 F.

C'est pourquoi les instituteurs et directeurs d'école préfèrent, par souci d'économie, remplacer au fur et à mesure les livres endommagés plutôt que de commander une nouvelle série pour l'ensemble des classes. « Il n'y a pas que l'image de la femme qui soit fautive dans les manuels scolaires de l'école primaire. C'est l'image de la France tout entière qui est déformée. On nous présente une France rurale qui n'existe plus. Il y a un décalage complet entre ce que les enfants voient à la télévision et ce qu'ils trouvent dans les manuels parce

que les crédits sont notoirement insuffisants pour permettre le renouvellement de ceux-ci », indique Jules Soletchnik, directeur des éditions scolaires et universitaires chez Bordas.

Quant aux manuels plus récents, ils n'ont pas fait l'objet d'un examen approfondi, les différents travaux sur ce thème se limitant aux livres utilisés dans les écoles. Tous ne sont pas d'avant-garde, loin de là. Ainsi, certains passages d'un manuel publié l'an dernier chez Fernand Nathan pourraient avoir été écrits au siècle dernier comme en témoigne ce dialogue entre deux fillettes « jouant à la dame » :

« — Bonjour madame, ça va bien ?
— Très bien, merci.
— Et ce petit bébé ?
— Il a été malade mardi, mais il va bien maintenant. »

Nicole regarde l'heure :
« Déjà quatre heures ! Il faut que je parte pour préparer mon dîner. A bientôt madame ! »

D'autres éditeurs, par contre, font un effort. C'est le cas chez Bordas. Dans un manuel de lecture intitulé **Moi et les autres**, garçon et fille rêvent tous deux d'être motards... (même s'il est signalé au passage que les filles ne sont pas admises dans la gendarmerie), et l'on voit une femme conduire la camionnette des P et T. « Il y a dix ans, jamais je n'aurais mis une telle image », reconnaît

Jules Soletchnik. Dans la méthode **Chantepages**, on voit le père confectionner un gâteau au chocolat, bavarder au square avec un ami, et la mère lire le journal. « Nous avons même poussé l'effort jusqu'à modifier certaines illustrations d'un manuel d'anglais en co-édition franco-américaine. Sur l'exemplaire américain, la mère fait la vaisselle et le père lit le journal. Sur l'exemplaire français, les activités des deux personnages sont inversées car cela nous semblait désuet. » Les éditions Bordas — spécialisées jusqu'ici dans le second cycle — font une certaine place à la femme, que ce soit dans un manuel destiné aux élèves des LEP et qui comporte un chapitre intitulé « Être femme » ou dans les **Approches littéraires** dont une partie, intitulée « Elle était une fois », pose divers problèmes ayant trait à la condition féminine, avec notamment la dénonciation des « femmes-affiches ». Une fausse note cependant dans tout ce bel ensemble : la légende accompagnant l'illustration d'un texte de Claudel sur la paternité dans **Le français en sixième** ; sous l'image d'un père donnant le biberon à son bébé, on trouve cette question : « Qu'y a-t-il d'insolite sur cette photo ? » En convenant qu'il aurait fallu remplacer « insolite par malheureusement encore trop rare », Jules Soletchnik assure que cette légende sera modifiée dans les rééditions de cet ouvrage ; il a en outre l'intention de rédiger une petite brochure destinée aux auteurs pour « les inciter à présenter la France d'aujourd'hui et non pas des images dépassées ».

Toutefois, les manuels du secondaire posent un problème un peu différent car ils comportent des textes d'auteurs dans lesquels l'image de la femme existe déjà. « Tout dépend alors du choix des textes et de leur présentation. Ce qui est intéressant, c'est d'avoir un éventail assez large pour favoriser l'esprit critique des élèves et ne pas brider l'improvisation du professeur », indique Thérèse Roche-Magnard, responsable des collections jeunesse aux éditions Magnard, estimant que « mieux vaut citer un bon auteur que de fabriquer

un texte dit pédagogique ».

Les études réalisées sur la femme dans les manuels scolaires se sont limitées au primaire, ces manuels s'adressant à des enfants très jeunes, particulièrement réceptifs aux images qu'on leur présente. « Une méthode de lecture, ce n'est pas un jeu innocent mais cela a un impact sur l'inconscient collectif des enfants », reconnaît Pierre Magnard. Le rapport de la délégation régionale à la Condition féminine insiste sur « le rôle des idées acquises dans la petite enfance pour modeler la vie de l'adulte et l'importance des mécanismes d'imitation et d'identification qui poussent l'enfant à adhérer à ce qui lui est proposé alors que son esprit critique n'est pas formé ».

Cependant, tout le monde s'accorde à reconnaître que le contenu traditionnel des manuels scolaires vise moins à donner aux enfants une certaine idée de la condition féminine qu'à « les sécuriser, les mettre en meilleure situation d'apprendre ». « L'enfant de cinq à onze ans a besoin de « modèles d'identification » tant positifs que négatifs. Ceux-ci étaient jadis proposés par la famille. A une époque où les familles sont peu stables et n'offrent que de rares occasions de situations vécues ensemble, et cela du simple fait du travail quotidien des parents, l'enfant se trouve privé de ce support. Dans les heures de solitude, il n'a pour se former que les programmes offerts par les mass media où publicité, mythe de la vedette et violence se déchainent. L'image qu'ils offrent est-elle meilleure et plus valorisante que les images anachroniques de la littérature ? », se demandent les chercheurs de l'INRP estimant que « l'école reste le seul recours pour éviter une rupture avec le passé ».

Ces réflexions ne sont pas dénuées de fondement. Mais on peut aussi se demander si les auteurs n'hésitent pas à introduire dans les manuels scolaires des situations d'autant moins sécurisantes pour les enfants qu'elles

posent encore des problèmes aux adultes. Comment parler des crèches ou du travail de la femme dans les livres scolaires alors qu'il existe encore des mères qui se culpabilisent de laisser leur enfant à la crèche pour aller travailler, et que subsiste l'alternative « femme au foyer, femme au travail » ? « Quelles que soient les difficultés, ce n'est pas une raison pour les esquiver en se réfugiant dans des images et des situations démodées », estime Annie Decroux-Masson, auteur de l'étude de l'UFF qui prépare un livre sur ce thème.

Il faut que cela change. Tout le monde en convient. Et les suggestions ne manquent pas depuis la demande, émanant du PC et de l'UFF, de création, au ministère de l'Éducation, d'une commission d'agrément des manuels scolaires à laquelle participeraient différentes associations féminines, jusqu'à la révision des manuels scolaires en passant par une sensibilisation des maîtres à cette question. L'étude de l'INRP conclut notamment que « l'évolution en ce domaine reste subordonnée à la formation de maîtres capables de corriger les mythes véhiculés dans les œuvres littéraires et les textes des manuels ». Quant au rapport de la délégation régionale à la Condition féminine, il propose « le remplacement progressif des livres les plus anciens par d'autres mieux adaptés, la participation des parents, hommes et femmes, au choix des livres dans les instances responsables et l'utilisation de la « grille » par un ordinateur pour aider au choix des livres ».

« A la phase de réflexion, succède celle de l'action » devait indiquer Jacqueline Wolfrom. Dans cette perspective, la réunion prochaine, à l'initiative du ministère de la Condition féminine, d'un groupe de travail rassemblant des éditeurs et des représentants du ministère de l'Éducation afin d'élaborer une sorte de « code » sur l'image de la femme dans les livres scolaires, constituera une première action.

Michaëla Bobasch

(1) *Ecrire et parler* (Nathan) ; Bled, *Les premières leçons d'orthographe* (Hachette).

voyage à travers

Un bref voyage à travers les syndicats — même s'il n'a pas la prétention d'être exhaustif — permet de voir comment les représentants des enseignants analysent et commentent la situation de la femme enseignante, comment, dans leurs structures, ils prennent en compte la réalité de la féminisation de l'enseignement et comment, enfin, ils souhaitent agir pour améliorer la situation. Au SGEN, au SNALC, au SNI-PEGC, au SNES et à la FEN, responsables ou militants, hommes ou femmes, ont essayé de faire le point sur cette question, d'expliquer leur perception du problème et de comprendre pourquoi, malgré le fort pourcentage de femmes dans l'enseignement, leur proportion n'est jamais importante au sein des appareils syndicaux, surtout à des postes de responsabilité élevée.

les appareils syndicaux

A LA FEMINISATION de l'enseignement, devrait correspondre une féminisation des structures qui les représentent et les défendent : les syndicats. Cette évidence toute simple ne s'est pourtant pas, loin s'en faut, concrétisée dans les faits. Si le taux de syndicalisation épouse souvent de très près le pourcentage de femmes dans tel ou tel secteur de l'éducation, les secrétariats permanents, commissions administratives, bureaux nationaux offrent au contraire fréquemment une image inversement proportionnelle à la réalité sociologique du corps enseignant. Les fonctions hiérarchiques dans les syndicats ont été de tous temps assumées par des hommes. Elles le sont encore. Et il y a fort à parier qu'elles vont le rester, à quelques exceptions près, longtemps encore.

Un bref voyage à travers les appareils syndicaux révèle souvent crûment cette réalité. A l'image de la vie publique, politique et sociale du pays, la vie syndicale enseignante est lourdement marquée par les schémas qui régissent la société tout entière : les hommes y sont majoritaires et y assument les responsabilités les plus élevées. Les femmes — quand femmes il y a —, sont chargées des secteurs réputés « féminins » : social, « condition fémi-

nine », écoles maternelles, etc.

Depuis quelques années, l'évolution des mentalités aidant, plus personne n'ose nier l'existence et la réalité des problèmes spécifiques aux femmes, et plus particulièrement aux femmes travailleuses. Ce qui aurait naguère soulevé sourires ironiques ou désintérêt suscite aujourd'hui une attention plus ou moins soutenue. Même implicitement, la discussion est acceptée sur le rôle des femmes dans l'éducation d'une part, dans l'appareil syndical d'autre part. Toutefois, l'autocritique est rarement ébauchée ; les regards sur les pratiques syndicales restent timides et rares. Mais il semble que chaque syndicat ait réfléchi, de manière plus ou moins approfondie, ne serait-ce que le temps d'une motion, sur les questions que posent les femmes au sein de leur propre syndicat, ou sur des préoccupations plus générales que les enseignants, avant tout éducateurs, ne peuvent plus ignorer.

Il est vrai que la situation particulière des enseignants brouille un peu les cartes. L'apparente égalité entre hommes et femmes au sein de la Fonction publique (pour les salaires, les promotions, etc.) a souvent

occulté, dans les luttes syndicales, les problèmes spécifiquement féminins qui n'en existent pas moins et qui émergent maintenant, même timidement (la prise de conscience collective remonte rarement à plus de cinq ans). Et si les centrales ouvrières ont, notamment en 1974, éprouvé la nécessité de réfléchir et de se prononcer sur la loi Veil, les syndicats enseignants sont restés pour la plupart prudemment en retrait du débat.

Il est incontestable que quelques progrès ont été faits ces dernières années. La plupart des responsables syndicaux hommes interrogés sur la question des femmes ont éprouvé le désir de faire confronter leur analyse et leurs appréciations par les principales intéressées. C'est sans doute à la fois un « alibi » qui tend à prouver qu'il existe des femmes, et à des postes de responsabilité importants dans l'appareil syndical, et un indice de la prise en compte réelle de la parole des femmes et de sa valeur. A moins que ce ne soit, là encore, une manière élégante de se décharger de ces questions, voire de les « dévaloriser »...

Il faut également noter que l'influence de la composition sociologique du syndicat a une grande importance sur le taux de militantisme réel

féminin et la prise en compte des problèmes posés. Les syndicats les plus anciens et numériquement plus importants, dont l'appareil est rodé depuis longtemps, ont intégré plus tard et difficilement les questions avancées par les femmes.

Toutefois, il est difficile de mesurer réellement jusqu'où va cette bonne volonté syndicale. Il ne s'agit effectivement pas que d'un problème quantitatif, mais aussi qualitatif. Les déclarations d'intention ne suffisent pas, et il faut également voir comment évoluent les syndicats confrontés à cette réalité : cela touche à la fois les horaires de réunions syndicales — souvent placées le soir, à un moment où il est difficile de faire se déplacer des mères de famille — et la réponse aux problèmes de contraception et d'avortement, ou encore le souci de ne pas reproduire au sein de l'appareil les schémas de pouvoir phallogratique de la société tout entière.

Face à la discrimination que subissent les femmes dans l'enseignement, les syndicats ont un rôle à jouer soit en participant à la prise de conscience et à l'analyse de tous les phénomènes qui la manifestent, soit par des actions plus ponctuelles sur des problèmes précis. Si, bien sûr, ils souhaitent réellement prendre en compte ces problèmes et répondre aux questions soulevées par leurs adhérentes...

La réponse de ceux qui sont élus aux plus hautes instances des appareils est nuancée et différenciée. Certains considèrent que, étant « un homme comme les autres », l'enseignant ne peut être ni plus ni moins phallograte, dans sa pratique professionnelle ou syndicale. Cet attentisme un peu inquiet de la part de responsables syndicaux est pourtant vérifié dans les faits et sur le terrain. Dans combien de couples enseignants syndiqués, l'homme seul milite... Dans combien de sections syndicales, la femme n'est pas prise au sérieux, surtout si l'assemblée est peu féminisée... Les chemins qui

mènent au militantisme pour les femmes sont difficiles et semés d'embûches. Il n'est pas facile de s'affronter à une assemblée constituée depuis longtemps par et pour des hommes, qui se comporte, par défense et par habitude, de manière typiquement phallograte. Un profil de référence masculin, parfaitement intériorisé par les femmes comme par les hommes, est également un handicap au militantisme des femmes. Celles-ci souffrent, par ailleurs, des conséquences de la structure patriarcale de la famille : s'occupant encore en majorité de leurs enfants, quand elles en ont, elles assurent déjà une « double journée ». Une activité syndicale les obligerait-elle à en assumer une troisième, qui ne serait pas la plus facile ? Ces problèmes familiaux ont aussi des répercussions sur la vie du couple que peu sont prêts à remettre réellement en cause.

Ces multiples facteurs font dire aux militantes syndicales, au SNI comme au SNES ou au SNALC, qu'il « faut beaucoup de courage aux femmes pour se présenter comme tête de liste lors d'une élection ». Il est plus difficile pour une femme de se faire accepter par une structure. Brigitte Fillon, membre du bureau national du SNI, en a fait également l'expérience : « Quand on exprime un avis, on est considérée non comme une militante, mais comme une femme. On est très vite pensée uniquement comme une femme ; si les camarades hommes discutent entre eux, le sexe n'intervient pas. » Ceci n'est pas un exemple à part. Au SNES, Madeleine Lagane, qui par ailleurs reconnaît que la situation évolue, a dû longtemps insister pour que les femmes soient considérées de la même manière que les hommes. Il ne faut pas non plus qu'elles aient à épouser un modèle masculin pour être écoutées. Ou encore qu'elles soient célibataires ou sans enfant pour se voir reconnaître le droit de militer à part entière, et aussi efficacement que leurs collègues masculins. Cette image de la femme, qui avait des responsabilités syndicales mais qui était considérée

comme quasiment « asexuée », a fait son temps, mais elle a longuement vécu.

Aujourd'hui, la femme arrive à se faire entendre — même si c'est difficile — si elle a trente ans, des enfants et un mari (ce qui est d'ailleurs le profil de l'enseignante moyenne) : « Toutes nos nénettes ne sont pas des grand'mères », dit Michel Gevrey, secrétaire national du SNI-PEGC. Jugement nuancé par Brigitte Fillon, du même syndicat : « Je suis la seule pour l'instant à être mère de famille, responsable nationale, et à faire très souvent les quatre cents kilomètres qui me séparent de Paris pour mes activités syndicales. » Et jusqu'aux dernières élections toutes récentes, il n'y avait aucune femme au secrétariat permanent du SNI-PEGC. Un peu plus qu'une simple coïncidence quand on sait que, pour l'enseignement primaire, 75 % des enseignants sont des femmes... Comme si les syndicalistes éprouaient une peur inconsciente du pouvoir féminin, ils les écartent de fait des structures syndicales, ou les confèrent dans une marginalité qui met tout le monde mal à l'aise. Les femmes qui militent sont encore trop peu. Elles se heurtent parfois, au sein même de leur syndicat, à des difficultés ou à des réflexions qui montrent une nouvelle fois, si besoin en était, que rien n'est encore fait... ou presque. Il est dommage, dans ce contexte, que les syndicats n'aient pas une politique plus dynamique dans ce domaine et se contentent de s'adapter à l'évolution bien lente des mentalités. Les difficultés sont décuplées, puisqu'il s'agit pour les femmes à la fois de lutter contre les idées reçues, de discuter au sein du couple pour que mari et femme se partagent toutes les tâches et d'affronter à l'extérieur murmures et racontars...

Un examen de passage plus difficile pour les femmes que pour les hommes en conduit beaucoup à abandonner en cours de route. Rarement, le problème posé par ce sexisme à peine voilé a été pris en charge col-

suite p. 28 →

une femme au sommet



ELLES ne sont que le tiers, environ, du corps des IDEN, à peine le dixième de celui des inspecteurs généraux, un peu plus parmi les IPR, et on n'en dénombre aucune à un poste de recteur, mais, mais... elles ont un ministre des Universités ! Est-ce suffisant pour compenser ce déséquilibre constant entre hommes et femmes aux postes de responsabilités qu'elles dénoncent sans cesse ? Alice Sautier-Seité est une femme au sommet, c'est vrai, mais ce simple constat est-il à même, pour autant, de rasséréner les autres, toutes les autres, alors qu'on lui attribue avec obstination les qualités viriles et les pouvoirs de parole et d'action que l'on aime à trouver aux hommes, d'un petit air de dire finalement : « Dommage qu'elle n'en soit pas un... »

Trajectoire exemplaire dans la hiérarchie de l'Education, l'élève-maitresse de 1941 dans son Ardèche natale aura mis trente-cinq ans pour devenir secrétaire d'Etat puis ministre des Universités. Depuis la boutique de petits commerçants de ses parents à Saint-Jean-le-Centenier où elle est née le 26 avril 1925, elle a fait du chemin : école normale puis baccalauréat au lycée de Tournon, études supérieures pour un doctorat de lettres, puis professeur de collège d'enseignement technique, chargée de recherche en géographie au CNRS dont elle deviendra membre du comité permanent, maitre de conférences toujours en géographie, et encore chargée d'enseignement à la faculté des lettres de Rennes, directeur du Collège littéraire universitaire de Brest, doyen de la Faculté de lettres

de cette même ville, professeur à la faculté de Paris, vice-président de l'université de Paris XI, professeur à l'IUT de Paris avant de devenir directrice de celui de Sceaux, enfin recteur de l'académie de Reims. Première femme doyen, première femme recteur, c'est le hasard, dit-on, par sa rencontre inopinée avec Valéry Giscard d'Estaing dans le bureau d'un conseiller technique de l'Elysée, qui allait en faire la première secrétaire d'Etat aux Universités. La « prof sympa » de 1968, devenue déjà « la tsarine » à Reims aux dires d'un grand hebdomadaire, va désormais montrer de quoi elle est capable et commencer le grand ménage, « son » grand ménage de l'enseignement supérieur et régler son compte à « l'anarchie pédagogique dans certaines universités ».

Le verbe haut, ne craignant pas les volte-face — ses propos sur les IUT à quelques mois d'intervalle sont exemplaires —, ni la vague de grèves et de manifestations que provoque sa réforme du second cycle début 1976, ni son échec aux dernières élections législatives ne l'empêcheront de franchir allègrement les changements de gouvernements et les remaniements ministériels : du dernier gouvernement de Jacques Chirac, au premier puis au second de Raymond Barre, dont le remaniement de janvier 1978 la fait accéder au rang de ministre.

Rien ne l'arrête, chacun en prend pour son grade universitaire : les étudiants, les chercheurs, les présidents d'université, les présidents d'IUT, les assistants, et même les journalistes universitaires que ses propos, tenus devant eux sur ses

collègues du gouvernement et révélés par « Le Canard enchaîné » en novembre 1976, contribuent à mettre définitivement à son index. Elle n'a d'ailleurs pas daigné nous recevoir pour ce numéro spécial sur la femme enseignante. Son image de femme à poigne et son langage sans retenue lui suffisent pour accrocher les manchettes des journaux.

C'est Alice et ses interprétations de la loi d'orientation. Que demande le peuple ? Les étudiants, ces galeux, ne sont plus dans la rue et les enseignants sont au pas. L'opinion publique applaudit. Qu'importe ce qui se passe sur les campus, l'ordre règne. Elle est là pour « agir plutôt que plaire » et pour « guérir l'Université de quelques-unes de ses fièvres » en pratiquant plus souvent la saignée que la mise sous perfusion, Vincennes n'étant pas la moindre.

Mais ce ne sont pas seulement ses qualités de ténacité, de fermeté, son intelligence à exploiter des éclats calculés qui font qu'on lui applique volontiers des épithètes masculines. Car, si elle a bien déclaré : « La femme n'est pas faite pour devenir un bonhomme » et si elle se refuse à être « la mère Fouettard », n'avait-elle pas mis en exergue sur le tract diffusé durant sa campagne électorale en février-mars 1978 dans la deuxième circonscription de Metz : « Pour l'opposition : « un Chirac en jupon », reprenant ainsi les propos de Louis Mexandeau (député PS) lors d'une interpellation au Parlement, et « Pour la majorité : « le seul homme du gouvernement » ?...

M. G.

lectivement, même si certains sont personnellement convaincus, au sein de la structure syndicale, de la nécessité d'une ouverture plus large.

Le SGEN a, par rapport à ces problèmes, une attitude un peu différente. Si les autres syndicats d'enseignants sont partis de la réalité et du vécu des femmes, de leurs conditions de travail et de leur rémunération pour mener à bien leur analyse, le SGEN a directement pris en compte les revendications des femmes enseignantes qui, par ailleurs, militaient dans des mouvements féministes. Les responsables de la commission nationale des femmes essaient actuellement de faire prendre en compte — et non sans difficultés — les réflexions générales sur la condition des femmes dans le secteur enseignant, puisqu'il les concerne plus particulièrement. Alors que les autres syndicats ont hésité longtemps avant d'aborder les problèmes d'avortement et de contraception — puisqu'ils jugeaient que ces problèmes n'étaient pas liés spécifiquement à la condition enseignante —, le SGEN a fait de ce combat une activité normale pour un syndicat préoccupé par les conditions de vie de tous les travailleurs.

Cette analyse est exception. Globalement, les syndicats enseignants ne sont ni plus ni moins en avance que l'ensemble de notre société dans leur réflexion sur les problèmes posés par les femmes. Souvent à la demande de celles-ci, ils ont pris en compte quelques-unes des réflexions qui n'étaient pas formulées clairement auparavant. Sans plus. Rares sont les hommes qui ont réfléchi sur leurs pratiques syndicales, sur leur attachement au pouvoir, et les acquis des femmes dans ce domaine restent encore faibles. Les syndicats enseignants sont seulement à l'image du monde enseignant et de la société tout entière. On peut regretter qu'ils n'aient pas parcouru un peu plus de chemin, malgré les pressions de plus en plus fortes des femmes.

Nicole Gauthier

technique :

De tous les secteurs de l'éducation, l'enseignement technique est celui où se pose de manière aiguë le problème des femmes. Marginalisées, celles-ci enseignent des matières dévalorisées et sont confrontées quotidiennement à tous les stéréotypes sur le travail « féminin » et le rôle de la femme.

« NOUS sommes considérées comme incompetentes dans certains domaines. » « Nous ne faisons pas peur : les élèves garçons méprisent la femme, seule la force physique les impressionne. Ils nous chahutent, ils sont grossiers, odieux, c'est très pénible. » « Je ne représente pas l'autorité traditionnelle et les élèves la réclament dans leur grande majorité. » « Chez les collègues hommes, les plaisanteries de mauvais goût ou les attitudes paternalistes sont encore loin d'avoir disparu. Certains ne comprennent pas qu'une femme puisse travailler. »

Ces quelques réflexions — auxquelles on pourrait en ajouter beaucoup d'autres —, faites par des femmes qui enseignent en lycées d'enseignement professionnel, illustrent le malaise qui touche les femmes dans l'enseignement technique, peut-être plus que dans tout autre secteur. L'une des causes de ce qu'il faut bien appeler du sexisme tient surtout au peu de mixité. Les différents secteurs d'enseignement professionnel sont et restent très cloisonnés, avec des matières réputées « féminines », prépa-



la difficulté c

rant à des carrières telles l'industrie de l'habillement, d'autres réputées « masculines », comme par exemple la chaudronnerie ou la mécanique. La mixité, effective dans les textes depuis 1966, est réellement très peu passée dans les faits. On trouve, ici ou là, quelques élèves filles dans un monde d'hommes, ou quelques adolescents entourés massivement de filles.

Cette composition, qui entraîne une méfiance et une méconnaissance réciproques des deux milieux, draine des fausses images dont il n'est pas facile de se débarrasser. A cette répartition spécifique au niveau des élèves, correspond celle des professeurs : les femmes enseignent aux filles, les hommes aux garçons. Quant à l'enseignement général, où les femmes sont largement majoritaires, il intéresse peu les jeunes et il est souvent discrédité à leurs yeux puisque, pour la plupart, ils souhaitent quitter l'école à seize ans et que seule la formation professionnelle les intéresse. La majorité des femmes rencontre des difficultés qui tiennent au fait que leur autorité intellectuelle n'est pas recon-



d'être femme

nue : « On ne peut aller une seule journée au lycée l'esprit décontracté. Il faut toujours être prête à répondre. On a peur, on craint les réflexions pourtant plus que quotidiennes, et une partie de notre énergie passe à essayer de s'imposer comme enseignante d'une part, comme femme de l'autre », explique un jeune professeur de lettres en LEP.

Reflétant, là encore, la réalité sociale et culturelle, les collègues hommes adoptent aisément une attitude paternaliste. Mais rarement, les problèmes inhérents aux femmes sont évoqués collectivement et analysés par l'ensemble des enseignants d'un même lycée. Les stéréotypes ont la vie dure...

Tout se passe comme si l'enseignement technique, déjà isolé de l'enseignement général, était lui-même scindé en secteurs qui isolent encore plus les enseignants, les spécialisent et les définissent par rapport à leur sexe. Il y a en France seulement quarante-cinq femmes en lycée technique qui soient professeurs de mécanique. L'une d'elles, qui enseigne dans la banlieue parisienne, note que, sur

quatre cents élèves en classe de seconde, il y a dix filles seulement. La disproportion est marginalisée, et on maintient chacun dans les préjugés et les schémas antérieurs. Il apparaît en effet que, dans ce secteur, la mixité des élèves et la mixité des professeurs ne peuvent évoluer séparément, sous peine de ne jamais voir le problème résolu. En outre, on voit mal comment le recrutement pourrait être modifié, dans la mesure où les débouchés sur le marché du travail sont assurés par les employeurs, et ceux-ci ne reconnaissent pas encore aux femmes les mêmes compétences qu'aux hommes... ni les mêmes salaires. Le problème est donc plus vaste, il est lié au marché du travail qui, en fin de compte, juge et apprécie, au détriment du droit à l'égalité entre hommes et femmes. Les CAP, qui sont reconnus par le patronat, sont soudain dévalorisés quand ils sont obtenus par les filles.

Si les enseignants des LEP ou des établissements techniques prennent conscience de cette situation, l'évolution vers une plus grande mixité pourrait avoir des répercussions importantes, tant au sein des établissements d'enseignement technique qu'à l'extérieur. Mais il serait illusoire de croire que ce seul changement pourrait suffire.

Par ailleurs, les femmes, déconsidérées, doivent affronter des difficultés internes à l'établissement : « Il s'agit toujours de rapport de force. Une femme doit toujours faire plus pour être considérée au même niveau que les hommes. On a l'impression qu'il existe toujours une menace physique chez les hommes qui n'existe pas chez les femmes », explique une enseignante. Le débat est malheureusement peu engagé au sein des établissements, et c'est depuis peu de temps que les femmes, qui ont clarifié leur position, peuvent aborder ce problème de manière moins individuelle. « Nous sommes maintenant mieux armées pour engager la discussion. Nous abordons plus facilement nos élèves garçons et nos collègues masculins, nous individualisons moins ce type de problème », conti-

nue-t-elle. Par ailleurs, beaucoup reconnaissent que, si discuter avec des collègues hommes n'est pas une chose facile, elle est cependant nécessaire, puisqu'au même titre que beaucoup d'autres éléments, cela fait partie des conditions de travail de la femme. S'il est courant de voir plaisanter des hommes enseignants sur les dépressions nerveuses ou la « fragilité » des femmes, il y a fort à parier que beaucoup ne pourraient pas, non plus, supporter ironie, réflexions ou sarcasmes, quand il ne s'agit pas de défis physiques...

C'est peut-être parce que le problème se posait plus crûment dans l'enseignement technique que les syndicats ont rapidement reconnu l'existence de ce malaise. Ce n'est sans doute pas par hasard que le SNETP-CGT (Syndicat national des enseignants techniques et professionnels - CGT, qui syndiquent des enseignants de LEP) a organisé pour la quatrième fois une Conférence nationale des femmes en ce début d'année. Y ont été débattus tous les problèmes concernant les femmes, à la fois au sein de leur vie professionnelle, mais aussi dans leur vie personnelle, avec leurs enfants, etc.

Les femmes dans l'enseignement technique ont peut-être, plus vite que les autres, pris conscience du sexisme qui les isole très souvent au sein de leurs établissements. Et peut-être plus que les autres, elles se heurtent aux difficultés rencontrées pour se faire admettre, puisque la situation reste encore très complexe : les élèves filles méprisent leurs professeurs femmes, et ont parfaitement intériorisé un modèle dont elles sont elles-mêmes victimes. La machine éducative, alors, non seulement reproduit le schéma social dominant anti-femmes, mais lui permet de se maintenir pour que celui-ci vive encore longtemps.

La réflexion collective n'en est qu'à ses premiers balbutiements, et les femmes enseignantes doivent affronter autant l'administration que les élèves et les professeurs eux-mêmes...

N. G.

enseignantes

dans le monde

LES CHIFFRES actuellement disponibles permettent de se faire une idée de la féminisation de l'enseignement dans le monde. Les plus récentes statistiques publiées par l'Unesco nous apprennent en effet que, pour l'ensemble de la planète (Chine et République populaire de Corée exclues, faute d'informations), le pourcentage des enseignantes est passé, entre 1960 et 1975, de 57 à 59 % dans le premier degré et de 36 à 41 % dans le second. Avec quelques nuances, cette progression se retrouve dans les chiffres qui concernent les continents, grandes régions ou groupes de pays. C'est ainsi qu'en Afrique (Etats arabes non compris) on passe, dans cette période, de 29 à 32 % (premier degré) et de 25 à 33 % (second degré). En Asie (Etats arabes toujours exclus) les progressions sont, respectivement, de 28 à 37 % et de 22 à 29 %, en Europe, de 64 à 69 % et de 40 à 45 %, en Océanie de 57 à 65 % et de 41 à 45 % et, dans les Etats arabes, de 35 à 36 % (mais avec un recul par rapport à 1970 : 37 %) et de 22 à 30 %.

En Amérique du Nord, la proportion est stable pour le premier degré (86 %) mais elle croît dans le second, de 40 à 45 %. En Amérique latine, après s'être élevée de 80 à 81 % en 1970, elle redescend à 78 % en 1975 pour le premier degré et elle décroît de même dans le second de 49 (1970) à 46 % (1975) mais elle était de 45 % en 1960.

Les chiffres font apparaître aussi de notables différences entre les pays développés et les pays en voie

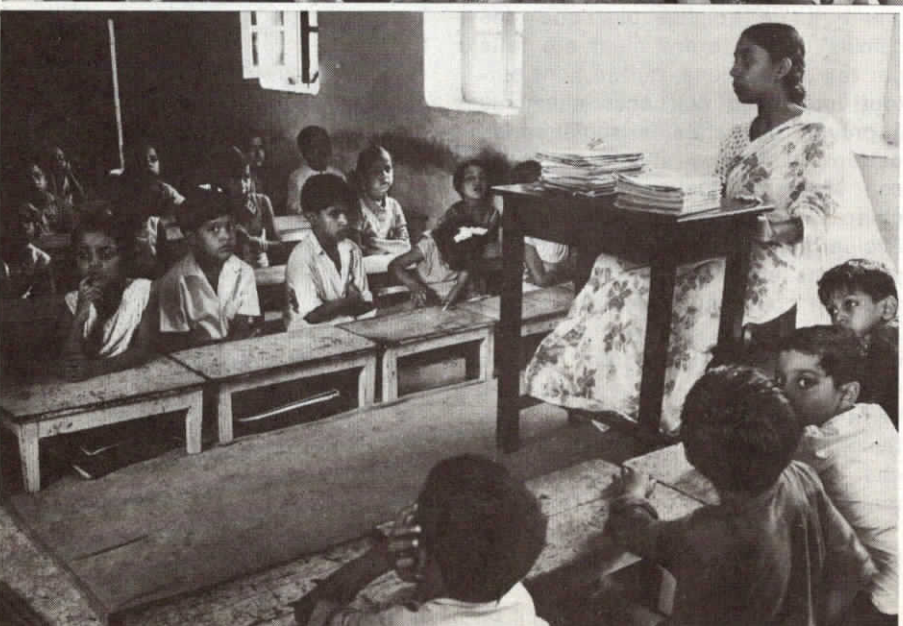
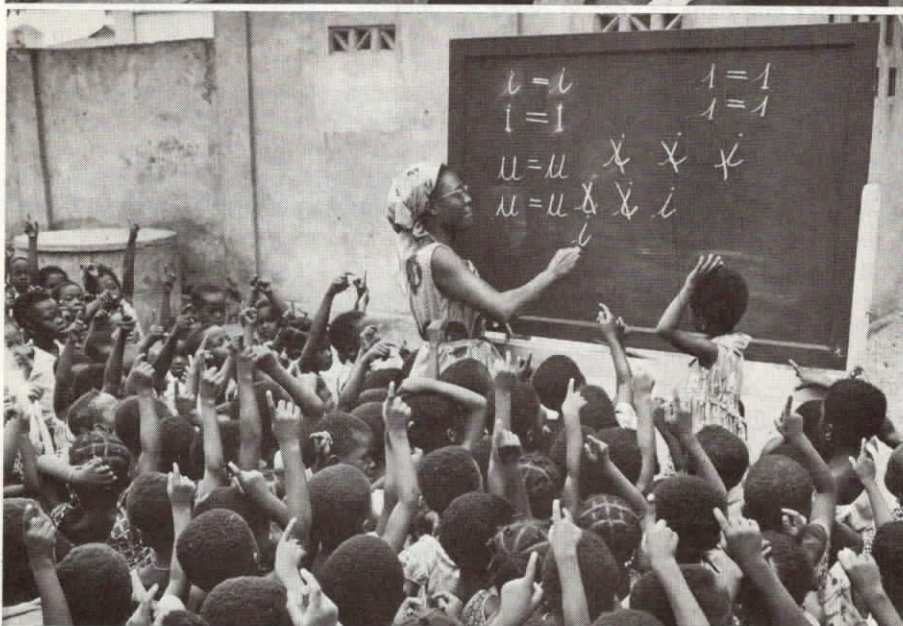
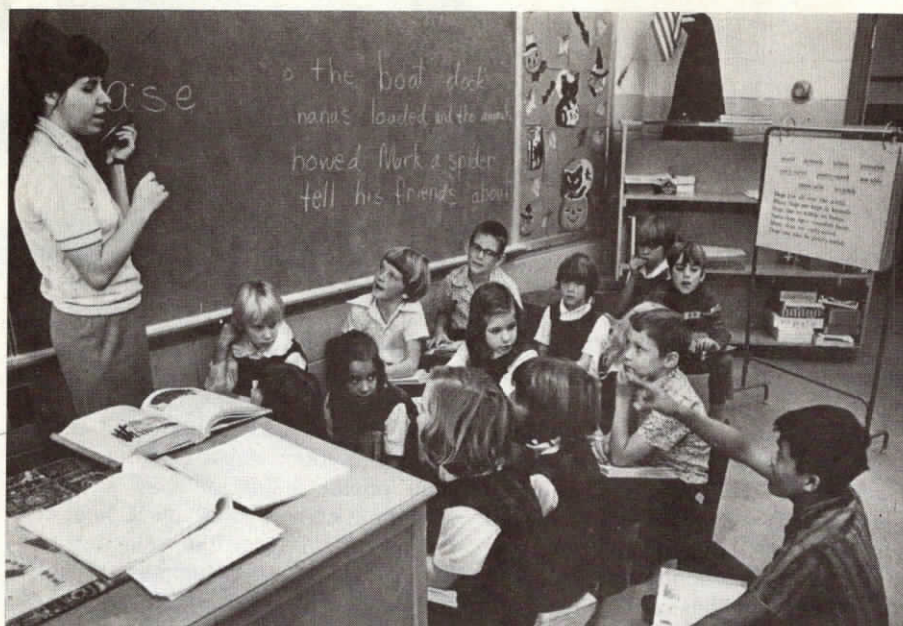
de développement (1). Les premiers, dans leur ensemble, utilisent d'avantage les femmes dans l'enseignement : de 69 à 72 % dans le premier degré et de 40 à 46 % dans le second, alors que les seconds ne sont passés que de 38 à 47 % et de 29 à 34 %.

Il n'est pas très facile d'interpréter ces courbes et de trouver les raisons exactes des disparités et des fluctuations observées dans les différentes parties du monde. On peut toutefois remarquer, peut-être, que l'accès des femmes à la profession enseignante dans le monde en voie de développement reste assez faible (si l'on excepte toutefois l'Amérique latine où le premier degré est massivement féminisé puisque certains pays, Argentine et Paraguay, atteignent même 98 %). On sait que ce sont aussi les pays où la scolarisation des filles, à tous les niveaux, enregistre des taux bien inférieurs à la moyenne. On peut donc penser que les besoins en personnel féminin sont ressentis comme moins grands et surtout que son recrutement pose encore de sérieux problèmes et même risque d'en poser pendant encore une ou deux générations au moins. Dans ces pays, donc, il est vraisemblable que l'égalisation des chances pour l'accès à l'enseignement entre les filles et les garçons va de pair avec la féminisation du corps enseignant. Une confirmation de cette hypothèse est peut-être à trouver dans le fait que, alors que pratiquement partout, le personnel est presque exclusivement féminin (entre 95 et 100 %) dans

l'enseignement préélémentaire, on trouve certains pays en voie de développement où, à ce niveau, les enseignantes représentent un pourcentage inférieur, le Bangladesh, par exemple, où il n'est que de 62 % bien que les filles y constituent 61 % de l'effectif, ou l'Inde (87 %).

Pour certains pays développés, des études plus précises permettent de comprendre pourquoi et comment s'est développée la féminisation du corps enseignant, en particulier les rapports établis par l'OCDE (2), **Formation, recrutement et utilisation des enseignants dans l'enseignement primaire et secondaire (1971)** et **L'enseignement face à l'innovation**, vol. II : **évolution récente du recrutement des enseignants (1974)**.

On constate d'abord que les pays de l'OCDE ont procédé, à partir de 1950, à un effort gigantesque pour recruter des enseignants. La demande s'est en effet considérablement accrue, pour plusieurs raisons : accroissement des groupes d'âge intéressés et migrations internes des populations (des villages aux villes et du centre de celles-ci à leur périphérie), mesures institutionnelles (respect de l'obligation scolaire dans les pays méditerranéens et prolongation de la scolarité obligatoire), transformation profonde des structures, en particulier au niveau du secondaire, où se manifestait d'ailleurs une demande sociale autonome d'enseignement en forte croissance.



En revanche, dans les années 1950-1960, l'offre d'enseignement a été freinée par divers obstacles : le recrutement s'effectuait dans les classes creuses de l'avant-guerre ; les modifications des taux de nuptialité et de natalité ont affecté les taux de départ du personnel féminin, bien qu'on ait, à cette période, cherché à en recruter davantage. D'autres freinages sont dus à une grave déficience dans les prévisions et la planification du développement de l'enseignement, à l'accroissement de l'écart entre la durée théorique et la durée réelle des études supérieures préparatoires à la profession enseignante, au manque aussi de ressources financières (faible augmentation de places dans les instituts de formation, insuffisance des créations de postes, détérioration des conditions de travail, augmentations des traitements trop chiches pour attirer ou maintenir dans la profession, absence d'amélioration des profils de carrière).

Parmi les mesures mises en œuvre par les gouvernements pour pallier la pénurie, l'une d'entre elles a consisté à faire davantage appel aux enseignantes. C'est ainsi, par exemple, qu'ont été abolies (aux Pays-Bas, en Irlande, en Suisse) les législations qui écartaient de la profession les femmes mariées. Celles-ci ont donc pu revenir dans l'enseignement. D'autre part, on leur a proposé parfois des emplois à mi-temps et des campagnes ont été lancées pour encourager ce retour (en Angleterre, en 1961, première année campagne, 4 600 femmes mariées ont répondu à l'appel, et 7 200 en 1965).

Quoi qu'il en soit, dans la période 1950-1965, le pourcentage des femmes dans l'enseignement primaire a augmenté dans dix-sept pays de l'OCDE, et en 1965 il n'en restait que cinq où il n'atteignait pas 50%. Même dans les pays où il avait regressé (Etats-Unis, par exemple, où il était passé de 91% en 1950 à 85% en 1964) le nombre total des enseignantes avait augmenté. Pourtant cette progression, au total, était restée inférieure à celle de l'accrois-

sement du personnel masculin. Après 1965, la féminisation a continué de croître pour l'ensemble des pays considérés, malgré un certain recul du pourcentage dans sept pays : Finlande, Grèce (enseignement privé), Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Irlande du Nord, Yougoslavie. On constate même que, le plus souvent, le nombre des femmes augmente plus vite que celui des hommes et que parfois le premier continue de s'élever quand le second diminue (en France, Grèce, Italie et Japon).

Dans l'enseignement secondaire, les taux de féminisation, dans les pays de l'OCDE, sont toujours inférieurs à ceux du primaire, mais depuis 1950, s'ils sont en accroissement dans neuf pays (Autriche, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal), ils stagnent en Irlande et diminuent dans trois pays (Etats-Unis, Royaume-Uni, Yougoslavie). Dans d'autres, on constate des évolutions différentes entre l'enseignement long ou de second cycle et l'enseignement court ou de premier cycle (Allemagne, Japon, Suisse, Turquie). L'enseignement technique a aussi connu (sauf en Turquie) une augmentation de la féminisation. On peut enfin constater que moins d'enseignantes sont employées dans les disciplines scientifiques que dans les disciplines littéraires ou spéciales.

Depuis 1965, la tendance à l'accroissement de la féminisation se maintient dans le second degré mais le phénomène devient moins net dans l'enseignement technique (où d'ailleurs les calculs sont difficiles à effectuer car il faut tenir compte des enseignements à temps partiels où la part des enseignantes est plus importante qu'ailleurs) et l'on y constate une diminution du pourcentage ou une stabilisation dans certains pays (Allemagne, Turquie, Ecosse, Irlande du Nord). Mais les données globales sont difficiles à interpréter car les proportions varient considé-

ablement selon les disciplines techniques : ainsi l'enseignement commercial et ménager est très fortement féminisé (80 à 90 %) tandis que l'enseignement industriel l'est beaucoup moins.

Un autre aspect relevé par l'OCDE de la féminisation de l'enseignement est intéressant à noter : c'est presque toujours parmi les enseignantes que l'on trouve les plus pourcentages de personnels considérés comme non qualifiés, aussi bien dans le premier que dans le second degré et dans le technique (c'est, en particulier, le cas de la France). Ce phénomène s'explique sans doute par le fait qu'au plus fort de la crise de recrutement c'est surtout aux femmes qu'il a été fait appel parmi les remplaçants ou les suppléants car, même si leur niveau de qualification était inférieur aux normes en vigueur, en particulier du fait de l'interruption de leurs études pour cause de mariage et de maternité, elles constituaient un « réservoir » où l'on pouvait puiser plus rapidement.

Peut-on prévoir si, en Europe et dans le monde, la féminisation du corps enseignant continuera de s'accroître dans les prochaines décennies ? Il ne semble pas que des calculs de cet ordre aient été faits par les statisticiens, qui se sont surtout intéressés aux accroissements à prévoir des effectifs scolaires et, partant, du corps enseignant dans son ensemble. De toute façon, les chiffres ne peuvent dire si les mœurs évolueront, si, en particulier, les pressions sociales qui pèsent positivement ou négativement sur la « vocation » des femmes à l'enseignement se maintiendront ou se modifieront, si, plus généralement, vivra encore longtemps (combien de temps ?) l'idée, encore bien arrêtée chez beaucoup, que l'homme doit, mais que la femme peut travailler.

Actuellement, selon les études de l'OCDE, l'égalité presque partout réalisée des traitements entre enseignants et enseignantes, alors qu'il en

va souvent autrement dans d'autres professions industrielles et commerciales, est à la fois une incitation pour les femmes à entrer dans l'enseignement et une des causes des « évasions » masculines hors de celui-ci. Les conditions de travail peuvent jouer aussi un rôle, négatif ou positif, selon qu'elles sont ressenties comme plus ou moins contraignantes, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Il en est de même pour les conditions de promotion. Il n'est pas rare, en effet, de constater que la part des femmes admises à certains postes élevés de responsabilité reste minoritaire, surtout si cette admission repose sur une ancienneté de services que, par suite d'interruptions, les enseignantes ne peuvent atteindre, et bien entendu aussi, si elles ne se heurtent pas à un barrage plus ou moins avoué de la part de leurs collègues masculins, comme ce fut longtemps le cas pour l'accès à l'enseignement dans le supérieur.

Ce qu'enfin les chiffres, passés, présents ou projetés, ne peuvent établir, c'est s'il existe une répartition idéale des sexes dans la profession enseignante, si celle-ci est plus adaptée à l'un qu'à l'autre. Même si l'on remarque que le masculin tend à le fuir et le féminin à l'envahir, les seules explications solides auxquelles on peut se référer sont essentiellement d'ordre social, donc externes, elles ne sont pas internes, c'est-à-dire, si l'on préfère, rationnelles.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Rappelons que, dans la première catégorie, l'Unesco place les Etats suivants : tous les Etats d'Europe, l'URSS, les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, le Japon, Israël, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud. Ils représentent une population de 1 130 404 000 habitants (en 1976) sur un total, pour le monde entier, de 4 021 000 000.

(2) L'OCDE regroupe les pays suivants : République fédérale d'Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie.

love qui peut...

Heureux enfants
de Christiania,
la communauté danoise
dont nous avons parlé
le 8 mars !
Et heureuse Jane,
l'institutrice qui raconte ici
comment leur découverte
lui a permis
de tout remettre en cause
de son métier
et qui a choisi de vivre
dans un groupe où
« il n'y a aucune minorité »,
ni infantine, ni féminine...



A PROPOS des écoles qu'on appelle « marginales » ou « sauvages », on peut — il faut — se poser différentes catégories de questions. Auxquelles il n'est d'ailleurs nullement certain qu'on vous fournira une argumentation élaborée et définitive. On se demandera d'abord quels sont les mobiles qui ont présidé à leur création. Pour quelles raisons certains parents éprouvent-ils le besoin de voir leurs enfants pris en charge d'une autre façon que celle proposée par l'institution scolaire d'Etat ? Sur quels principes, déclarés ou implicites, se fonde cette éducation parallèle ? En quoi le fonctionnement des écoles communautaires diffère-t-il de celui des écoles « officielles » ? Dans ce contexte, quel est le statut de la femme-enseignante et celui de la fille-élève par rapport à ceux de l'autre sexe ?

Il serait possible d'esquisser des réponses à partir des documents existants, relatifs à certaines de ces écoles bien connues (1). J'ai préféré aller voir sur place, dans un village communautaire situé dans le Haut-Var. J'y ai rencontré Jane, ses compa-

gnons, ses compagnes, des enfants, des animaux. Nous avons conversé assis à même le sol, sous une voûte d'acacias, dans la stridulation des cigales, devant cette vieille construction de pierre remise à vie — comme on dit d'une arche : remise à flot —, du cheminement qui l'a conduite en ces lieux, des enfants dont elle s'occupe, de ses relations avec eux et avec tous les autres membres de la communauté. Jane roulait elle-même ses cigarettes. Elle parlait d'une voix douce, un peu rauque, avec, de temps à autre, un mouvement de tête pour relever ses mèches blondes, qui faisait bruir son collier d'ambre. Je n'avais pas de magnétophone. Je ne notais rien. C'était seulement le désir de comprendre qui m'avait fait venir ici. Il ne s'agissait nullement de lui soutirer une confession bien que j'aie, plus tard, pensé que ce fut, dans un certain sens, une indiscretion.

Elle avait été institutrice, d'abord en province puis à Paris. L'école était un ghetto, vraiment ! Des murs partout et de l'espace nulle part. Même chose pour les programmes :

totale claustration ! Et encore pareil au niveau de ses relations avec ses collègues : des murs ! De quoi ? Elle n'a pas su. Mais des murs. Du côté des enfants cela aurait été beaucoup mieux si... on lui avait lâché un peu la bride. Mais non ! Il y avait des circulaires, des notes de service, des contraintes environnantes et il fallait se débrouiller avec tout ça... Alors peu à peu, me dit-elle, elle a senti que ses élèves avaient compris qu'elle entraînait dans le système de répression... Ça s'est dégradé !

— Eux et toi, vous n'étiez plus amis ?

— Oui et non ! Ce sont les notes, surtout, qui ont dégringolé. Va savoir pourquoi ? Est-ce vraiment qu'ils ne travaillaient plus comme avant, ou est-ce moi qui estimais, en fonction de l'évaluation qui fonctionnait là, comme partout, très pointilliste : une interro orale, un exercice sur feuille, qu'ils n'étaient pas au niveau que l'Administration voulait que je veuille. Tu vois ?

— Qu'est-ce que tu as fait, alors ?
— Je venais de terminer une licence de psycho. Je pense d'ailleurs que les diplômes c'est comme les clefs. Ça sert à ouvrir des portes, pas à faire comme il faut le faire ce qui vous attend au-delà des portes... Cet été-là, je suis partie en Scandinavie. Et à Copenhague j'ai eu vraiment beaucoup de chance car j'ai découvert Christiania ! (2) Il y avait une école et j'ai vu comment ça se passait. J'ai compris que ça ne marchait pas en termes d'institution, mais de relations et de discussions. Ça veut dire qu'il n'existe pas une norme rigide établie d'avance, mais que, au contraire, les décisions à prendre le sont à la suite d'un bilan suivi d'un débat. C'est pourquoi on ne peut pas dire qu'il y a un pouvoir aliénant et à sens unique. Il y a autant de pouvoirs que d'individus présents et la somme de ces pouvoirs refait sans cesse le pouvoir du groupe. Lorsque je suis arrivée ici, on en a discuté et ça se passe comme ça maintenant. On a une réunion commune une fois par semaine : une remise en cause de

la femme dans l'école

ce qui a été fait...

— Et les femmes, elles y assistent et elles parlent ?

— Mais bien entendu ! Au même titre que les hommes. Lorsqu'il s'agit des problèmes de la communauté, tout le monde a une voix. Même les enfants. Il n'y a pas de minorité ici. Ce qui fait que les enfants apprennent des choses très importantes : d'abord à s'occuper d'eux-mêmes et de la collectivité. Ensuite à participer très tôt à la vie pratique de leur école : il faut faire du feu, les repas, la vaisselle... En aucun cas il n'y a de différence entre les garçons et les filles. Par ailleurs, on les amène à reconnaître leurs désirs et à les exprimer. De ce fait, on atténue les refoulements, les recours au silence ou au mensonge. Et puis aussi, comme on ne pratique pas la compétition scolaire, ils ne se sentent pas en rivalité, en hostilité plus ou moins larvée. Au contraire, ils sont en confiance.

— Dis-moi, Jane, parmi les enseignants de l'école élémentaire, il y a actuellement en France 75 % de femmes. On retrouve le même pourcentage au Québec (3). Est-ce la même chose dans « la marge » que dans le système officiel ou non ?

Elle rit avant de répondre.

— Bien sûr que ça se passe autrement, sinon à quoi cela aurait-il servi de créer cette communauté, cette école, si cela avait été pour reproduire les modèles dominants ? Nous, on ne calcule pas en fonction de priorité d'emploi et d'unicité de rôles... Ecoute : avant j'étais une instit. toute seule et j'enseignais ce qu'on me disait, le jour qui était fixé, de la façon qu'on m'avait indiqué. J'étais une instit. comme tes 75 % d'instit. à raison de 27 heures par semaine. Et le reste du temps j'étais autre chose ou rien du tout, peu importait à quiconque. Actuellement c'est très différent... Je suis en permanence reliée aux autres, femmes et hommes, par une pratique quotidienne commune, par une certaine façon de vivre, par une conscience politique différente. Ici, je ne suis pas considérée comme celle qui détient

le monopole de l'enseignement, comme disait, je crois, Illich. Bien sûr j'assume ce qu'on peut appeler « l'apprentissage scolaire ». Mais il y a aussi, parallèlement, un « apprentissage non scolaire » à assurer et ce n'est pas moi qui m'en charge. Ce sont ceux qui sont les plus aptes dans la communauté ou les environs, cela dépend des activités choisies par les enfants. Tout le monde doit participer à ça. Un qui l'avait bien compris, c'est Leonid Kamenoff (4). Je pense qu'ici — et tant que ça durera — nul ne se verra apposé, ni ne revendiquera, le « label » d'enseignant. De la même façon qu'aucun enfant ne se considère comme élève. Ne va pas en tirer la conclusion qu'on est des associés et qu'on risque de désadapter les jeunes. Mais, tu comprends, il y a autre chose qui est bien plus important et que la Société a oublié...

— Quoi ?

— Tout simplement qu'ici l'épanouissement de l'individu est favorisé, sur tous les plans. Il n'y a donc pas de comportements inhibés, de refoulements, de dépendance, d'infantilisme, de tabous, de discrimination sexiste... C'est qui revient à dire qu'on peut se montrer tel qu'on est, sans masque. C'est essentiel. Je peux pleurer devant tout le monde si j'ai du chagrin. Est-ce possible ailleurs ? Les enfants arrivent avec leurs bouquets de sourire. Quand on travaille, on échange des mots de travail. Quand on éprouve des sentiments, on échange des mots d'affection... Toi, tu ne dis rien, tu vois ? On t'a élevé autrement. On t'a dit de rester toujours en toi-même. Alors, tu ne peux plus sortir maintenant, tu es coincé. Et de plus tu estimes que ce serait une faiblesse, un danger... Vrai ?

— Peut-être...

— Ici, on ne marche ni à l'envie ni à l'intrigue, ni à la peur ni à la vanité, ni à la flatterie ni à la contrainte : on marche à l'amour, si tu veux savoir ! Et...

Elle désirait ajouter autre chose. Un bruit de galopades la fit taire. Apparut une troupe de poneys

aubères que chevauchaient à cru des adolescents. Ils laissèrent leurs montures à l'endroit où ils descendirent. Les animaux demeurés libres, battant leur queue fournie, tendant le mufle, les regardèrent s'éloigner puis s'en furent vers une source canalisée par de longues dalles de grés. Je les vis boire. Le groupe de jeunes s'était approché, animé, des cahiers et des fourre-tout entre les mains. Ils sourirent tous à Jane.

— Hello ! firent-ils au passage.

— On a presque fini, t'sais ! On te montrera, t't à l'heure ! lança une brunette en jeans.

Ils rentrèrent dans la salle ombreuse. Jane écrasa posément son mégot sous sa semelle, se releva, se dirigea vers le bâtiment, eut encore un de ces gestes de la tête pour dégager sa chevelure blonde, disparut à l'intérieur. J'eus le temps de distinguer, brodé sur son dos, le panneau familial de signalisation : « Attention : école ! » et son idéogramme : deux enfants sur un passage clouté, main dans la main, bérets et cartables... En repartant, je me suis demandé si elle mettait sciemment son tee-shirt sens devant-derrrière. J'ai estimé que oui ; j'ai cru savoir pourquoi...

Pierre Ferran

(1) Consulter les dossiers publiés par le Mouvement « Contact Education » sur le Lycée expérimental d'Oslo, la Scotland Free School de Liverpool, l'éducation alternative en Norvège, en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada. Voir également à ce sujet le volume 2 (p. 365 à 372) du Catalogue des ressources (Editions Alternatives et Parallèles, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris) ainsi que les « Guides des alternatives à l'école » publiés dans Libération (numéros des 2 et 3 septembre 1976, 6 et 7 septembre 1977).

(2) Communauté ayant fait l'objet d'un livre portant son titre, Christiania, publié par Alternatives et Parallèles, dont un compte rendu a été fait dans notre n° 379 du 8 mars.

(3) Voir le numéro de janvier 1979 (p. 20) de la revue Québec-Education (envoi sur simple demande faite au ministère de l'Éducation, Service général des communications, 1035, rue Lachevrotière, Québec G 1 R 5 A 5, PQ/Canada).

(4) Lire l'ouvrage tout récent de Leonid Kamenoff : *Ecoliers sans tabliers* (Jean-Claude Simoën; 182, p., 44 F.

la femme

La présence majoritaire
des femmes
dans l'enseignement
a-t-elle engendré
une pédagogie différente,
une autre relation
pédagogique ?

En clair, l'éducation,
aujourd'hui,
est-elle devenue
une affaire de femmes ?
Louis Porcher tente ici
de nous éclairer.

En nous faisant part
de son expérience de
professeur de mathématiques,
Stella Baruk nous suggère
ce que pourrait être
la réalité

de la femme enseignante.

Quant aux institutrices
de demain, avant de faire
le grand bond
de l'école normale
à la classe,

tout en refusant la « carrière »,
elles nous laissent entrevoir
un autre univers scolaire
qu'il faudra bien qu'un jour
le mastodonte « Education »

leur laisse modeler
à l'image de leur temps.



et l'éducation demain

à l'ombre des enseignantes

COINCEES entre les vierges et les courtisanes, les reines et les sorcières, les vestales et les ribaudes, les mères de famille et les jeunes filles en fleur, les femmes trouvèrent soudain, au détour du XIX^e siècle finissant, une porte imprévue pour sortir de leur enfermement historique : l'enseignement, sur lequel elles exercent, un siècle plus tard, un quasi monopole. Elles ne l'ont pas choisi, certes ; elles ont investi la place parce que des forces socio-économiques, aujourd'hui bien connues, leur ont livré ce champ clos. Reste le fait constatable et actuel : l'enseignement est, comme on dit, une profession « féminisée ».

C'est donc que, fondamentalement et originellement, il s'agit d'une profession masculine ? A travers siècles, en effet, la pédagogie est une affaire d'hommes et non pas un ouvrage de dames. Sans doute y a-t-il, là comme ailleurs, des exceptions et des domaines réservés : on rencontre, au fil du temps, des Jeanne Hachette de l'enseignement et, parallèlement, l'éducation des filles mobilise les compétences de leurs aînées. Mais, précisément, et avec une évidence aveuglante, c'est un processus d'exclusion qui est ainsi à l'œuvre, selon des modalités partout classiques : les héroïnes font oublier la situation commune, l'enseignement spécialisé masque que toute spécificité attribuée est une mise à l'écart.

Eduquer les filles, cela signifie les réduire, les confiner, leur donner comme seule destinée sociale la séduction et la maternité, la maman et la putain. Saint-Thomas dit sans ambages : « L'homme est ordonné pour l'œuvre la plus noble, celle de l'intelligence, tandis que la femme est ordonnée en vue de la génération. »



Pour assurer la reproduction, point n'est besoin d'être instruite, et peut-être même vaut-il mieux ne l'être pas.

Si l'on admet la vieille constante empirique selon laquelle les éducateurs se recrutent parmi ceux qui ont été éduqués, les femmes se trouvent, évidemment et derechef, exclues de la table pédagogique.

Une femme savante n'est pas tout à fait une femme, et certaines images stéréotypées montrent exemplairement la profondeur de cet inconscient social : l'institutrice, jusqu'à ces dernières années, était représentée comme une petite femme à lunettes, beauté sévère et comportement rigide, sentant la craie et l'habitude. Elle bénéficie d'une sorte de double nationalité emblématique, entassant sur elle les stéréotypes de l'enseignant-Nimbus et ceux (en négatif) de la féminité rhétorique.

Les divas de l'Histoire sont elles-mêmes sélectionnées selon les modèles masculins dominants : on connaît Jeanne Hachette ou Catherine de Médicis, la guerre ou le pouvoir régalien, mais qui parle sérieusement de Christine de Pisan (par exemple), pourtant remarquable créatrice : son féminisme militant, rigoureux, l'a maintenue dans les ténèbres. Dès les premières années du XV^e siècle, elle dénonce l'oppression des femmes et montre que la prétendue inégalité des sexes n'est pas un phénomène de nature mais le produit d'une organisation sociale stratifiée au profit exclusif des hommes.

Cette lutte sans écho, lettre exactement morte, si l'on en démêlait dans les détails les enchevêtrements multiples, nous aiderait sans doute à comprendre comment l'enseigne-

ment, il n'y a guère, s'est enfin ouvert aux petites filles et aux adolescentes. Du même coup, l'on saurait peut-être expliquer par quels mécanismes la profession pédagogique est devenue l'affaire des femmes, puisque la conjonction des deux évolutions manifeste un parallélisme souvent mis en évidence : au fur et à mesure que les salles de classe cessent d'être réservées aux petits mâles, les enseignants se transforment en enseignantes.

Les divisions sociales du travail constituent toujours un indice essentiel du fonctionnement réel d'une communauté nationale. A cet égard, la France est loin de l'originalité : dans la très grande majorité des pays industrialisés, l'éducation sur le terrain est aux mains des femmes, et celles-ci sont d'autant plus nombreuses que les élèves sont plus jeunes. Mais, à l'intérieur de ce système, les postes de responsabilité se trouvent répartis à l'inverse, et les femmes y sont nettement en minorité.

Bref, tout élève a désormais à faire à plus de femmes que d'hommes, et l'on ne s'est pas privé, ces dernières années, de se demander ce qu'il en résulte pour la nature même de l'enseignement, singulièrement dans la relation maître-élèves qui, on le sait, fait les beaux jours des discussions pédagogiques récentes. Il y aurait peut-être, songe-t-on, une pédagogie spécifiquement féminine, un art particulier, un tour de main inimitable, comme pour quiconque veut lier une sauce ou farder un visage.

De ce grand débat, je ne vois guère, à vrai dire, l'enjeu, sinon celui, une fois encore, de distinguer des fonctions sociales selon des

catégories traditionnelles et, par conséquent, comme toujours, de reléguer les femmes dans des activités caractéristiques. Attribuer des raisons pédagogiques à des partages dont l'origine est manifestement socio-économique aboutit inévitablement à distribuer des rôles qui ne correspondent à aucun scénario : si l'enseignement s'est féminisé, c'est en liaison avec une évolution historique qui a dévalorisé la profession d'enseignant. Prétendre repérer causes et effets là où apparaissent seulement des corrélations est une entreprise de prophètes en disponibilité.

Mieux vaut, semble-t-il, examiner la situation des élèves, filles et garçons, dans ce nouvel environnement scolaire. Beaucoup de parents ont remarqué, ou croient, que leur fille travaille mieux (fait plus d'efforts) avec un enseignant qu'avec une enseignante, et à l'inverse pour les garçons. Mais comment cerner véritablement une telle impression et, à supposer même qu'on en vérifie l'existence, à quoi attribuer le phénomène, si l'on veut tout au moins dépasser une explication pseudo-psychanalytique, où les analystes eux-mêmes auraient du mal à reconnaître les leurs ?

Les problèmes, vraisemblablement, sont très différents selon qu'on se trouve à l'école maternelle, dans l'enseignement primaire, au collège ou au lycée. D'abord parce que, comme déjà dit, la proportion des enseignantes n'est pas la même dans chacun de ces lieux éducatifs. Ensuite parce que les élèves, au cours de leur développement et de leur socialisation (qui sont loin de passer par la seule voie scolaire), changent profondément dans leurs

Instruments de pédagogie expérimentale
 Instruments de psycho-pédagogie
 Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
 6^e-5^e Français - Mathématiques modernes - Révision 1977.
 5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes - Révision 1976
 Fin de 1^{er} Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2) ;
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques ;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26



activité d'éveil
 de la maternelle
 à la classe terminale



PEINTURE TISSUS

Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jour, des tee-shirts, etc.

S'exprimer avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, du batik, du mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., Arts Décoratifs, Beaux-Arts, Association et Atelier de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la S.A.R. LEPRINCE, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi, à partir de 14 H., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.



nouveautés

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc...
 marqueurs et pastels SOMEIL, se fixant par simple repassage.
 AINSI QUE NOS GOUACHES SOMEIL

Gamme de coloris :
 GOUACHES = 5 à 15 COULEURS
 marqueurs = 8 couleurs
 pastels = 7 à 16 couleurs
 Princecolor couleurs pour soie et laine 44 nuances éclatantes
 SE FIXANT EN ETUVE



NOUVEAUTE COULEURS POUR LAINE SOIE
 PRINCECOLOR

nouveauté 79

COLLECTION
 DESSIN
 ECOLOGIE



MODELE ET
 ETUDE

FLEURS
 POISSONS
 OISEAUX
 CHEVAUX
 PAPILLONS

POUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

rapports avec les adultes d'une part et l'école d'autre part. Les relations avec les parents, avec les pairs, entre les sexes, se modifient essentiellement suivant des rythmes qui ne sont pas connus avec précision et, par ailleurs, varient avec les individus (en fonction de leur milieu familial, de leur situation urbaine ou rurale, des divers incidents de la vie personnelle).

L'institution éducative elle-même, quel que soit le sexe de qui l'anime, se transforme, tant dans ses liaisons avec l'environnement qu'avec le statut même de l'enseignement dans la société globale. Déterminer à coup sûr et de façon opératoire les composants du système scolaire, leur articulation, leurs modes de fonctionnement, constitue une tâche d'une extrême difficulté devant laquelle, pour l'instant, ont échoué toutes les analyses. Il suffit, pour s'en rendre compte, de mesurer à quel point on échoue à prévoir les phénomènes qui affectent l'univers de l'enseignement, même si, après coup, un prestigieux jeu de société consiste à prétendre que chacun « l'avait bien dit ».

S'ajoute à cela la représentation que l'enfance, comme existence sociale globale, se donne de l'école. C'est un truisme, mais indiscutable, que le peuple des non-adultes se distingue très nettement de ce qu'il était autrefois : ses relations à l'école, comme à beaucoup d'autres instances sociales, sont marquées radicalement par une évolution socio-historique dont on mesure encore mal les sources réelles. Le rôle des médias est certainement, à cet égard, décisif, mais nul ne sait exactement comment il s'exerce.

Dans ce grand concert de mutations, le fait de savoir si la féminisation du corps enseignant tient une place majeure devrait simplement susciter une réponse prudente, affirmant avec force que, sur ce sujet, on ignore plus qu'on ne connaît. Elle a certes un rôle dans ce chœur de l'évolution, mais pour le décrire il faut d'abord circonscrire l'ensemble des facteurs en jeu.

La question véritable est donc de ce qui peut être assigné au facteur singulier du sexe des enseignants. C'est là que les distinctions entre écoles maternelles, écoles élémentaires, enseignement secondaire, prennent un sens opérant, au moins en termes d'interrogation. Encore faudrait-il, cependant, que les questions soient posées elles-mêmes de façon opératoire, ce qui, pour l'instant, n'est pas le cas. Nous parlons ici à l'optatif plutôt qu'au démonstratif, mais chacun fait comme si c'était l'inverse.

Dès lors, les vérités premières abondent, et elles ont pour elles le ton péremptoire de ceux qui les préfèrent, en même temps que la minceur de leurs preuves. Ainsi dit-on que les plus jeunes élèves ont besoin d'être maternés et que, par conséquent, la présence d'une institutrice leur est nécessaire. Complémentairement, ces enfants, à mesure qu'ils grandissent, doivent se référer à une autorité plus rude, symbole de notre société non conviviale et initiation à celle-ci : pour cette raison, un enseignant leur est indispensable assez tôt.

Des discours de cette sorte, on en trouve beaucoup et à tous les niveaux. Ils ne reposent sur rien d'autre qu'une intuition vague et la persistance de certaines représentations sociales sur l'enfance, la famille et l'école. Ils mettent au jour, de manière remarquable, le partage sociologique des rôles sexuels : dans cette perspective en effet, la femme reste dépositaire exclusive de la douceur, du calme, de la sécurisation affective ; personne d'autre ne peut l'être, et elle-même n'est rien d'autre. Parallèlement, l'homme incarne la solidité, la rugosité, l'efficacité. Enseignantes et enseignants ne sont plus des femmes et des hommes, mais des emblèmes de la féminité et de la masculinité (virilité) dans toute leur charge stéréotypée.

Les enfants, dans cette affaire, se trouvent pris entre le maternage et le paternalisme et ces deux directions augurent mal d'un avenir de lucidité, d'esprit critique, d'ouverture, de

responsabilité. Une enfance scolaire emblématisée est toujours conservatrice et l'on pourrait trouver là une étonnante proximité avec les croyances (valeurs) fixistes d'une pédagogie que l'on dit habituellement traditionnelle alors qu'elle est en réalité persistante dogmatique.

Enfin l'influence authentique d'un enseignement ne se perçoit que sur le long terme. La féminisation de la pédagogie, si elle exerce effectivement une modification psychosociologique profonde de l'inculcation scolaire, on ne le saura que dans plusieurs années. Il paraît indiscutable que, sur le plan des connaissances elles-mêmes et de leur transmission, le sexe de l'éducateur est indifférent. C'est bien au niveau de l'inculcation que se joue manifestement une partie essentielle, c'est-à-dire précisément dans ce qui n'est pas définissable opératoirement.

Si les stratifications sociales actuelles, qui placent les femmes en situation de dominés permanents, persistent, la féminisation de l'enseignement aboutira nécessairement (qu'on le sache ou non et même si on ne le veut pas) à une dévalorisation de l'institution scolaire en tant qu'instance sociale. Savoir si les enfants apprennent mieux ou moins bien avec des femmes, savoir si celles-ci font mieux ou moins bien leur métier que les hommes est alors oiseux : l'important est ailleurs, dans un déterminisme social global, dont l'efficacité est largement au-delà de la pédagogie.

Ce qui inquiète aujourd'hui, c'est que cette prise de conscience n'est pas réalisée. On s'enferme dans des questions annexes et anecdotiques où ceux et celles qui se sont attribués (seuls) le droit de parler en notre nom trouvent seulement un moyen de préférer les simulacres aux choses. Le féminisme ne me semble, sur ce point, nullement différent du reste. Il a ses dignitaires et ses opprimés, ses militants et ses profiteurs. Les enseignantes ne doivent pas se tromper de camp.

Louis Porcher

Comment les institutrices de demain conçoivent-elles leur rôle en tant qu'enseignantes et en tant que femmes ?
Estiment-elles leur métier dévalorisé ?
Comment voient-elles leur avenir ?
Des élèves institutrices des écoles normales d'Auteuil et des Batignolles se sont exprimées sur ces problèmes.



institutrices d

le refus de la

VENANT du Val-de-Marne où doit prochainement s'ouvrir une école normale, les normaliennes d'Auteuil sont actuellement au nombre de vingt-trois dans une ENG accueillant près de deux cent quatre-vingts élèves. Si elles disent ne pas avoir de problèmes spécifiques en tant que femmes à l'intérieur de l'établissement, elles ressentent cependant cet état de « minorité ». « Nous ne sommes que trois filles dans une classe de vingt-trois. Même si nous sommes minoritaires, nous estimons qu'il n'y a aucune raison pour que seuls les garçons soient représentés au niveau des délégués de classe. C'est pourquoi je me suis présentée ; pour montrer que nous étions là, et j'ai été élue » indique l'une d'entre elles d'ailleurs peu satisfaite par « cette mixité qui n'en est pas une ». Les élèves-institutrices

réclament en effet des écoles normales totalement mixtes — ce qui ne doit d'ailleurs pas servir de prétexte pour fermer une EN sur deux et supprimer des postes — et un corps d'enseignants du primaire moins féminisé, ce qui, estiment-elles, « ne pourrait être que bénéfique tant au niveau des enfants — en particulier de ceux qui, venant de familles désunies, auraient besoin de trouver à l'école l'image masculine qu'ils n'ont pas chez eux — que des enseignants ».

Le besoin d'ouverture sur tous les plans est la première aspiration de ces futures enseignantes. Confrontées au cours des stages à des désillusions (au chapitre des « illusions perdues » figurent des élèves moins réceptifs que l'on ne pensait dans des écoles bruyantes à la cour trop exigüe pour leur permettre de s'ébattre,

« si bien que l'on fait en une journée le quart de ce que l'on avait prévu », l'accueil parfois peu chaleureux d'enseignantes chevronnées peu désireuses de communiquer, « certaines poussant la mesquinerie jusqu'à coller du papier blanc sur les vitres de leur classe afin que l'on ne puisse apercevoir les belles décorations de ce qui est leur territoire »), elles refusent de se couler dans le moule de « ces institutrices dont la classe tourne si bien que les enfants s'assoient et se lèvent presque au coup de sifflet ». Mais si elles ne sont guère tendres avec « ces adeptes de la routine », elles éprouvent en revanche une réelle admiration pour celles qui sont restées enthousiastes et ont su évoluer, « comme cette institutrice qui, après vingt-cinq ans de cours préparatoire, a changé sa méthode d'ap-



e demain :

routine

prentissage de la lecture pour une autre, plus naturelle, plus adaptée ». Conscientes des difficultés du métier (« Il faut « tenir » une journée de classe ; vu de l'extérieur, cela semble facile... du moins pour ceux qui n'ont jamais passé une journée avec trente enfants. Au début, je sortais de là vidée, incapable de rien faire pendant au moins une heure », dit l'une d'elles), elles reconnaissent volontiers une certaine impuissance. « Tout le monde est en butte à des problèmes, tant de contenu que d'organisation. Il n'est pas facile d'animer une classe ; si on loupe la première semaine, on rate l'année. Les enfants sont durs et l'on est souvent démunie, avec l'impression d'entrer dans l'arène », expliquent-elles.

Passionnées par ce métier qui, à leur avis, ne supporte pas de triche-

rie (« Si l'on n'a pas le contact avec les enfants, si l'on n'aime pas ce métier, on ne peut pas y rester »), elles sont pourtant soucieuses d'en éviter les dangers, que ce soit le risque d'infantilisme (« J'ai vu des institutrices de maternelle qui redevenaient des gamines, elles nous parlaient comme aux enfants »), celui de la « classe-refuge » ou du « circuit maison-école », en particulier lorsque l'on a un conjoint ou un compagnon lui aussi instituteur : « On passait des soirées entières à parler de l'école, à échanger des « tuyaux » sur la manière de faire les leçons ; on ne sortait plus, on ne voyait pas d'autres gens. Désormais, nous ne parlons plus de l'école à la maison », annonce une normalienne. Ces dangers, certaines pensent les éviter « en ayant la lucidité de s'arrêter avant d'arriver à un point de non-retour » et ceci, en dépit des difficultés de reconversion. « Si cela devient de la routine, ce n'est plus la peine de faire ce travail, sinon on s'appauvrit et on s'aigrit », estime une future institutrice. Et de conclure : « Avant, on entrait dans la carrière jusqu'à la retraite ; je ne me vois pas institutrice toute ma vie. »

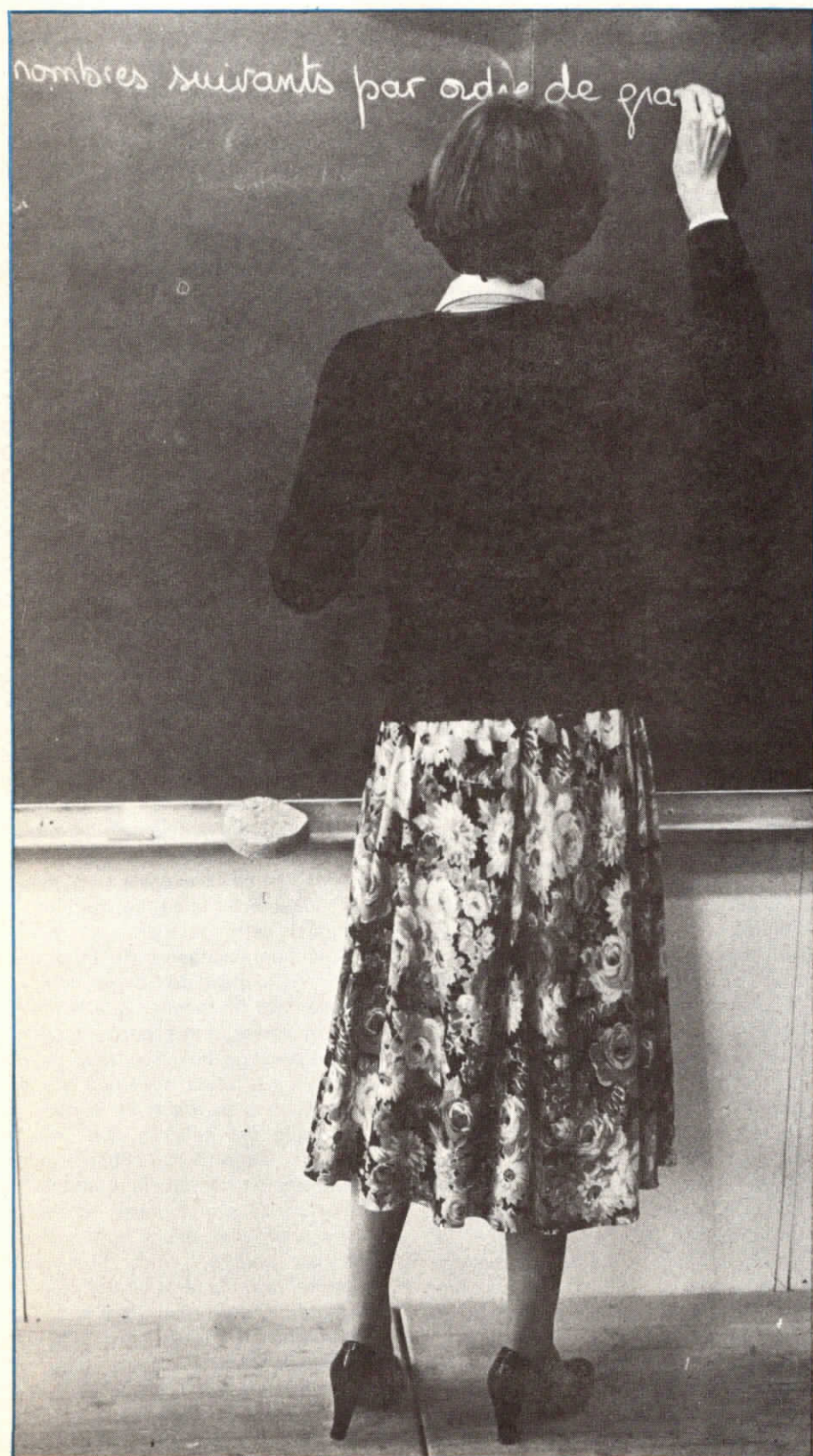
C'est également l'avis des normaliennes de l'école des Batignolles qui estiment, elles aussi, que « lorsque l'on n'a plus rien à dire, lorsque la disponibilité n'existe plus, mieux vaut aller planter ses choux ailleurs ». Elles aussi ont conscience d'exercer un métier « pas comme les autres » parce qu'il empiète sur la vie privée. « Le travail n'est pas fini en sortant de la classe. Il faut être en forme pour le lendemain. Et puis il y a cette mentalité de l'institutrice toujours à l'affût de ce qu'elle pourra rapporter et utiliser en classe, qu'il s'agisse de documents après la visite d'une exposition ou des feuilles cueillies lors de sa promenade du week-end à la campagne. On a même une démarche pédagogique avec les adultes auxquels on a tendance à toujours vouloir expliquer quelque chose », remarque une future institutrice. « On se remet per-

pétuellement en cause ; comment élève-t-on ses propres enfants par rapport à ce que l'on fait dans la classe ? » précise une autre.

Pourtant, toutes refusent l'idée de la vocation. « Ce n'est pas parce que nous sommes des femmes que nous occuperons bien des enfants. Ce n'est pas inné. On voit de la vocation partout. J'ai été caissière et l'on m'a dit que j'avais le commerce dans le sang. A l'école normale, on me répète que j'ai l'enseignement dans le sang. Cela fait beaucoup de choses dans le sang. Or, j'ai fait les deux par hasard ! » s'exclame l'une, tandis qu'une autre ajoute : « Ce n'est pas parce que l'on n'a pas la vocation que l'on ne fera pas bien son métier. » Toutes en effet se considèrent comme différentes des institutrices d'hier. Bien décidées à refuser le poids des traditions ou de l'habitude dans les écoles, elles estiment qu'il faut adopter une attitude un peu contestataire et « ne pas accepter toutes les idées reçues et les jugements portés sur l'élève doué ou non doué, celui qui est bon pour la classe de réadaptation ou le futur délinquant. Au lieu de se borner à constater qu'un élève ne suit pas, il faut en rechercher les causes ».

Conscientes d'exercer un métier mal considéré, elles se refusent à expliquer cette dévalorisation par la féminisation excessive de la profession : « Ce n'est pas parce qu'il y a une majorité de femmes que le métier est dévalorisé, mais parce qu'il n'a plus le prestige qu'il avait auparavant lorsque l'instituteur était une personnalité comme le maire et le curé, et parce que les salaires sont insuffisants. » Cependant, estiment-elles, « les femmes continuent à choisir ce métier parce que l'intérêt du travail passe pour elles avant la considération du salaire, alors que, pour l'homme, la rémunération est plus importante. C'est une différence de mentalité ». Et quelqu'un d'ajouter malicieusement : « Sans doute le mythe du salaire d'appoint et du mari sauveur reste-t-il tenace ! »

Michaëla Bobasch



calculs

Etre une femme,
être enseignante
et enseigner les mathématiques,
écrire — en plus ! —
des livres dérangeants
sur cet enseignement :
Echecs et maths, Fabrice
ou l'école des mathématiques
(tous deux aux éditions
du Seuil), que de
circonstances aggravantes
qui construisent
toutes ensemble
une image d'épouvantail
un peu terrible
qu'on sort de temps en temps
pour faire peur
aux petits enfants !
Pour Stella Baruk, que
nos lecteurs connaissent déjà
(cf. l'entretien que
nous avons eu avec elle,
publié dans notre n° 197
du 17 janvier 1974),
de cette image,
il faut faire table rase.
C'est dans cette entreprise
de déconstruction que,
peut-être, se jouent
les chances de demain.
Pour les femmes,
et pour les hommes aussi.



de femmes

● **Vous êtes femme et professeur de mathématiques : est-ce que, d'une manière ou d'une autre, cela a marqué vos relations avec vos collègues de travail ?**

Les rapports qu'on peut avoir avec les autres professeurs sont immédiatement marqués par le fait qu'on enseigne les mathématiques. C'est absolument indissociable : je ne peux pas parler de ce que je suis en tant qu'enseignante, femme, en le dissociant du fait que j'enseigne les mathématiques.

Il y a vingt ans — et sans doute encore aujourd'hui, car les choses ont bien peu changé — lorsqu'on apprenait que moi, femme, j'enseignais les mathématiques, j'étais aussitôt entourée d'une espèce d'aura qui faisait que, dans les diners « mondains », j'étais placée du côté des hommes ; les dames parlaient entre elles mais, moi, j'étais jugée digne de participer à des conversations sur la politique, l'économie, etc. Cela a l'air grossier comme schéma, mais c'était pourtant exactement cela : le fait de faire des mathématiques me plaçait immédiatement à une position valorisante. C'était la même chose dans l'enseignement : si vous étiez professeur de mathématiques on vous

regardait d'une certaine façon, avec hostilité parfois ; ce n'était pas sur ma personne que ça portait mais sur ce que je représentais (il n'y avait pas encore cette espèce de toute-puissance dont disposent les professeurs de mathématiques actuellement) ; ce que je recevais, c'étaient des réactions de sujets par rapport aux mathématiques que je représentais, réactions tempérées ou contradictoires par rapport au fait que j'étais une femme. Je recevais à la fois une espèce d'agressivité due à la fonction que j'exerçais et des marques de sympathie éventuelles à la personne que je représentais. J'ai toujours ressenti cette espèce de double aspect que je présentais à l'intérieur d'une institution scolaire. Maintenant la profession s'est féminisée, mais il y a vingt ans, très souvent, je me suis entendu dire : « C'est vous le professeur de mathématiques ? Je pensais rencontrer quelqu'un avec une barbe et des lunettes ! »

Plus récemment, je me souviens d'avoir participé à une conférence organisée dans un lycée dans le cadre des 10 % pédagogiques ; je l'avais fait en commun avec un homme et ce fut pour moi une expérience assez cuisante : lorsque je disais quelque chose, il le reprenait deux minutes après, le disant plus fort, avec une certaine éloquence de tribun et se faisait applaudir. J'ai ressenti là une discrimination certaine qui s'est plus marquée encore lorsque la personne qui nous avait invités et avait organisé cette réunion, autour de mon travail, a conclu sur le discours de l'homme sans mettre en évidence nos apports respectifs.

Peut-être était-ce du dépit de ma part, mais je l'ai vraiment ressenti comme le signe d'une discrimination évidente entre homme et femme.

● **Et avec les élèves ?**

Avec les élèves, il y a des étapes dans la vie professionnelle. Quand j'étais très, très jeune enseignante...

● **Deuxième handicap...**

C'était à la fois un handicap et une espèce de grâce. Je crois que j'ai profondément en moi quelque chose qui ressemble à de l'autorité, si bien que je n'ai jamais eu de problèmes de discipline, mais la question était de savoir jusqu'où les garçons pouvaient ne pas aller trop loin dans leurs relations avec moi. J'ai eu à cet égard des difficultés pour savoir s'il fallait ou non accepter des marques d'affection ou de gentillesse de la part de grands garçons. Pensez tout de même que j'avais vingt-deux ans et que parmi mes élèves il y en avait qui devaient bien en avoir dix-sept ! C'était très impressionnant pour moi ; je me souviens des premiers cours où j'écrivais au tableau en tournant le dos à la classe : je sentais cette masse derrière moi et je crois avoir bafouillé un certain nombre de fois, vaincue par une espèce de trac.

Je me souviens qu'un jour, étant arrivée dans la précipitation juste à l'heure en classe, je passe au tableau et je commence mon cours : je sens alors une sorte de silence tout à fait inhabituel ; je me retourne et je les vois tous, je ne sais pas comment dire... : minéralisés par quelque chose, et je ne savais pas quoi. Je

retourne au tableau, je ressens le même silence et l'heure se passe dans un sentiment de malaise extrême. A la récréation, quelqu'un me dit : « Mais tu n'as pas fini de t'habiller ce matin ! Tu as ta fermeture-éclair de jupe complètement ouverte ! ». Je ne peux pas vous dire l'effet que ça m'a fait. Brutalement c'était l'irruption d'un corps féminin, vécu comme tel par eux, par moi, par eux sans doute, j'imagine, constamment. Mais pour moi, l'image d'un individu sexué, de sexe féminin, image barrée en général, je n'ai pas pu ne pas la ressentir et cela m'a plongée dans une confusion extrême. J'aurais eu une classe de filles, cela aurait été incongru d'une autre manière : elles se seraient moquées, elles auraient pouffé, mais il n'y aurait pas eu l'irruption de la différence sexuelle.

● Avec les parents ?

En général j'ai eu affaire aux mères qui étaient très souvent — encore une fois — tout à fait impressionnées par le fait que j'étais professeur de mathématiques. Quand j'avais affaire aux pères, apparemment la relation se resexualisait : ils avaient affaire à une petite femme et, selon leur classe sociale, l'un des deux aspects l'emportait : ou ils parlaient à une femme, ou ils parlaient à un professeur de mathématiques. J'ai travaillé dans des écoles où il y avait un recrutement assez bourgeois et j'ai rencontré des **messieurs** qui considéraient que je pouvais dire ce que je disais et qui pensaient néanmoins ce qu'ils pensaient, eux.

Le fait d'être enseignante a très souvent suscité des questions à pro-

pos d'un univers qui paraissait ou hostile, ou difficile par rapport à des gens qui n'étaient pas du métier. Dans le fond, l'Éducation nationale, l'enseignement, est une espèce de monde clos pour lequel les parents n'avaient pas encore au moins les entrées formelles qu'ils ont actuellement et, sur ce monde clos, ils souhaitaient pouvoir jeter un regard, en avoir quelques informations.

● Dans tout cela, est-ce que vous voyez une spécificité féminine ?

Par rapport à ce que je viens de dire, je l'ignore : il faudrait le confronter à ce que pourrait dire un homme dans la même situation. Je vois bien une spécificité, mais elle est dans l'exercice des choses que je fais. Est-ce qu'il existe une manière différente d'enseigner les mathématiques selon que l'on est un homme ou une femme ? Est-ce qu'il y a une manière différente d'avoir appris les mathématiques parce qu'on est une femme ? Je crois que, dans ces deux domaines, il y a quelque chose de différent qui est renvoyé par l'image sociale d'un homme/l'image sociale des mathématiques, l'image sociale d'une femme/l'image sociale des mathématiques. Il y a adéquation totale entre homme/mathématique d'une part et entre enseignement des mathématiques et homme d'autre part. Ce sont deux images qui « collent » très bien, qui collent à tous les mythes : mythe de maîtrise, du savoir absolu, de science virile. Donc, les femmes qui se préoccupent de mathématiques ont longtemps été des personnages rares ; lorsque j'étais en fac, nous étions trois filles et tout le reste c'étaient des garçons ; et encore, forcément, subsistait cette autre image de la fille bûcheuse, qui finit par réussir à force de travail, tandis que les garçons, eux, sont doués. Il faut que je vous dise aussi cela : comment peut-on faire des mathématiques et être femme plutôt agréable à regarder ? C'est une chose que l'on entend très couramment ; à la limite on accepte qu'il y ait un professeur de mathé-

NOUVEL ALBUM

chez votre disquaire



A Sylvestre n°558059
également sur cassette n°4558059

Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes dans la vie de la langue choisie...



Publicité Orbis

Multiples formules de séjours en :
Angleterre, Allemagne, Espagne, Irlande, Ecosse, Autriche, Italie, Malte, Japon, U.S.A. Mexique, Turquie, Ceylan.

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.



BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C.
Service 200

56, avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULEME

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé (s) _____

Pour : Jeune (âge _____) Etudiant Adulte

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POST : _____ VILLE : _____

A Paris : M^{me} Beinse - Tél. 250.71.20 avant 13 h.

matiques femme, mais il faut qu'elle entre dans le canon habituel : la jupe droite, un pull plus ou moins fripé, des lunettes, un chignon. A cette condition, c'est à nouveau dans l'ordre, mais que ce soit une autre image qui se présente et c'est l'étonnement.

Ce qui existe le plus fortement, c'est l'image d'une maîtrise supposée d'un individu sur un autre : je suis une femme ; si un homme parle, je suis obligée de considérer qu'il a raison ; je peux, moi, avoir raison localement, mais les grandes idées, c'est lui, la grande vision cosmique, c'est lui. Cela, je l'ai considérablement vécu en tant que femme et je l'ai retrouvé s'exerçant sur les enfants : la parole hypothéquée à l'avance. Cela m'est vraiment apparu comme insupportable, qu'un enfant accepte qu'on lui dise : « Voilà le théorème, la définition », et qu'il les répète, qu'il laisse une partie de lui-même complètement aliénée en répétant un discours qui ne lui est rien. Tout cela tient à la terrible position de maîtrise qu'on est obligé — ou qu'on a plaisir — à afficher en mathématiques, position terriblement nocive, terriblement destructrice, insupportable d'ailleurs pour les deux parties car il faut en voir le revers : qu'un professeur de mathématiques se trompe au tableau et une classe entière se gausse de lui, le déclare incapable ou incompetent alors qu'il n'y a rien de plus normal que de se tromper, que de perdre pied dans un raisonnement, que d'avoir oublié où était le petit dé clic qui permet d'arriver là où l'on veut arriver, etc.

Il me semble que la spécificité est là : petit à petit, ce que j'ai déconstruit, c'est cette relation de maîtrise supposée. Quand un élève me dit : « Le prof s'est trompé lui-même, il ne s'en sortait pas l'autre jour ! » je dis : « Et alors ? Tu vois bien, il m'arrive à moi aussi de rechercher avec toi. » Et on sent qu'il dit : « C'est pas pareil. » Pourquoi ? Parce que la confiance s'est construite tout à fait ailleurs. Ce que j'essaye de lui dire c'est : « Là où j'en sais plus que toi, c'est que je sais, par exemple, que

j'arrive à une contradiction et que cela n'est pas possible, qu'il faut retourner en arrière, etc. Voilà, c'est tout. Il n'y a pas grand-chose que je sache de plus que toi, et ce que je sais je vais te le transmettre. » Je ne le dis pas comme cela, mais j'essaye de lui faire comprendre que le plus important quand on a fait une erreur c'est d'avoir les moyens de s'en rendre compte. Voilà la réelle supériorité.

● Est-ce que, pour vous, cela risque de changer quelque chose dans l'avenir ?

J'ai l'impression que les femmes ont parfois besoin de trouver à s'affirmer et de montrer qu'elles sont, comme les hommes, capables de faire quelque chose. Mais est-ce que ça veut dire qu'elles vont sauter sur le modèle masculin qui est lui-même totalement collé au modèle « mathématicien », c'est-à-dire : pouvoir absolu, maîtrise absolue, réponse à tout, etc ? Il me semble qu'il y a quelque chose à trouver là, quelque chose qui serait subversif. Parce qu'elles sont des femmes, elles pourraient oser prendre une attitude nouvelle : j'ai un savoir, je le dispense, mais je n'en ai pas la maîtrise absolue parce que personne ne peut l'avoir.

Autrement dit, les femmes, parce qu'elles sont des femmes, parce qu'elles sont encore dans une recherche d'image, pourraient casser en mille morceaux celle qui leur est imposée par le modèle masculin et trouver cette espèce de place nouvelle dans des relations de savoir. Il me semble que les mathématiques sont un lieu privilégié où cela pourrait se faire : ne pas être déconsidéré parce qu'on fait une erreur, mais, au contraire, montrer que l'image que l'on veut donner de soi comme de quelqu'un qui ne se trompe jamais est une image fautive. Autrement dit, réintroduire le sujet en tant que tel.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

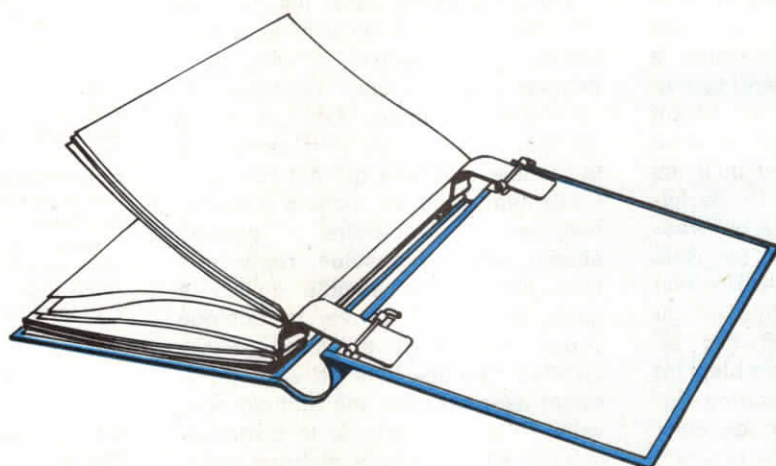
reliez vous-même
votre collection

l'éducation

a fait fabriquer à votre intention des

reliures

brevet "Relbrid"



élégantes simples solides maniables

couvertures en toile bleue frappées au dos de notre titre

l'éducation

en vente 2, rue chauveau lagarde - 75008 Paris

45F (port payé*) pour la france
50F (port payé*) pour l'étranger

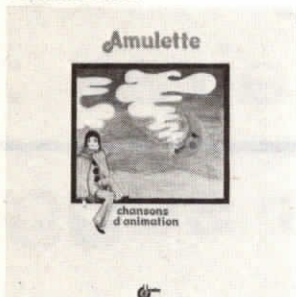
* Ce prix comprend l'envoi à domicile d'un paquet de deux reliures, soit une année de parution par avion, nous consulter



Unidisc au service des éducateurs

NOUVEAUTÉS - CHANSONS

Amulette



Didier, Pierre, Pascal, trois jeunes qui ont fait d'Amulette le premier groupe folk exclusivement réservé aux enfants (à partir de 4 ans).

Après quelques années de « rodage » dans les écoles et sur scène, ils présentent ici leur premier disque composé de leurs meilleures chansons d'animation. Paroles sur l'album et musique facile à retenir !

La poule - Le petit âne - La danse du temps - J'ai dans la main - Mes mains ont dix doigts - La vache qui s'en va - Comme une hirondelle - Aujourd'hui - Le caniche noir - Un lapin s'est marié - Il n'a rien compris le bonhomme.

UD 30 1405 - UN 220

ANIMATION

As Cosy as an Irish pub



Tu fais de l'anglais ? Tes parents aussi Cool !...

Toutes ces chansons chante-les en anglais avec moi, tes copains, tes instituteurs et professeurs ou tes parents. Charleston, chansons à boire, ballade irlandaise, poèmes américains d'aujourd'hui.

Ils te sont expliqués en français sur l'album et tu trouveras un livret avec les traductions en français.

L'anglais entrera dans ta tête en chantant. Come on sing along !

PAT ARTHUR 30 1329 - UN 220

Chansons pour mieux parler



Jacqueline Gudin et Simone Perron-Goix, deux directrices d'écoles maternelles, ont composé 50 chansons-jeux, très courtes et amusantes, pour améliorer le niveau de langage des petits.

Un groupe d'enfants et quelques jeunes les présentent sur ce disque plein de rythme et de bonne humeur.

Avec livret.

30 1395 - UN 220

Monte dans le train



14 chansons - 14 play-back de Nicole Snitselaar.

Nicole Snitselaar, une très jeune éducatrice d'école maternelle, est aussi auteur-compositeur-interprète de talent ; voilà son premier album.

C'est en passant ses journées avec les petits que Nicole trouve son inspiration ; ces 14 chansons faciles et ravissantes ont été composées pour eux, non seulement pour les écouter, mais surtout pour les apprendre et les rechanter (paroles sur l'album).

Monte dans le train - Le petit canard - Nous allons au bal - Je lave mes mains - Mon lapin - Qui suis-je ? - Le hérisson - Une fourmi - La farandole - Pour ma Maman - Un bel œuf doré - Mes crayons de couleur - Mes amis - Carnaval dans la rue.

UD 30 1407 - UN 220.

ANIMATION "CADEAU"

Une nouvelle collection : CHANSONS CELEBRES

Disques 45 tours
• 2 chansons
• + les 2 « play-back ».

Bon anniversaire



Accouplé à « Joyeux anniversaire » (Happy birth day to you), voilà le disque type à offrir pour la circonstance !

En plus des chansons, on trouvera aussi les « play-back » pour s'amuser à chanter soi-même avec l'orchestre.

Les paroles complètes de François Rauber sont sur le dos de la pochette

EX 45 620 UN 110.

Le Chant des adieux



Et « Colchiques »

Voilà une nouvelle et parfaite version du célèbre « Ce n'est qu'un au-revoir » chanté ici par de jolies voix d'enfants avec l'orchestre de François Rauber.

Accouplé au non moins célèbre « Colchiques dans les prés » dont on aura peut-être aussi oublié les paroles...

Toutes celles-ci sont imprimées au dos de la pochette pour les chanter sur les « play-back ».

EX 45 622 - UN 110

BON DE COMMANDE A RETOURNER

à votre disquaire ou à défaut à :

UNIDISC, 31, rue de Fleurus, 75006 Paris.

..... disque(s) Amulette

..... disque(s) Monte dans le train

..... disque(s) Chansons pour mieux parler

30 1405 UN 220 42 F

30 1407 UN 220 42 F

30 1395 UN 220 42 F

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

..... disque(s) As Cosy as an Irish

..... disque(s) Bon anniversaire

..... disque(s) Chant des adieux

30 1329 UN 220 42 F

45620 UN 110 17 F

45622 UN 110 17 F

Frais d'envoi : 7,00 F — Mais franco pour une commande minimum de 150,00 F

Ci-joint mon règlement de : F

rythmes scolaires : u et des sugges

Les mesures concernant les rythmes scolaires — promises par le ministre de l'Éducation lors de l'adoption, le 10 janvier, du projet d'avis par le Conseil économique et social (voir l'éducation n^{os} 374 et 375) — viennent d'être annoncées. En réalité, il s'agit d'une seule mesure immédiate adoptée le 16 mars par le Conseil supérieur de l'Éducation nationale (46 voix pour, 23 contre, 4 abstentions et un refus de vote) : un projet d'arrêté fixant la date de la prochaine rentrée scolaire et celles des petites vacances de l'année 1979-1980. D'autres propositions, concernant les zones de vacances et les calendriers scolaires pluriannuels, restent en suspens, le ministre poursuivant la concertation.

« IL N'EST PAS question de réduire les vacances des enseignants ; celles-ci ne sont pas un privilège mais un élément lié à leurs conditions de travail. » Après avoir laissé planer le doute pendant plusieurs semaines, le ministre de l'Éducation a dissipé l'équivoque sur ce point, en annonçant des mesures concernant les rythmes scolaires. Celles-ci seront de deux ordres : il s'agira d'une part de déterminer « des zones de vacances plus nombreuses et donc plus petites », et d'autre part d'élaborer « des calendriers scolaires pluriannuels s'étendant sur trois ans ». Quant au calendrier de l'année scolaire 1979-1980, il est d'ores et déjà fixé pour l'ensemble du territoire métropolitain (voir encadré) avec les dates de la prochaine rentrée — 13 septembre 1979 pour les élèves — et des petites vacances. Seule manque celle du début des vacances d'été 1980. Cette lacune suscite d'ailleurs l'inquiétude des syndicats d'enseignants, en particulier du SNI-PEGC estimant qu'« il aurait fallu prévoir dans cet arrêté la date de départ en congés pour l'été 1980 », du SGEN-CFDT et du SNALC.

Toutefois ces mesures — qui sont encore à l'état de propositions — ne sauraient résoudre le problème des rythmes scolaires que Christian Beullac qualifie de « problème national parce qu'il concerne l'intérêt des enfants, mais touche aussi aux intérêts des adultes : les parents d'enfants scolarisés et tous ceux qui leur sont proches » et, de ce fait, « se répercute dans tous les secteurs de notre vie économique ». Selon le ministre : « C'est un sujet qui suscite les passions parce qu'il y a contra-

diction d'intérêts entre les Français, chacun ayant une opinion changeante sur les solutions à adopter car il est à la fois parent d'élève, usager des services collectifs, bénéficiaire des temps de loisirs. Les contradictions sont entre les groupes sociaux mais aussi « dans » chaque personne. » Et il souligne que, « derrière le prétexte de l'intérêt des enfants, se dissimulent trop souvent les égoïsmes des adultes ».

Cependant, Christian Beullac s'est contenté de poser le problème sans y apporter de réelle solution. Après avoir signalé « les trois butoirs » auxquels se heurte la question des rythmes scolaires (« un système excessivement monolithique, bureaucratique et fragile ne correspondant plus à la société d'aujourd'hui ; le caractère annuel de la fixation des dates de vacances scolaires qui complique la vie collective car elle ne permet pas aux particuliers de bien planifier leurs vacances ; et le fait que tout le dispositif actuel repose sur la stricte identité entre les vacances des enseignants et celles des élèves »), il a insisté sur la mauvaise répartition du temps scolaire, à savoir « cinq et parfois six heures de cours dans une journée et, paradoxe contradictoire, plus de deux cent vingt-cinq ou deux cent dix jours par an sans école ou sans collège ».

Pour résoudre ce problème, le ministre a suggéré de « dissocier les vacances des enseignants de celles des élèves », ce qui permettrait l'augmentation du nombre de jours d'ouverture de l'établissement scolaire tout en diminuant le nombre d'heures de travail hebdomadaire des élèves,

n calendrier

tions

rentrée et petites vacances

La rentrée 1979 est fixée

- au mercredi 12 septembre pour les enseignants ;
- au jeudi 13 septembre pour les élèves.

Vacances de la Toussaint

du mercredi 31 octobre 1979 inclus
au lundi 5 novembre inclus.

Vacances de Noël

du vendredi 21 décembre inclus
au mercredi 2 janvier 1980 inclus.

Vacances de février

• Zone A

du samedi 9 février 1980 inclus
au dimanche 17 février inclus ;

• Zone B

du samedi 16 février 1980 inclus
au dimanche 24 février inclus ;

• Zone C

du samedi 23 février 1980 inclus
au dimanche 2 mars inclus.

Vacances de printemps

• Zone A

du samedi 29 mars 1980 après la
classe au dimanche 13 avril inclus ;

• Zones B et C

du samedi 5 avril 1980 après la
classe au dimanche 20 avril inclus.

les enseignants bénéficiant d'une sorte de « crédit-vacances qu'ils pourraient utiliser à tour de rôle ». Toutefois, il a pris la précaution de préciser que cette suggestion n'est « qu'une hypothèse de travail » et d'en souligner certaines limites : « Si une rotation des professeurs est possible au collège et au lycée, l'existence dans le premier degré d'un maître unique par classe semble écarter a priori une approche de même nature. ».

Cette suggestion n'est guère appréciée des syndicats d'enseignants. Le SNI-PEGC considère cette hypothèse de travail comme « bien irréaliste, tellement irréaliste même que le ministre lui-même reconnaît explicitement sa totale inadaptation aux problèmes de l'école maternelle et élémentaire ». Le SNG remarque de son côté que « l'on n'a pas envisagé toutes les conséquences techniques d'une telle proposition, en particulier pour le chef d'établissement qui verra forcément ses vacances amputées ». Quant au SNES il estime « qu'il s'agit là de suggestions en l'air sans en avoir étudié les conséquences à tous les niveaux, notamment les difficultés pour les équipes pédagogiques pratiquant la pluridisciplinarité ». Enfin, le SNETP-CGT pense que « les crédits d'heures de vacances d'enseignants et le décalage des congés des élèves et des professeurs ne seraient en fait que des moyens que se donnerait le ministère pour remettre en cause les droits acquis que représentent les vacances scolaires ».

Michaëla Bobasch

ESF

nouveauté

dans la collection
SCIENCE DE L'EDUCATION
dirigée par Daniel Zimmermann

QUESTIONS-REPONSES SUR LES LYCEES

sous la direction
de Guy-Robert IKNI

57 F (franco 63 F)

Rappels

QUESTIONS-REPONSES SUR L'ECOLE MATERNELLE

sous la direction de D. Zimmermann
2^e éd.

47 F (franco 51 F)

QUESTIONS-REPONSES SUR LE COURS PREPARATOIRE

sous la direction de Y. Jenger

47 F (franco 51 F)

QUESTIONS-REPONSES SUR LES COURS ELEMENTAIRES

sous la direction de J. Clévy

47 F (franco 51 F)

QUESTIONS-REPONSES SUR LES COURS MOYENS

sous la direction de P. Dufayet

47 F (franco 51 F)

QUESTIONS-REPONSES SUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE COURT

sous la direction de A. Léon

61 F (franco 67 F)

QUESTIONS-REPONSES SUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

sous la direction de J. Clévy

54 F (franco 59 F)

LES EDITIONS ESF
17, rue Viète
75854 Paris Cedex 17

la FEN face à la politique de la

UN COLLOQUE organisé par la Fédération de l'Education nationale sur le thème « La recherche publique : enjeu d'une politique » a eu lieu le 6 février dernier à l'université de sciences d'Orsay. Les quelque deux cents participants ont, au cours de cette journée, pu réfléchir sur les tenants et les aboutissants de la politique actuelle de la recherche, combattre quelques idées reçues sur le statut du chercheur, s'enrichir de la réflexion de quelques personnalités du monde universitaire ou scientifique, approfondir les positions

de la FEN sur un thème qui soulève, depuis la publication du rapport Aigrain et les déclarations d'Alice Saunier-Seïté, bien des remous dans le monde de la recherche publique. Les militants syndicaux ont pu également mesurer les difficultés qu'ils rencontraient pour élaborer une nouvelle politique de la recherche, qui ne soit pas soumise au secteur privé et industriel, mais qui puisse en même temps alimenter l'économie.

« Le gouvernement prétend « redéployer » l'activité de recherche en fonction de créneaux définis par les exigences de la compétition économique internationale et de la stratégie d'entreprises attachées à la recherche prioritaire du profit, dans le cadre d'une politique qui se refuse justement à réinvestir les fruits du profit pour le bien de la collectivité », a déclaré André Henry, secrétaire général de la FEN, dans son discours. Il a été effectivement longuement question de la situation, du statut, des conditions de travail des chercheurs et de leurs équipes dans les propos des participants. En revanche, peu ont pu dépasser cette analyse pour réfléchir à ce que pourrait être un nouveau statut de la recherche, une nouvelle politique des chercheurs, tant par rapport au service public qu'ils représentent qu'aux industriels et au patronat qui sont concernés directement par les résultats de cette recherche. Ce colloque fut, à cet égard, décevant.

Mais il est vrai, les chercheurs sont en colère. Ils se sentent mal aimés, mal connus, et surtout la cible innocente de nombre d'industriels et du gouvernement. Des scientifiques, qui apportaient leur contribution à ce colloque, ont souligné l'entreprise de culpabilisation de la recherche publique par rapport à la situation économique actuelle. Or, répliquent les chercheurs, les résultats de nos

travaux sont connus, utilisés par le patronat et les industriels. Ils refusent de se laisser enfermer dans un ghetto — ou dans une tour d'ivoire. Si, pour la plupart, ils ne refusent pas les liens de la recherche et de l'économie, ils soulignent les dangers qui existent à mettre au service d'industriels particuliers les deniers de l'Etat affectés à un laboratoire public ou au Centre national de la recherche scientifique. Tout comme ils protestent contre l'élimination lente de certaines disciplines, jugées moins « rentables ». L'exemple des sciences humaines est, à cet égard, significatif puisque ce secteur, particulièrement déshérité, se réduit de plus en plus à une peau de chagrin : « Il existe actuellement plus de thèses sur l'histoire de France écrites par des Américains que par des Français », rappelait l'un des participants. Les chercheurs et les syndicalistes se sont mis d'accord pour insister sur les aspects à la fois économiques, sociaux et culturels de la recherche. Ils ont également rappelé que la France ne devait pas se cantonner à des secteurs spécifiques au détriment d'autres.

Les universitaires présents au colloque ont aussi souligné la crise aiguë que traverse la recherche universitaire. Les projets d'Alice Saunier-Seïté en matière de carte universitaire et le décret du 20 septembre risquent d'affaiblir les moyens matériels et humains des chercheurs, voire faire disparaître des équipes de recherche. Pourtant, ont-ils rappelé, l'université est l'un des lieux privilégiés pour le lien enseignement-recherche, qui doit être préservé.

Enfin, tous ont été d'accord pour dénoncer « le pilotage par l'aval », à savoir le danger de l'adaptation directe de la recherche aux besoins de l'industrie, avec des critères de



Pour vos problèmes de

CLASSEMENT PROTECTION RECHERCHE RAPIDE

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS,
DISQUES, COURS, DOCUMENTS
DIVERS, nous fabriquons des articles
de classement en matière plastique

« PLASTICLASS »

(en dossiers suspendus ou
albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE : CLASSEMENT
DE CASSETTES

Documentation sur demande

DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél. : 527-56-19

recherche

choix et de rentabilité qui pourraient être néfastes à la recherche elle-même. Ces motifs de mécontentement, qui touchent à la fois les syndicalistes, les chercheurs scientifiques, les partis politiques (les rapporteurs du budget de la recherche étaient présents ou se sont fait représenter au colloque) sont nombreux et ont pu être largement exposés. Mais le débat contenait de grandes lacunes, comme l'ont déclaré les organisateurs eux-mêmes lors de la clôture de cette journée. André Henry, secrétaire général de la FEN, a exprimé ainsi la déception à l'issue de ce long débat : « Nous devons faire un effort pour sortir du carcan universitaire ou corporatiste. Il ne faut pas que nous nous mettions dans une contradiction qui nous couperait de l'opinion publique. Contestons, critiquons ce qui doit l'être, mais ayons le courage de faire des propositions, qui sauront nous rendre crédibles. Nous devons revendiquer le droit à proposer, le droit de prendre des risques. »

Il est vrai que la coupure et la méconnaissance de la situation des chercheurs actuellement sont si profondes que cette simple « profession de foi » ne permettra pas, à elle seule, de mobiliser sur les problèmes de la recherche l'opinion publique. Mais il est aussi vrai que le danger corporatiste guette actuellement la lutte des chercheurs. Nombreux sont ceux qui souhaitent une réforme de la recherche, reconnaissant que celle-ci ne doit pas rester repliée sur elle-même et qu'il lui faut prendre des initiatives pour mettre en échec le plan Aigrain et le rapport Massenet, élaboré dans le secret le plus absolu et en l'absence de toute concertation. Les chercheurs en ont pris conscience. Mais ils n'ont fait que le premier pas.

Nicole Gauthier

que se passe-t-il ?

■ Un télex adressé par la Conférence des présidents des Associations de spécialistes au ministre de l'Éducation pour protester contre « la décision de supprimer toutes les décharges de service accordées jusqu'ici aux enseignants en stage dans les IREM, mesure qui supprime en pratique la possibilité de formation continue pour les enseignants et fait disparaître l'une des rares structures répondant aux besoins des professeurs et à l'intérêt des élèves ». De leur côté, l'Assemblée des directeurs d'IREM, l'APMEP, le SNES, le SNESup, le SNPEN, le SNETAP, le SNCS, le SNEP et le SNC ont adressé aux ministres de l'Éducation et des Universités, ainsi qu'aux présidents des groupes parlementaires, un appel commun pour la sauvegarde des IREM, « seules structures officielles implantées dans les universités, qui associent des enseignants de tous les ordres d'enseignement dans des actions coordonnées de formation continue et de recherche pédagogique en équipes souvent pluridisciplinaires ».

■ Dix mille instituteurs et PEGC ont défilé dans les rues de Paris, le 14 mars dernier, à l'appel du SNI-PEGC qui voulait protester contre le redéploiement scolaire et la suppression de postes dans plusieurs académies. Les responsables syndicaux estiment que cette journée d'action — qui a eu lieu quelques jours avant le début des élections au bureau national et aux conseils syndicaux — a été « un grand succès et une phase importante de l'action syndicale du SNI-PEGC ».

■ La journée du 20 mars a, elle aussi, été marquée par un important mouvement de grève dans les établissements du premier degré et les collèges de la région parisienne et, principalement, des académies d'Aix-Marseille et Limoges, pour protester contre le projet de carte scolaire et de son redéploiement, à l'appel du SNES, du SNPEN, du SNEP et du SNETP-CGT, auxquels se sont jointes des sections du SNI-PEGC.

■ Les responsables du Syndicat national de l'éducation surveillée (FEN) ont exposé à Alain Peyrefitte, Garde des Sceaux, la situation actuelle de ce secteur en France. Ils veulent que cette éducation « reste un réel service public, une direction à vocation strictement éducative, et qu'elle assure une mission spécifique auprès des mineurs », et souhaitent « l'application effective de la loi sur l'éducation surveillée ».

■ Les professeurs-adjoints d'EPS ont obtenu quelques assurances après une entrevue du SNEEPS (FEN) avec Jean-Pierre Soisson, à propos des transferts de postes qui, comme les heures supplémentaires, ne seront pas imposés systématiquement et « seraient décidés à l'échelon académique par les directeurs régionaux après consultation des organisations syndicales ». Toutefois, devant le refus du ministre de rétablir la troisième heure pour l'animation du sport scolaire, le SNEEPS propose la tenue d'Assises nationales au mois de mai pour la sauvegarde du sport scolaire.

■ De son côté, le SNEP poursuit sa campagne de lutte contre les mesures du plan Soisson, campagne qui verra son point culminant au cours d'une Convention nationale pour la défense du sport scolaire et universitaire qui se tiendra à la Sorbonne le 31 mars prochain.

■ Création, par la FEN, d'un Comité syndical pour l'étude de la seconde guerre mondiale. Créé « à la suite de la diffusion de la série télévisée Holocauste et des réactions qu'elle a suscitées », ce Comité, présidé par le professeur Poliakoff, aura notamment pour objectif « d'étudier la manière dont est présentée dans les manuels scolaires l'histoire de la seconde guerre mondiale et tout particulièrement ce qui concerne le problème juif et le génocide perpétré par les nazis ».

à votre service

Comme dans nos précédents numéros spéciaux, cette rubrique « à votre service » ne comporte que les renseignements présentant un caractère d'actualité. Notre prochain numéro, daté du 29 mars, traitera de tous les sujets habituels.

sur votre agenda

rencontre

■ **Portes ouvertes sur l'électronique**, le mercredi 28 mars, de 10 à 18 heures, à l'Ecole supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (ESIEE, 91, rue Falguière, Paris 15^e) de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Les élèves de terminales scientifiques, leurs professeurs et leurs parents pourront découvrir les plus récents développements de l'électronique (micro-processeurs, mini-ordinateurs, etc.) et s'informer sur ses débouchés et ses perspectives d'avenir en dialoguant avec les enseignants et les étudiants de l'Ecole. Pour renseignements complémentaires, téléphoner au 320-12-15.

journées d'étude

■ **L'iconographie comme source documentaire**. Sur ce thème, se tiendra, le 2 avril, une journée d'étude organisée par l'ADBD (Association des diplômés de l'Ecole des bibliothécaires-documentalistes), au Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, Paris 6^e, de 9 h 30 à 18 heures. Différents aspects de l'image — technique, historique, sociologique, symbolique, pédagogique — seront traités en fonction de sa valeur documentaire par Jacques Foucart, Jean-Paul Gourevitch, Jacques Montaville, Renée Lemaitre. Cette journée est ouverte à toute personne intéressée. Pour renseignements complémentaires : Mlle Benoit, tél. : 587-05-33. **Inscriptions jusqu'au 25 mars** : Mme Gaillemain, 10, square Adanson, 75005 Paris.

stage

■ **Théâtre et expression dramatique** à la salle des fêtes de Gouzon (Creuse), du 9 au 11 avril. Ce stage, organisé par la Fédération des œuvres laïques de la Creuse et le Centre rural d'animation

culturelle, s'adresse aux jeunes, aux enseignants et aux animateurs socio-culturels. Un travail collectif à la vidéo viendra compléter les principaux thèmes d'approche : improvisation, expression corporelle, expression parlée, poésie, articulation, diction, mise en scène, régie d'un spectacle, etc. Pour tous renseignements : Centre rural d'animation culturelle, 23230 La Celle-sous-Gouzon. Tél. : (55) 62-20-61.

exposition

■ **Livres et publications de l'Unesco** dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, du 22 mars au 12 avril à la nouvelle Librairie des sciences et de l'Education, 122, boulevard Saint-Germain, Paris 6^e (tél. : 329-41-00). L'exposition est ouverte de 9 à 18 heures ; le samedi de 11 à 18 heures.

notez aussi

■ **Les élections du Parlement européen : un sujet d'actualité**. L'Association Cefilm prête gratuitement, à tout établissement scolaire qui en fait la demande, un film explicatif sur le fonctionnement et le rôle du Parlement européen (durée : 20'). Pour réserver ce film : téléphoner à Mlle Pinault, Cefilm (359-69-40) ou écrire à Cefilm, 15 bis, rue de Marignan, 75008 Paris.

au B.O.

on organise

■ **UN SECOND CONCOURS**, au titre de l'année 1979, pour le recrutement de trente élèves **inspecteurs départementaux de l'Education nationale**. Dépôt des dossiers **avant le 13 avril 1979** (circulaire du 2 mars et arrêtés des 1^{er} et 2 mars 1979 - B.O. n° 10).

■ **UN STAGE de formation mutuelle franco-britannique** pour les professeurs d'anglais en fonction dans des établissements publics d'enseignement du second degré, à Caen, du 7 au 21 juillet 1979 pour vingt-quatre professeurs britanniques et vingt-quatre professeurs français (circulaire du 19 février 1979 - B.O. n° 10).

■ **L'INFORMATION** des élèves des collèges et des lycées sur les **institutions judiciaires** par une action conjointe des

ministres de la Justice et de l'Education (circulaire du 23 février 1979 - B.O. n° 10).

■ **UN STAGE d'information** à Pérouse (Italie) pour les professeurs d'italien de l'enseignement du second degré, du 20 août au 1^{er} septembre 1979. **Candidatures avant le 10 avril 1979**. (Circulaire du 1^{er} mars 1979 — B.O. n° 11.)

■ **UN SEMINAIRE franco-italien**, à Caen, pour les professeurs d'italien du secondaire, du 9 juillet au 21 juillet 1979. **Candidatures avant le 10 avril 1979**. (Circulaire du 1^{er} mars 1979 — B.O. n° 11.)

■ **DES MISSIONS d'étude et de recherche en URSS**, en 1980, en faveur des personnels enseignants et chercheurs français de l'enseignement supérieur, à l'exception des professeurs de langue et civilisation soviétiques. **Candidatures avant le 15 avril 1979**. (Circulaire du 2 mars 1979 — B.O. n° 11.)

■ **UN STAGE** spécial de préparation orale aux concours internes d'accès à l'Ecole nationale d'administration. **Demandes d'inscription avant le 30 mars 1979**. (Circulaire du 1^{er} mars 1979 — B.O. n° 11.)

on transforme

■ **LES CENTRES UNIVERSITAIRES** de Perpignan et de Toulon en universités à compter du 1^{er} octobre 1979 (décrets du 22 février 1979 - B.O. n° 10).

on précise

■ **LES CONDITIONS de recrutement des conseillers pédagogiques pour l'EPS**, placés auprès des IDEN. Les candidats à ces fonctions doivent être titulaires du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles annexes et classes d'application (CAEEA).

on signale

■ **L'ORGANISATION** de visites guidées au **Muséum national d'histoire naturelle**. Ces visites concernent les galeries, les expositions temporaires et toutes les installations ouvertes au public. Elles sont assurées par des conférenciers qui peuvent être des personnels du Muséum ou des personnes extérieures titulaires d'une licence, d'une maîtrise ou du diplôme de l'Ecole du Louvre (arrêté du 29 décembre 1978 - B.O. n° 10).



abonnement d'un an — France : 90 F/étranger : 120 F

**nouvel
abonné**

nom

adresse

de la part de

nom

adresse

chèque bancaire chèque postal mandat lettre mandat carte

à l'ordre de l'éducation — pour les chèques et les virements postaux : CCP 31 680-34 F (La Source)

- si vous vous abonnez
- si vous faites abonner un ami *

avant le 15 avril 1979

l'éducation vous offrira le **Recueil des articles**
qu'elle a publiés de 1974 à 1977

* dans ce cas, n'omettez pas d'indiquer vos nom et adresse sur les bons ci-dessus ou ci-dessous



abonnement d'essai pour le 3^e trimestre scolaire : 30 F

**nouvel
abonné**

nom

adresse

de la part de

nom

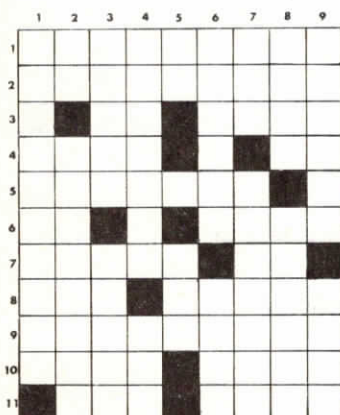
adresse

chèque bancaire chèque postal mandat lettre mandat carte

à l'ordre de l'éducation — pour les chèques et les virements postaux : CCP 31 680-34 F (La Source)

à envoyer à l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

problème 314



Horizontalement. 1 - Don généreux issu d'une bonne œuvre. 2 - Capable de payer rubis sur l'ongle. 3 - Il mourra dans la peau d'un paresseux - Des ballots qui se font embarquer. 4 - Même salis, ils peuvent rester propres - Conjonction. 5 - Hellène pouvant tirer profit du charme d'Ida. 6 - Cause de débâcle dans la campagne des Flandres - La région des pyramides. 7 - Qui semblent émaner des forges de Vulcain - Extrait de Xérès. 8 - Devises étrangères - On a la gorge sèche en l'étreignant. 9 - Dès qu'il vous a bien regardé, il vous invite à prendre un verre ou deux. 10 - On lui tira une carotte en l'appâtant avec des lentilles - Porteurs que l'on voit presque toujours au même train. 11 - Place de Strasbourg, vue de Paris - Interpelle.

Verticalement. 1 - La foire à la ferraille. 2 - Simple - Telle une nue agressive et électrique avec laquelle on risque de se mouiller. 3 - Envoyé spécial réduit à sa plus simple expression - Il porte une robe à la manière des señoritas. 4 - Oiseau nuisible de la famille des butors - Mystifia. 5 - Eclat de rire - Dindon bridé. 6 - Verbe se conjuguant toujours au présent - Un des cinquante. 7 - Bis bisé - Forme de poème. 8 - Renchérit le bien comme le mal - Sans consistance. 9 - La colère d'Achille le laissa froid - Langage d'une fille de Perth.

solution du problème 313

Horizontalement. 1 - Soupirant. 2 - Tirelires. 3 - Us - Cère. 4 - Pec - Pi - Et. 5 - Élégantes. 6 - Flirt. 7 - Iéna - Puy. 8 - Artifice. 9 - Niés - Lama. 10 - Te - Siéger. 11 - Pestent.

Verticalement. 1 - Stupéfiants. 2 - Oisellerie. 3 - Ur - Ceinte. 4 - Pec - Graisse. 5 - Il - Pat - Is. 6 - Ricin - Pilet. 7 - Are - Trucage. 8 - Nerée - Yemen. 9 - Tsétsés - Art.

à votre échiquier

Défense Alekhine
1.é4-é4 Cg8-f6 ? !

Le début est connu sous le nom de « Défense Alekhine ». Le Cavalier « f6 » contre-attaque le point stratégique « d5 ». Ce coup paraît très énergique, car il attaque en même temps le pion é4.

L'idée de cette défense consiste à provoquer une avance des pions ennemis. La perte de temps des Noirs due aux manœuvres du Cavalier est compensée par un affaiblissement des pions avancés au centre.

A l'usage des débutants, nous proposons la variante principale :
1.é4 Cf6 ; 2.é5 Cd5 ; 3.ç4 Cb6 ; 4.d4 d6 ; 5.f4.

Déployant un front large, au lieu du coup plus solide 5.éd.

5...dxé5 ; 6.fxé5 Cç6.
On voit que le pion d4 des Blancs est un objectif d'attaque. Il faut à tout prix le défendre car on ne peut jouer d5 à cause de Cxé5.

7.Fé3.
Le seul coup qui donne du jeu aux Blancs. Si 7.Cf3 Fg4 ; 8.Fé3 é6 ou 8...Dd7 suivi du 0-0-0, après quoi le pion d4 sera indéfendable.

Une variante plus tranquille est 2.Cç3 (2...d5 ; 3.éd Cxd5 ou 3.é5 d4 avec jeux égaux).

partie d'étude

Blancs : Poesson
Noirs : Deslauriers
1.é4 g6 ; 2.d4 Fg7 ; 3.c4 c5 ; 4.d5 d6 ; 5.Cc3 é5 ; 6.Cf3 Cé7 ; 7.h4 Cd7.

Ou 7...h5 ; 8.g3 a6 ; 9.Fd2 Fg4 ; 10.Fé2 Cd7 ; 11.Cg5, comme dans la partie Enklaer-Ghitescu, 1974.

8.h5 Cf8 ? ; 9.h6 Ff6 ; 10.Fé2 Cg8 ?.
Les Noirs ont joué leur quatrième coup de Cavalier. Meilleur 10...Fd7 pour empêcher le coup qui va suivre.

11.b4! b6.
Meilleur que 11...cxb4 ; 12.Da4+ Fd7 ; 13.Dxb4.
12.bxc5 bxc5 ; 13.Tb1 g5 ; 14.Da4+ Fd7 ; 15.Da6 Fé7.

Les Noirs payent leur « démonstration de cavalerie ».
16.Cb5 Fxb5 ; 17.Txb5 f6.

Les Blancs menaçaient : 18.Fxg5 Fxg5 ; 19.Cxg5 et maintenant si 19...Dxg5 ; 20.Dc6+ Ré7 ; 21.Tb7 Rf6, etc.
18.Cd2!

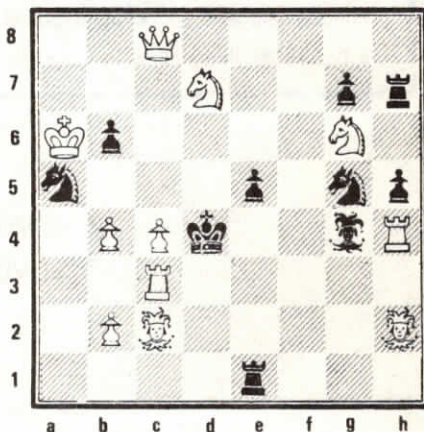
Avec une nouvelle menace : 19.Fh5+ et si 19...Cg6 ; 20.Fxg6+ hxg6 ; 21.h7 gagnant une pièce. Si 19...Rd7 ; 26.Dc6 mat.
18...Rf7 ; 19.Cb3 Cg6 ; 20.Fg4.
posant les derniers scellés.

20...Cf4 ; 21.Fxf4 gx4 ; 22.Ca5 Rg6 ; 23.Cc6 Df8 ; 24.Tb7. Abandonne.
Le plus sage. Les Noirs sont en zugzwang ; ils ne peuvent bouger que le Roi. En effet,

si 24... Té8 ; 25.Fh5+, si 24...Fd8 ; 25.Tg7+, si 24...Cxb6 ; 25.Cxé7+.

les troubadours du problème d'échecs

problème 11
J. Savournin
(1^{er} prix, EE, 1963)



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

- 2 points pour la clé
- 1 point par variante
- 1 point pour l'essai.

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 252
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 12 avril

solution du problème 9

Cette position élégante n'a pas un seul pion blanc. Le Cf3 surveille la case d4.

• Le jeu apparent contient 1... Fd4 ; 2.Cg5 mat (et non pas 2.Cd2 ? car la ligne Ta2-d2 est ouverte). 1... Cd4 ; 2. Cd2 mat (et non pas 2.Cg5 ? car la ligne Té5-g5 est ouverte). Sur ces deux **autoblocages noirs** de la case d4 on dit qu'on a un « anti-dual ». Les effets anti-dual sont ici des ouvertures de ligne noire - 1 point.

• **La clé**, paradoxalement, est un coup de Cavalier blanc du jeu apparent : 1.Cé1!, avec la menace 2.Dxd3 mat, rattrapant la case de fuite d4 car le pion ç4 est cloué - 2 points.

• **Les variantes :** Les Noirs se défendent en déclouant ce pion : 1...Fd4 ; 2. Ch3-g5 mat changé. 1... Cd4 ; 2. Cf2 mat changé (non 2.Cg5 ?). Les Blancs utilisent l'autre Cavalier, c'est un joli changement. Sur 1... d4 ; il y a 2.Dxh1 mat (ce mat était en « anti-dual » dans les deux autres variantes) - 3 points.

• **Total des points : 6.**
Un joli problème de style moderne



Nouveauté :

Moutier L'Épingle

SOLFÈGE

ÉLÉMENTAIRE

avec l'aide

de la **FLÛTE A BEC**

Classes primaires

Vol. I 18,60 F

Le but de ce petit livre est de donner aux enfants des écoles primaires des notions de solfège à l'aide de la flûte à bec. L'utilisation de cet instrument permet une application directe et vivante du solfège. Le volume contient de nombreux chants faciles et connus qui, tous, seront chantés avant d'être exécutés à la flûte. Il ne s'agit donc pas d'une méthode instrumentale, mais bien d'une méthode de solfège avec application immédiate de l'instrument.

Un emplacement encadré est prévu pour que l'enfant puisse illustrer certains chants.

A. LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75040 Paris Cédex 01

260-65-26 - 260-62-47 - 260-48-61

LIAISON FRANÇAIS
ACTIVITES D'EVEIL CP-CE

MOI ET LES AUTRES

par Michèle Kahn

96 pages, format 17,5 x 25,3, relié..... 23 F



Utilisable dès le début du CP.

Moi et les autres est un recueil de nouvelles abondamment illustrées qui feront rire et rêver les enfants dès le début du CP. Le maître pourra faire la lecture à haute voix et trouvera dans chacune des histoires proposées de multiples sujets d'entretien.

Un premier livre de lecture courante.

Moi et les autres est un premier livre de lecture courante utilisable dès la fin du CP. Les textes se prêtent particulièrement aux exercices d'imprégnation et d'expression orale proposés dans le Guide du Maître.

Un lien constant avec les activités d'éveil au monde environnant, grâce au complément indispensable de *Moi et les Autres* :

ACTIVITES D'EVEIL ET D'EXPRESSION
LES EXPLOITATIONS PEDAGOGIQUES

par R. Ciaïa

128 pages, 15,5 x 24, broché..... 25 F

L'ensemble de ces deux ouvrages permet la conduite d'une pédagogie interdisciplinaire unissant étroitement deux secteurs complémentaires, celui de la lecture et celui de l'observation de la vie quotidienne, point de départ de l'histoire et de la géographie.

Bordas

Relations Scolaires et Universitaires
17, rue Boulard 75680 Paris Cedex 14

PRIX PROMOTIONNELS
JUSQU'À FIN JUIN 1979

révolution

DANS L'AUDIO-VISUEL

LE TRANSEPI

est en effet le premier combiné
rétroprojecteur/épiscopes basse tension

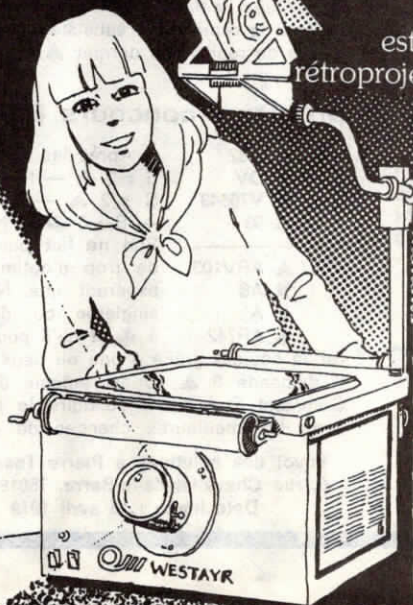
LE TRANSEPI
RÉTROPROJECTEUR

plage de travail A4
lampe basse tension 24 V 250 W
très courante, peu onéreuse

ÉPISCOPE

plage de travail A4 par glissement
du document 2 lapes 24 V 500 W
basse tension, pas d'échauffement

DIC Distributeur pour la France
63, rue Pierre-Charron 75008 PARIS
Tél. : 225.06.63



Intéressé par votre gamme, je souhaite
recevoir une documentation complète
recevoir la visite d'un spécialiste

Établissement

Nom

Adresse

Téléphone

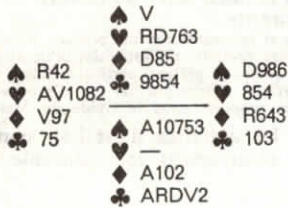
DIC Audiovisuel
Département matériel
63, rue Pierre-Charron 75008 Paris
Tél. : 225.06.63

bridge

par Pierre Tessereau

à la table

Le nec plus ultra. Nous venons de découvrir la donne ci-dessous qui a été jouée à Londres, voici quelques années, dans une compétition de qualité. Sud y fit une remarquable prestation.



Sud joue 6 ♣ après des enchères faites dans le silence adverse et il reçoit l'entame atout.

Remarquons tout d'abord que c'est la seule entame qui crée des difficultés au demandeur. En effet :

- Si Ouest entame ♠, Sud a tout le temps de couper trois ♠, sans craindre d'être surcoupé par le ♣ 10 qui est venu sur le retour ♣ après que Sud ait défaussé ♦ sur le ♥ R, le second ♦ disparaissant sur la ♥ D.

- L'entame ♥ est évidemment favorable si elle est faite de l'As. Si elle est faite d'un autre ♥, elle permet la défausse d'un ♦ et un jeu de double coupe des ♠ et des ♥ assure le chelem demandé sans difficulté.

- Venons-en à l'entame atout. Sud ne semble pas pouvoir gagner si le ♥ A est en Ouest car s'il cherche à donner cet As en défaussant un ♦ pour se réserver comme ci-dessus la défausse d'un second sur la Dame, Ouest reviendra atout en prenant du ♥ A et Sud ne pourra pas couper trois ♠.

En revanche, si le ♥ A est en Est. Sud pourra défausser un ♦ après l'avoir coupé et il lui restera trois atouts au mort pour couper les ♠. Il s'engage donc dans ce plan de jeu et, coupant le ♠ 3 après avoir tiré l'As, il présente le ♥ R. Est donne le 4. C'est un bon joueur, il n'a **certainement pas le ♥ A** et Sud doit varier son plan, si c'est possible. Après une longue réflexion, il trouve une répartition des couleurs adverses et une façon de jouer qui va le faire gagner. Comment ? Pour vous permettre de trouver vous-même « ce petit Oscar », nous ne publierons la fin du coup que dans notre prochain numéro.

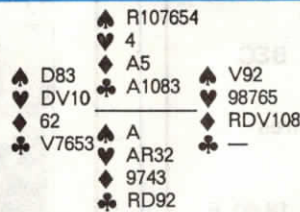
solution du problème 82

Sud peut-il faire 6 ♣ contre toute entame et toutes défenses, cartes sur table ?

Réponse : Oui.

Justifications.

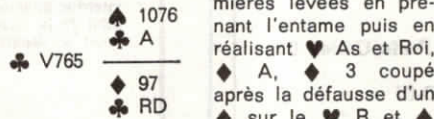
- La meilleure entame semble être ♦ car elle décapite la couleur et oblige Sud à



utiliser tout de suite sa rentrée à ♥ pour défausser ♦. Il gagne comme suit, aux trois premières levées interverties près selon l'entame ♠ ou ♥.

- ♦ A — ♥ A et R en défaussant ♦ —
- ♠ A — ♦ coupé — ♠ R pour défausser
- ♦ — ♠ coupé du 2 — ♥ coupé — ♠ coupé du Roi pour une sous-coupe de Ouest — ♥ coupé en Ouest et surcoupé et Sud ne donne que son ♦ 9 pour le Valet d'atout de Ouest.

- L'entame atout ne fait pas non plus chuter quoique Sud ne puisse plus alors couper au mort que trois fois. Voici le détail du jeu, Sud assurant d'abord les neuf premières levées en prenant l'entame puis en réalisant ♥ As et Roi,



coupé d'un petit atout pour parvenir à la position ci-dessus où Sud assure trois coupes sur quatre levées.

Cette ligne de jeu a été signalée par la grande majorité des concurrents. Seuls deux d'entre eux ont décrit le timing élégant ci-dessous qui relève de la technique du mort inversé, assez rare dans le sens où, comme ici, l'un des adversaires a plus d'atouts que le mort. La pointe est de prendre l'entame du Roi pour préparer la communication finale vers A 10 du mort : ♣ R — ♠ A — ♣ 2 pour le 8 — ♠ R — ♠ coupé de la Dame — ♣ pris au mort. Dernier atout joué du mort qui présente le premier des deux ♠ maîtres qui lui restent. Que Ouest coupe maintenant ou le coup suivant, la rentrée qui subsiste à ♦ lui permettra de réaliser le dernier ♠.

problème-concours 86



à ♣ et qu'il pourra libérer la couleur grâce à une ou deux coupes. Il demande 6 ♠. Ouest entame du ♦ R. Comment Sud doit-il conduire le jeu pour avoir les meilleures chances de gagner ?

Envoi des solutions à Pierre Tessereau
6, rue Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris
Date limite : 15 avril 1979

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adelis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianny.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.

LE MINISTRE DE LA COOPERATION

recrute

- des professeurs et des inspecteurs professeurs d'Ecole normale.

sont exigés :

- une compétence confirmée dans la discipline enseignée,
- une connaissance approfondie du premier et du second degré,
- une parfaite maîtrise des techniques de formation.
- des enseignants spécialistes du français langue étrangère.

stage long CREDIF exigé.

Adresser les demandes
au Bureau des Candidatures
57, boulevard des Invalides

75007 Paris

(2^e étage, porte 185, après-midi)

CHANTEPAGES

le français au C.P.

Une méthode de lecture semi-globale à départ phonétique

M. Diaz-Garcia, C. Le Bas,
avec la collaboration de L. Porcher

Préface de J. Peytard,
professeur de linguistique à l'Université de Besançon



Les éléments de la méthode

- Deux livrets (9,50 F chacun)
- Des fiches individuelles d'exercices (deux jeux de matrices pour duplicateur à alcool, 100 F chacun)
- Un guide pédagogique (52 F). Une pochette de trois disques (à commander directement à Bordas R.S.U.).

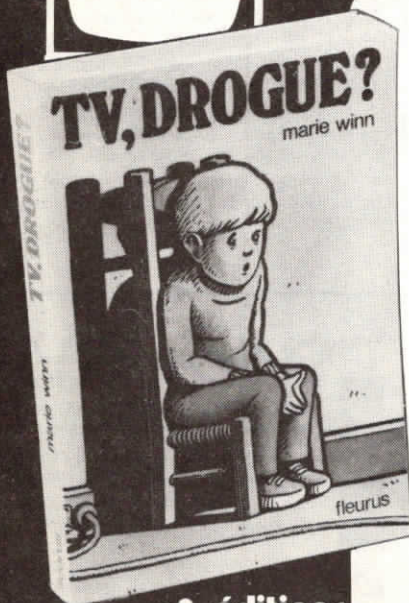
Bordas

Relations Scolaires et Universitaires
17, rue Boulard 75680 Paris Cedex 14

L'effet

stupéfiant

du petit écran



par Marie Winn. Format 14 x 20 cm, 272 pages, livre broché sous couverture pelliculée 4 couleurs.

Ce volume doit être lu par tous ceux qui possèdent la télévision. Ils y découvriront quels sont les effets, sur les enfants d'âge pré-scolaire américains, d'une consommation de télévision allant jusqu'à 54 heures hebdomadaires. Comment perçoivent-ils le monde réel? Quels sont leurs activités, leurs loisirs? Quelles sont leurs relations avec leurs parents, leurs camarades? Les réponses de l'auteur, intéresseront tous les parents et éducateurs.

Extrait de la collection pédagogie créatrice.

- Le Jeu Réinventé. Sur les chemins de leur enfance. Par Huguette Hugon Derquennes. Avant-propos de Lucien Brunelle.
- La Photo Buissonnière. L'expérience d'une école de village. Par Jacques Perriault. Avant-propos d'Armand Biancheri.

	Prix	Quantité	Prix total
TV Drogue	45 F		
Le Jeu Réinventé	40 F		
La Photo Buissonnière	45 F		

TOTAL :

Editions Fleurus - 31, rue de Fleurus - 75280 PARIS CEDEX 06

en vente chez votre libraire ou à défaut, retourner ce BON DE COMMANDE à la Librairie du Soleil, 35 rue de Vaugirard 75006 PARIS

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Code postal _____ VILLE _____

Je désire recevoir les ouvrages cochés ci-dessus. Ci-joint mon règlement de :

- en chèque bancaire en chèque postal 3 volets (C.C.P. n° 13 926 23 Paris)

Je vous retournerai le colis pour remboursement sous moins de 10 jours après réception, si je ne suis pas satisfait.

éditions
fleurus

échanges et recherches

location (offres)

- 05-Alpes sud, St-Léger-les-Mélèzes, vac. Pâq. z. A - B, F2 5 pers. tt cft. T. (90) 79-04-73.
- Jura, Pâq., appt tt cft 6-8 pers. Faivre, instr, Vaux, 25160 Malbuisson. T. 89-41-83.
- 83-Hyères, coll. I. F2 ds villa cft, 4 pers., jard., gar., juin, juil., août. Tél. (94) 57-48-71.
- 06-Mandelieu, appt gd cft, 4 pers., vue mer, calme, jard., prox. comm., à partir 15-8. Cadet, Pré Dey, 10110 Bar-sur-Seine.
- Ht Var proche forêts, pisc., c. hippique 1 h mer, alt. 100, mas nf tt cft, 5 ch., 8 pers., gd séjour, chem., barbecue, etc., juil. 1 300/sem. tt cp., juin 1 100/sem., sept. 1 200/sem. tt cp. Ecr. Docum. Maurel, éc. Ranguin 2, 06150 Cannes. Tél. 47-13-65.
- Le Cannet (Cannes) 2 p. cft, park., calme, juil. 1 800 F tt cp. Tél. 705-13-73 préf. mat.
- Centre Cannes, appt meub. 2-3 p., villa, juin à sept. Bertrand, 2, r. Lamartine, 06150 Cannes-la-Bocca. T. (95) 47-29-75.
- 06-Peymeinade, F2 4 pers. Bertrand, 32, Libérateurs, 13100 Luynes. T. (42) 24-11-81.
- 83-Sanary, 700 m port, 200 m plage, appt 3 pces, standing, calme, résidentiel, du 15-6 au 15-7 préf. 1 mois ; du 15-7 loc. chbre à dame seule avec jouissance cuis., s.d.b., 15 j ou 1 mois. Ecr. Mme Vve Pointud, 15, rue C.-Chenu, 92800 Puteaux.
- 24-Brouchaud, mais. camp. 2 pces., cuis., cft, libre juin, juil., sept. Ecr. Reynet, Brouchaud, 24210 Thenon. Tél. 08-60-97.
- 19-2 pces meub. 250 F/sem. Ecr. Porteneuve, Albussac, 19400 Argentat.
- Cavalaire, F2 tt cft près plage, juin, sept., 29-7-14-8. Tél. (73) 87-61-96 soir.
- 40-Vieux Boucau, F3 tt cft, vue mer, 4-6 pers., juin, juil., août. Ecr. Bourguet, 48, rue Rabelais, 72190 Coulaines.
- 14-Asnelles, pav. 4 pers., cft, calme, jard., gar., 200 m mer, juil. Pagny. Tél. 93-62-12.
- 1) 05200 Les Orres, chalet, juil. 79 : 2 200 F ; 2) 83330 Le Beausset, maison, août 79 : 4 000 F. Henriot, 30, r. des Abeilles, 13001 Marseille.
- Grenoble 10 km, villa 6 pers., gd cft, joli jard., b. équipé, été 79 mois ou quinz. Tél. (76) 75-06-21.
- 05200-Les Orres, chalet 8 pers., juil. 2 200 F. Henriot, 30, r. Abeilles, 13 Marseille.
- 24-2 Mais. camp. 4-8 pers., tt cft, cour, gar., 400/600 F/sem. Tél. (53) 05-71-60.

● Super Rosas (Esp.) 7 mn mer, 3 p. tt cft, cuis., bns, gde terr., vue plend. mer, mont., calme. Ecr. P.A. n° 683.

- 44-près St-Gildas, mais. tt cft pr 8 ou 9 pers., du 1 au 14 juil. et du 16 au 31 août, sur bord mer ds terr. clos, pins. Biet, 56 R.N. Destouches, 36000 Tours. Tél. (47) 05-07-00.
- Vosges, mais. tt cft, 4-5 pers., vill. mont. Ecr. Poumarède, 88600 Herpelmont.

Voyages de fin d'études
NAOURS (Somme)
 entre Amiens et Doullens
 GROTTES-REFUGES III^e siècle
 VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
 Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
 Prix scolaires
 Renseignements :
 Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

CONDITIONS D'INSERTION

● 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
 ● EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
 ● POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
 ● REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
 ● FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
 ● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIAIRES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- Isère, mais. 6 p., 4 ch., tt cft, gd jard., prox. lac Vercors, juil., août. Ecr. Graindorge, 327 C, rue Hôpital, 38140 Rives.
- 34-Balaruc, appt 200 m plage Grau-du-Roi (30), cft, 4 à 5 pers., Pâq., juil., août, sept., px mod. Ecr. P.A. n° 684.
- 4 km Font. de Vau, bd riv., du 1 au 21-7 villa tt cft. Ecr. Moretti, Malassagnes, 84800 Isle-sur-Sorgue. Tél. 38-22-53.
- 56-Quiberon, mais. ind., jard., entrée voit., cft, prox. mer et ctre ville, 4 pers., juin 1 500, août 2 500 F. Ecr. P.A. n° 685.
- Guadeloupe (Le Moule) appt 3 p. tt cft, 1 800 F/m. été + ch. (tél.), vue mer 100 m ; 2) Guad. (P.-à-P.) appt 3 p. tt cft, 2 000/m. été + ch. (tél.). Ecr. M. Defaup, 12, r. Lahire, Paris 13^e. Tél. 585-86-58 soir.
- 52-Mais. camp. tt cft, 5 pces, 1^{er} avr.-15 sept. Thiérot, fg 3-Rois, 52200 Langres. Tél. 85-30-28 — doc. c/3 timbres.
- 05-Vars Claux, 2 st. 4 p., b. équipé. Delfaud, 13480 Cabries. T. (42) 22-21-08.
- 29-Sud Plonéour-Lanvern, pays bigouden, mais. tt cft, 5-6 pers., 10-12 km plages, ports, jard., gar., calme, juin, juil., sept. Corcuff, Le Morhéry, 56580 Rohan.
- 43-Langeac, F3 cft 4 pers., r.-d.-c., parc fermé, août ou éch. c./équ. mer océan 10 j fin août. Pagès, éc. Pasteur, 72700 Allonnes.
- 17-Fouras, villa cft, 7 pers., b. sit., gd jard., juil. Ecr. Gagnère, 12, r. Denfert-Rochereau, 17300 Rochefort. T. 99-24-89.
- Larédo (Esp.) 200 km Hendaye, appt très gai, tt cft, 5 pers., vue splend., situat. privil. 1^è l. s/imm. plage, print.-été. Ecr. Simon, 23, av. Mac-Mahon, Paris 17^e. Tél. 754-61-50 soir.
- Pyr. parc nat. vill. 800 m, chalet tt cft, séj. 35 m², 2 ch., gar., pelouse 1 000 m², avril à juin, août à sept. Ecr. P.A. n° 686.
- Cap d'Agde, st. 4 pers., 20-7 au 3-8, tt cft, balc., jard. s/Marina, pisc. privée, linge, ust. cuis. fournis. Rabusseau, 1, r. J.-d'Arc, 41000 Blois.

- Htes Vosges, chal. 4 pers., juil. 2 400 F. Marchal, éc. Stand, 54110 Dombasle.
- Marseille, villa F5 tt cft, calme, juil. août, gd jard., prox. mar. Ecr. P.A. n° 687.
- 44-Pornichet Ste-Marguerite, villa T2 tt cft 4 pers., ds parc, 100 m plage, août. Ecr. P.A. n° 688.
- 73-Les Menuires, st. 3/4 p. Ecr. Pugnale G., le Planay, 73350 Bozel.
- Pyrénées, st. 4 p. pd pistes, Pâq. z. C, été. Latour, 17700 Vandré. T. (46) 07-12-67.
- Vaux-sur-Mer, villa cft, 7 pers., pr. plage, juil., août, sept. Tél. 38-16-64 Royan.
- Vendée, appt 2 p. tt cft, terr. s/plage, cuis., wc, bns, juil., août, sept. Rabusseau, 1, rue J.-d'Arc, 41000 Blois.
- Altier (Lozère) prox. riv., calme, mais. meub. 2 p. + s. eau, tt cft. Ecr. Journet, prof., 63, r. Grillon, 69006 Lyon.
- Grau-du-Roi, ds villa, P3 300 m plage, du 29-6 au 22-7 2 700 F, 29-7 au 19-8 3 000, 19-8 au 9-9 2 500. Tél. (90) 96-85-26 après 20 h.
- S. Feliu de Guixols (C. Brava) 3 p. cft, 300 m plage, px spéc. Pâq. Ecr. P.A. n° 689.
- 11-Narbonne Plage, F2 nf, 4 à 6 pers., 150 m plage, juin, août, 1^è quinz. sept. Cercos, 1, rue G.-Bimar, 11100 Narbonne. Tél. (68) 32-44-78.
- 22-Bretagne, ds bourg, 18 km mer et Dinan, prop. ind., terr. clos, tt cft, 4 pers., juin, juil., sept. Ecr. P.A. n° 690.
- 66-Les Angles, chalet 8 pers., août, ét., r.-d.-c., 6-7 pers., juil., tt cft. Tél. (4) 450-17-04. Martell, éc., 60600 Maimbeville.
- Pornichet-La Baule, partie de villa 2/7 pers., cft, jard., 300 m mer, prox. ts comm., juil. à sept. Ecr. Gaudru, 5, bd Pasteur, 85100 Sables-d'Olonne. T. 32-22-51.
- 11-Port Leucate, appt 5 pers., tt cft, prox. mer, du 1-7 au 21-7, du 12-8 au 2-9. Tél. (20) 95-37-10 ap. 18 h sf congés Pâq.
- L. ou éch. F3 Cannes juil. ou août c/log. côtes Atlant. Bret. M. Paris R., Hts Olivet II, entrée 3, 06110 Le Cannet.
- Pays vert, ferme ds hameau, cuis., chem., e., g., él., 2 ch., cour, pré, calme, juin à sept. Amouroux, Louignac, 19310 Ayen.
- 38-Autrans 1 050, chalet nf en juil. ou éch. rég. Alpes Hte Provence. Ecr. Pradier, 15, cours Libération, 38100 Grenoble.
- Loc. en Suisse, vac. Pâques. Ecr. Lustig, 2, allée des Bosquets, 94800 Villejuif.
- Agréable mais. landaise ds les pins, calme, repos, juin, juil., sept., pêche, chasse, px int. Ecr. P.A. n° 691.
- Cévennes, prox. hameau, mais. ind. 4-7 pers., juil., août. Ecr. Ec. d'Ecuire, 62170 Montreuil-sur-Mer.

(Suite page 64.)

avec le **CLUB ANGLAIS**
VACANCES LINGUISTIQUES
 ANGLETERRE, ECOSSE, IRLANDE, Espagne, Allemagne, Autriche, Italie (hôtels, pensions, familles, universités) pour adolescents et pour adultes
VACANCES SPORTIVES
 tennis, voile, pêche, plongée, natation, équitation
 programmes touristiques tous horizons
TARIF SPECIAL JEUNES
 28, rue des Fossés St Bernard Paris 5^e
 tél. : 033.01.72 lic. A 483

L'INÉGALABLE
TENTE **PNEUMATIQUE "IGLOO"**
MONTAGE COMPLET **3 MINUTES**
ANNEXE pour CARAVANE



**LA TENTE LA PLUS
PRATIQUE
IDÉALE POUR
ITINÉRANTS**



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Ets **BECKER** - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES



**LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**
7, Bd St-Denis, 75141 Paris Cedex 03
SERVICE NATIONAL VACANCES

*La brochure Été 1979 est à
votre disposition*

+ de 1500 idées de vacances

*séjours, circuits en France et
à l'étranger pour adolescents,
adultes et familles*

VACANCES POUR TOUS

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

M. _____

Adresse : _____

ED. 03-79

ÉTÉ

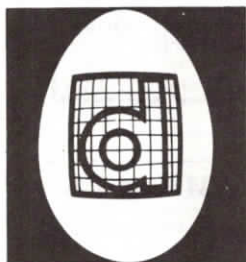
Des idées nouvelles pour l'école et l'enseignement

5 journées pour professionnels :
Didacta 79 à Düsseldorf, du 27 au 31 mars 1979.
Le rendez-vous de plus de 700
exposants venant du
monde entier; le
forum des idées, des
méthodes et des maté-
riels nouveaux; tout
pour l'enseignement-
du jardin d'enfant à
l'université.
Enseignants, éduca-
teurs, scientifiques,
revendeurs et fabri-
cants de tous les pays
se retrouveront à

Düsseldorf. Diverses manifestations favori-
seront les échanges d'expériences et de
connaissances.

Nous comptons sur vous.

didacta 79
**17 Salon International de l'Enseignement
et de l'Équipement Scolaire**



Düsseldorf, du 27 au 31.3.79

Pour tous renseignements :
COMARÉL
132, Bureaux de la Colline
92213 St Cloud

Envoyez moi une documentation

Nom.

Adresse.

Pour recevoir le catalogue :
DIDACTA GmbH
Zeppelinallee 33
D - 6000 Francfort/Main

Envoyez moi le catalogue (à
réception de mon virement de
DM 10,- sur votre compte
N° 6402754-Commerzbank Francfort)

Nom.

Adresse.

échanges et recherches

(Suite de la page 58)

location (offres)

- Rég. tourist. d'Aubenas Ardèche, ds ha-meau, beau 5 pces, tt cft, vaste terr., juil., juil., août, sept. Ecr. Léraux, 43, allée Butard, 92420 Vaucresson. T. 970-17-80.
- 06-Antibes, coll. I. appt F3 nf 5-6 pers., gar., juil., juil., sept. Ecr. Poletti, 26200 Espeluche.
- 1) St-Jean-de-Luz, appt tt cft, 4 pers., mai, juin, sept. 700 F, juil. 2 050, août 2 150 ; 2) Mendive Iraty, villa tt cft, jard., gar., 3 ch., 6-8 pers., mai, juin, sept. 800 F, juil. 2 500. Ecr. Zubietta, éc. Urrugne, 64 Hendaye. Tél. 54-30-88.
- 38-Corrençon-Vercors, alt. 1 150, studio 4 pers. tt cft, calme, juil., août, sept., quinz., mois. Tél. (76) 91-48-42 soir.
- Le Mas d'Artaude à Le Pradet (Var) en bord de mer, reçoit en fév., mars, avril, mai, juin, sept., oct., stages, classes de mer, gpes d'enf., de jeunes, d'adultes. Ecr. ou tél. Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 Privas Cedex. Tél. (75) 64-02-44.
- Plage Midi, caravanes et bungalows. Bois-set, village vacances, 34410 Sérignan.
- Vacances familiales gratuites dans 50 pays. INTERVAC, 55, r. Nationale, 37-Tours. Tél. (47) 20-20-57.
- Savoie 1 700 m, sol., print., été, pays simple, climat except., studios tt cft. Lutzler, 48 Brossollette, 93320 Pavillons.
- Loc. sem. appts ds villas côte Adriatique Italie. Ecr. M. Thouvenel, 69720 St-Laurent-de-Mure. Tél. (78) 40-82-48.
- 05-Merlette, ski, appt 5-9 pers., w.-c., Pâq., été ; 2/ 17-plage, villa F4 été. Ecr. Berger, lyc. 17023 Périgny. Tél. (46) 34-75-87.
- Savoie, montagne moyenne altitude, plus. appts meublés tt cft, ttes pér. du 1^{er} avril au 1^{er} octobre. Ecr. P.A. n° 692.

location (demandes)

- Ch. Paris 7^e studio meublé, cuis., s.-b., wc, ch. c., fils coll. sérieux. Ecr. P.A. n° 693.

échanges

- Août, éch. chalet 4 pers. Vosges c/mais. ou appt prox. plage. Marchal, éc. Stand, 54110 Dombasle.
- Vacances en Angleterre. Echanger logements. Ecr. Euro Vacation Exchange, New Barn House, Toft Rd, Kingston, Cambs. G.-B.

ventes

- Part. vd à Chatou, vrai 3 pces, cft, exc. état, nomb. aménagts, ds pet. imm. 1969, calme, verdure, au 2^e et av. dernier ét. sur jard., gde cave et park., prox. ts comm., éc., navettes bus vers RER. Tél. 913-93-67 - 071-27-67.

- Vds petite mais. anc. 4 pces ds joli village Ht Languedoc, 30 km mer : 51 000 F. Agence Merlot, 34450 Agde.
- 63-Clermont-Fd, vds appt F4, cuis. équip., balc., cave, park., prox. pisc., tennis, éc., comm Tudesque, Rives-d'Allier, 63800 Cournon.
- Village résidentiel plage 20 km Ajaccio, vds villa 2 p., s.d.b., kitchenette équipée, meublée, Gineste V., 681, rue Croix-de-Figuerolles, 34000 Montpellier. T. 75-51-67.
- 40-Moliets, 2 km Océan, jolie mais., 3 ch., s.d.b., ds forêt, 300 m village. Tél. (42) 62-46-69 apr. 20 h.
- R/882 : gde mais. ds petit bg agréable, 5 pces, cuis., dépend., jard. 1 300 m², px 170 000 F. Transico, agence FNAIM, 18160 Lignières-en-Berry.

hôtels - pensions

- Hôtel du Sapin, 26190 Bouvante, Parc du Vercors, 520 alt., tél. (75) 45-57-63, pens. 55 à 65 F, places libres vac. printemps.
- Côte d'Azur, studios meublés, s.d.b., dche, kitchenette, parc, park., calme. Hôtel villa Gourdon, ch. Dolce Farniente, 06110 Le Cannet de Cannes. Tél. 45-61-65.
- Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 74-77 F net.
- 38680-La Balme-de-Rencurel - Vercors, en montagne, 10 km Villard-de-Lans, prox. télé-ski, calme, repos, site pittoresque, Hôtel de la Bourne, confort, cuisine soignée, vacances d'hiver 60 à 70 F, inter sais. 60 F net + boisson, arrangt famille. Tél. 14.
- LAC D'ANNECY, VACANCES DE PAGES, HOTEL ARCALOD, gd PARC, Dous-sard, 74210 Faverges, tél. (50) 44-30-22. SKI à 12 km, px pens., à partir de 77 F, juil.-août 79 à 82 F TTC, px spéc. gpes h. sais.
- BRETAGNE, Hôtel des Arcades, 22380 St-Cast, en cours de classement 2**, 50 m plage, pens. avec chbre familiale confortable, du 1 au 6.7 : 73 F, du 7 au 31.7 : 76 F, du 1 au 20.8 : 85 F TTC — 10 % sur 3^e pension, bons menus, devis et photos envoyés avec plaisir. Tél. 754-21-89 Paris ou (96) 41-80-50.

automobiles - caravaning

- Vds 104 GL blanche, 9 ms, 4 000 km. Tél. (81) 96-21-65. Giacomello, 25260 Montenois.

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS VOS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

IFEC ENSEIGNEMENT PRIVÉ
A DISTANCE (31^e année)
Documentation sur demande
15700 PLEAUX Tél. (71) 40-43-17 (24 h/24)

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

- Vds 504 berl. GLD ivoire, 9 ms. François, Vyons, Le Val, 70400 Hericourt. T. (84) 46-21-46.

centres de vacances

- Camping Ars-en-Ré rech. animateur juillet-août. Tél. (46) 29-41-74.
- J.F. 29 a. rec. par Dir. Ec. ch. emploi colo juil. Ecr. P.A. n° 694.
- Rech. pr juil. ou août directeur (trice), économe pr centre aéré de Hte Savoie, héberg. assuré. Ecr. Direct. école A. André, 74150 Rumilly.
- Libre juil.-août centre vac. 55-80 pl. 8-16 ans, pension. Ecr. O. Schuwey, Hôt. Sapin, Charmey, Fribourg, Suisse.
- Ch. cuisinier (ère) qual. et animateurs (trices) (surv. bains) pr CV près La Baule en août. Ecr. Lorthios Jos, 4, rue Beaucourt 62880 Pt-à-Vendin. T. (21) 29-36-14.
- CV vd 50 lits + matelas enf. 4 à 8 ans. Ecr. S.A.E.M., éc. mat. Montmuzard, rue Quinet, 21000 Dijon.
- Centre nautique Les Fauvettes, Ministère Education, 20210 Porto-Vecchio, recrute juil., août, anim. voile et agents de service. Ecrire.
- Dir. éc. ch. trav. juil.-août. Ghestem A., 59370 Mons-en-Barœul. T. (20) 04-23-08.
- Dir. CVL ch. CV du 1 au 21-7 et 12-8 au 13-9. Ecr. Baum, éc., 88210 Moussey.
- Ass. rech. DIRECTEURS (TRICES) hab. 200 km Paris max. CV petits effec. enf. ou adolesc., Pâq., z. A et B. Tél. 500-13-41.

stages

- Poterie, tissage, sculpture en Corrèze pour 11^e année, stages agréés promofaf. Ecr. Mahu, 19250 Meymac. Tél. (55) 72-41-20.

divers

- USA-Prof. ch. contacts ou tuteurs sur école 12-15 ans aux USA pr visite juil., août. Pitiot, 100, gal. Arlequin, 38 Grenoble.
- Vds méthode Assimil anglais, complète, neuve (disque + opuscule). Ecr. P.A. n° 695.
- Créativité pour enfants. Pleine nature, toutes vacances scol. Tél. (62) 09-39-40. Le Carouet Monlezun, 32230 Marciac.
- Très int. activité appoint. offerte à DELE GUE(E)S dynamiques disposant tel. pr diffus. séj. linguist. et serv. culturels. Ecr. P.A. n° 696.
- YOGA en Thierache, séminaire été, doc. c/t. Charles Wattelle, 02630 Wassigny.
- Prenons 2 pers. ds voit. pour Rabat juil., particip. frais. Tél. (86) 50-61-64 soir.
- Association séjours linguistiques rech. PROFESSEURS D'ALLEMAND ET ANGLAIS ou délégués parents, ttes rég., comme correspondants. Rémunération. Club A 3, 8, rue St-Marc, 75002 Paris. Tél. 236-22-54.

CONDOR: 1000 façons élégantes pour vivre mieux

Pieds bois ou pieds tubes permettant les mêmes positions

Les photos ci-dessous ne donnent qu'une faible idée des innombrables positions que l'on peut obtenir grâce à l'indépendance des dossiers, des repose-jambes et des 3 hauteurs ; un système de charnières auto-bloquant permet de trouver exacte-

ment l'inclinaison souhaitée, sans quitter le fauteuil. Ce fauteuil a été étudié pour supporter aisément des personnes de grandes tailles et de poids importants.



Position télé. Corps et colonne vertébrale bien maintenus. Jambes semi-flexions très légèrement surélevées. Estomac non comprimé.



Télé. Jambes basses.



Repos, détente. Efface la fatigue.



Semi-flexion, détente nerveuse insomnies. Dos plat et semi-flexion. Irrigation douce du cœur et des poumons.



Irrigation plus forte de tous les organes. Détente du cerveau. Récupération.



Dossier droit. Jambes surélevées. Protection contre varices et phlébites. (lecture ou télé).



Dossier plus incliné. Jambes surélevées.



Dossier plus incliné encore. Retour rapide du sang vers le cœur et le cerveau. Décongestion des jambes et chevilles. Excellent contre les varices et tous troubles circulatoires.



Pied avant replié. Chaise longue.



Chaise longue inclinée.



Chaise longue Jambes basses.



Chaise longue, pieds surélevés.



Planche de relaxation.



Lit.



Table réglable.



Fauteuil.



Fauteuil plus incliné.



Fauteuil plus incliné encore.



Accoudoir amovible. Accès et sortie aisés.



Les coussins s'enlèvent en trois parties. Le fauteuil se plie en trois et se transporte aisément.



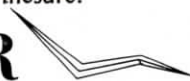
Chaise longue basse.



Fauteuil bas.

Condor tout en étant un fauteuil médical créé par des médecins, utilisé par des médecins, est également réservé aux personnes qui aiment le très grand confort.

Condor n'est pas un fauteuil ordinaire, d'où sort un repose-jambes trop court et laissant les jambes raides. Il est le seul fauteuil qui apporte toutes les solutions médicales et s'adapte vraiment aux désirs de chacun. Larges et confortables accoudoirs suivant les inclinaisons du dossier. Amovibles en les soulevant. Plusieurs épaisseurs de matelas. Possibilité sur mesure.





les plus beaux fauteuils de relaxation sont signés «CONDOR»



Condor, le fauteuil de relaxation automatique, créé sous contrôle médical, est particulièrement recommandé contre les fatigues nerveuses ou musculaires, les affections cardiaques, les troubles circulatoires et la colonne vertébrale. En lit d'appoint, en fauteuil élégant, Condor s'adapte et se transforme à votre gré.

300 tissus au choix. 5 ans de garantie. Catalogue 16 pages couleur, 45 échantillons de tissus, nuancier velours de Gênes, documentation médicale, vous seront envoyés contre 8 F. Magasin ouvert toute la semaine, du lundi au samedi compris. Livraison immédiate.

MODÈLES TUBES ou BOIS

CONDOR



218, rue La Fayette - 75010 Paris - Tél. 607.30.54
Métro Louis Blanc - Parking gratuit



**TOUS LES «CONDOR»
SE TRANSFORMENT EN FAUTEUIL**